VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 MARS 1941 — NUMERO 46

Adressez toute corre[illegible] "LA LIBE[illegible]" ABONN[illegible] Canada [illegible] Etats-Unis [illegible] Europe [illegible]

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
Winnipeg, Manitoba
[illegible], avenue [illegible]

Les élections provinciales du Manitoba sont annoncées pour le mardi 22 avril

A la suite d'une réunion du cabinet, mercredi matin, le premier ministre Bracken a annoncé que les élections provinciales du Manitoba étaient fixées au mardi 22 avril. Les nominations se feront le 12 avril.

La préparation d'une nouvelle liste des électeurs a été entreprise immédiatement.

Ce sera la 21e élection provinciale au Manitoba et la quatrième sous le gouvernement Bracken, au pouvoir depuis le 8 août 1922. Ce sera aussi la première fois que les électeurs auront l'occasion de se prononcer sur le gouvernement de coalition. Tout indique, jusqu'à présent, une campagne électorale peu mouvementée. Tous les partis officiels adhérant à la coalition, les candidats indépendants feront seuls de l'opposition. On prévoit un certain nombre d'élections par acclamation.

Tous les membres du cabinet et la grande majorité des députés sortants se représenteront, à l'exception de M. Major, procureur général, qui vient d'être nommé juge.

Gouvernement de coalition

Depuis l'établissement de la coalition, l'opposition en Chambre se réduit à trois: Mlle Salomé Halldorson, créditiste (St. George); L. St. G. Stubbs, indépendant (Winnipeg), et le général H. D. B. Ketchen, conservateur (Winnipeg). Les 47 autres députés soutenaient M. Bracken et son gouvernement de coalition.

Quatre sièges étaient vacants au moment de la dissolution. L'une des vacances a été causée par la disqualification de James Litterick, député communiste de Winnipeg; une seconde par la mort de Marcus Hyman, député C.C.F., de Winnipeg; les deux autres par les démissions des hon. W. R. Clubb et I. B. Griffiths, devenus respectivement présidents de la Commission de Contrôle des Liqueurs et de la Commission des Prêts agricoles.

La 20e législature, qui vient d'être dissoute, avait été élue le 27 juillet 1936.

Campagne calme

D'après les prévisions actuelles, la campagne électorale dans les centres ruraux sera remarquablement calme, sauf de rares exceptions, et il n'y aura un peu d'agitation qu'à Winnipeg.

Les membres du cabinet seront apparemment réélus par acclamation, mais ceux qui représentent la capitale devront forcément subir l'élection. Le premier ministre Bracken n'aura pas d'opposition au Pas. On croit qu'il en sera de même pour les hon. D. L. Campbell, Lakeside; Ivan Schultz, Mountain; William Morton, Gladstone; Stuart Garson, Fairford; Sauveur Marcoux, La Vérendrye; Errick Willis, Deloraine, James McLenaghen, Kildonan-St. Andrews; A. R. Welch, Turtle Mountain, et J. L. Turnbull, Hamiota.

A Winnipeg

La position des deux ministres députés de Winnipeg est très différente. Les hon. J. S. McDiarmid, et S. J. Farmer devront livrer bataille sous le système de la représentation proportionnelle.

Chaque parti aura sa liste de candidats à Winnipeg. Bien que soutenant tous le gouvernement de coalition, ils se feront la lutte entre eux. Il y aura aussi quelques indépendants, en particulier, L. St. G. Stubbs, qui fut élu en tête de tous les candidats en 1936, et le général H. D. B. Ketchen, qui se présentera sans doute comme franc conservateur opposé à la coalition.

Le groupe C.C.F.-travailliste de Winnipeg a nommé une liste de six candidats. Elle comprend les deux députés sortants, l'hon. S. J. Farmer et le maire John Queen. Les quatre autres sont: Rév. Stanley H. Knowles, l'échevin James Simpkin, l'échevin M. A. Gray et William Ivens.

L'exécutif de l'association conservatrice de Winnipeg a recommandé une liste de quatre candidats. Ils seront nommés dans une convention qui aura lieu à l'hôtel Marlborough le 27 mars. L'exécutif conservateur a endossé l'affiliation du groupe au gouvernement de coalition.

Les libéraux n'ont pas encore fixé la date de leur convention. On croit qu'ils présenteront au moins quatre candidats et peut-être cinq.

Saint-Boniface

L'association libérale de la circonscription de Saint-Boniface tiendra très prochainement une convention pour nommer un candidat. La date en sera annoncée dans quelques jours.

H. F. Lawrence, C.C.F., de St-Boniface, est l'un des rares députés sortants qui, selon toute apparence, ne se représenteront pas.

Dans les conditions où se présentent ces élections, le maintien du gouvernement ne fait guère de doute. La seule question qui se pose est combien l'opposition réussira à élire de candidats.

Un technicien du Conseil national des recherches, à Ottawa, éprouve la résistance des casques d'acier que portent nos soldats sur les champs de bataille. La science est entièrement au service de l'armée. Elle s'occupe d'améliorer constamment l'armement et les munitions, de sorte qu'elle protège les combattants.

Pour réduire les emblavures de blé, on accordera des primes aux jachères

OTTAWA — Le gouvernement du Dominion a décidé de recourir à des mesures d'urgence afin de limiter la production du blé dans l'Ouest canadien. L'hon J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture, et l'hon. J.-A. MacKinnon, ont dévoilé, à la Chambre des Communes, la politique que l'on adoptera à cette fin.

Ils ont tout d'abord averti carrément les fermiers du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta que leurs ventes de céréales diminueraient sûrement au cours de 1941. Ils ont offert par ailleurs de dédommager les agriculteurs des Prairies s'ils réduisent le nombre d'acres de blé en culture, et cela afin de ne pas désaxer du coup le système économique de l'Ouest canadien.

L'énoncé de la politique gouvernementale sur le blé était attendu depuis longtemps. Il constitue la solution trouvée par les autorités fédérales à l'encombrement des élévateurs à grain et à la perte de la majeure partie de nos marchés à céréales sur le continent européen.

Notre politique du blé

Voici les faits saillants de la nouvelle politique sur le blé:

A partir du 1er août les livraisons de blé de la nouvelle récolte devront se borner à 230,000,000 de boisseaux, peu importe que ces livraisons soient destinées à l'Office des céréales ou à la bourse du grain.

Les fermiers qui réduiront l'étendue de blé en culture recevront une prime de $4 pour chaque acre de terre à blé laissée en friche. La prime sera de $2 pour chaque acre de terre à blé où l'on fera pousser du foin.

Le système de livraisons proportionnelles du blé établi l'an dernier se continuera encore cette année. Toutefois, la totalité des livraisons, cette fois, ne sera plus que 65 pour cent de celles de 1940.

On maintiendra le prix minimum de 70 sous le boisseau de blé.

Les fermiers recevront des frais d'entreposage pour les quantités de blé dont ils n'auront pu disposer sur les livraisons globales de 230,000,000 de boisseaux.

La taxe de 15 sous sur la mouture du blé restera encore en vigueur.

Surplus à craindre

M. MacKinnon souligna que la limitation de la production du blé était une nécessité impérieuse. On s'attend, en effet, qu'au 31 juillet, le Canada ait un surplus de blé de 575,000,000 de boisseaux. Une récolte-record hausserait nos réserves de céréales à plus de 1,000,000,000 de boisseaux, alors que nos élévateurs ne peuvent entreposer que 582,000,000 de boisseaux de grain.

Au 19 novembre dernier, on avait livré 221 millions de boisseaux de blé, sous le régime de contingentement alors établi. Depuis cette date, on a livré un autre 100 millions de boisseaux: ce qui faisait, au 7 mars de l'année courante, environ 321 millions de boisseaux.

M. McKinnon a dit qu'il comptait que l'on aurait livré 472 millions de boisseaux de blé, déduction faite de ce qui est nécessaire pour l'ensemencement et l'entretien des bestiaux, durant l'année-moisson actuelle.

Deux situations différentes

La situation du cultivateur canadien est le contraire de celle qui existait durant la dernière guerre. La difficulté provenait alors de la rareté et non d'un surplus. Dans cette guerre-ci, le gouvernement a dû intervenir pour prévenir l'abaissement radical des prix. Durant la guerre de 1914, le gouvernement, au contraire, dut intervenir pour empêcher la hausse excessive des prix. En 1916, on paya du blé $2.40 le boisseau et, en 1919-20, $2.63.

Depuis la chute de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique et de la France, le Royaume-Uni est, pour ainsi dire, le seul marché pour le blé canadien en Europe. Car l'on n'en a exporté que de très petites quantités en Irlande, au Portugal et en Espagne. Tant que la situation en Europe demeurera ce qu'elle est actuellement, le Canada ne peut espérer faire de considérables exportations de blé. Le gouvernement croit que les exportations, durant la présente année-session, s'élèveront à environ 150 millions de boisseaux de blé, dont la plus grande partie ira au Royaume-Uni.

Churchill remercie les Etats-Unis

LONDRES — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Winston Churchill, a officiellement remercié les Etats-Unis à l'occasion de l'entrée en vigueur de la loi d'assistance qu'il qualifie de "nouvelle Grande Charte" et d'"émouvant acte de foi".

On a tenté d'assassiner le ministre Rendel

ISTAMBOUL, Turquie — M. George W. Rendel, ancien ministre de Grande-Bretagne en Bulgarie occupée, a échappé à une tentative d'assassinat. Une bombe a explosé, en effet, dans le grand hall du Pera Palace, hôtel où le diplomate anglais et sa suite venaient de descendre. Deux personnes ont perdu la vie et vingt-trois autres ont été blessées.

Tous les Britanniques qui ont été témoins de l'affaire et qui ont pu recevoir les journalistes s'accordent pour déclarer que l'on a voulu assassiner M. Rendel.

L'amitié entre l'Espagne et l'Allemagne

MADRID— Ramon-Serrano Suner, ministre des affaires étrangères d'Espagne, a déclaré que personne ne devrait douter de "la fermeté inébranlable de l'amitié entre l'Espagne et l'Allemagne". Les deux pays, a-t-il dit, ont en vue une seule chose: une nouvelle Europe.

BERLIN — L'Agence allemande de nouvelles annonce qu'un journaliste américain, Richard-C. Hottelet, représentant d'une agence de nouvelles des Etats-Unis a été arrêté sur de graves soupçons d'espionnage en faveur d'une puissance ennemie.

L'Association d'Education des C. F. du Manitoba

Avis au Personnel Enseignant

Ceci est pour rappeler à nos instituteurs et institutrices qu'il est grand temps pour eux de nous faire parvenir la liste de leurs élèves qui désirent prendre part au prochain concours du 17 mai.

Le temps est maintenant venu d'imprimer les questions de ce concours et pour cela il est indispensable que nous connaissions, au moins d'une manière approximative, le nombre de concurrents. Il est déjà arrivé dans le passé que certaines de ces listes nous sont parvenues quelques jours seulement avant l'examen, alors que le questionnaire était déjà rendu sur les lieux. C'est beaucoup trop tard et nous voudrions éviter ces ennuis. Pour cela, que l'on veuille donc dès maintenant remplir ce devoir.

Le Secrétaire.

Détermination invincible des Américains

WASHINGTON — Le président Roosevelt a parlé, samedi soir, au diner annuel de l'association des correspondants de la Maison Blanche. Il a affirmé avec une grande force la détermination du peuple américain à débarrasser le monde du nazisme.

Le président a salué l'adoption par le congrès du bill de prêt-location comme une décision mettant fin "à toute tentative d'apaisement dans le pays; la fin des objurgations pour nous entrainer du côté des dictateurs; la fin du compromis avec la tyrannie et les forces d'oppression".

Le discours de Roosevelt ne s'adressait pas seulement au peuple des Etats-Unis. Il a aussi été transmis par ondes courtes en quatorze langues, y compris celles des nations occupées par l'Allemagne.

Points saillants

Voici les points saillants des déclarations du président:

La grande tâche du jour est de transporter les produits de la ligne de nos usines aux lignes de bataille de la démocratie—immédiatement.

Toutes les classes de la population auront à faire des sacrifices au nom du pays et des libertés menacées.

Il faudra se contenter de moindres profits d'affaires et les taxes seront nécessairement plus élevées.

La détermination de l'Amérique ne doit pas être entravée par les profits excessifs de guerre, les grèves et le sabotage délibéré.

Que les dictateurs d'Europe et d'Asie ne doutent pas de notre unanimité actuelle. Le monde sait maintenant que nous nous rendons compte du danger qui nous menace et que, pour y faire face, notre démocratie s'est mise à l'oeuvre.

Nous savons que si l'autocratie prussienne était assez mauvaise, le nazisme est bien pire encore... Ces hommes et leurs partisans hypnotisés appellent cela un ordre nouveau. Ce n'est pas un ordre et il n'est pas nouveau... L'humanité n'acceptera jamais d'une façon permanente un système imposé par la conquête et basé sur l'esclavage.

Le Pape et le Vatican sont rationnés

CITE DU VATICAN — Le rationnement a été décrété pour toute la Cité du Vatican. Ceci affecte tous les habitants de la Cité, y compris Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Les rations seront toutefois légèrement plus généreuses que pour les citoyens de l'Italie. Ainsi, les Vaticanais pourront boire une livre de café par mois, alors que les Italiens en général ne peuvent consommer de café.

L'inspecteur C-J. Magnan à la retraite

QUEBEC — M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales de la province de Québec, a pris récemment sa retraite après avoir consacré sa vie entière à l'éducation de la jeunesse.

Pendant un demi-siècle, il avait publié une revue mensuelle de pédagogie, "L'Enseignement Primaire".

Membre de la Société Royale du Canada, M. Magnan est le premier instituteur canadien-français qui ait franchi le seuil de notre Académie canadienne.

Il est aussi docteur en pédagogie de l'Université de Montréal et docteur ès-lettres des Universités Laval et d'Ottawa.

L'hon. W. J. Major est nommé juge

L'hon. W. J. Major, procureur général du Manitoba, a été nommé juge de la cour du banc du roi, vendredi, par l'hon. Ernest Lapointe. Il détenait trois portefeuilles et faisait partie du cabinet Bracken depuis 14 ans. Aucun procureur général n'a occupé plus longtemps la position dans la province.

M. Major remplira la vacance créée par la mort du juge F. G. Taylor, décédé le 1er janvier 1939.

Né à Somerset, Angleterre, le 10 novembre 1881, M. Major vint au Canada à l'âge de 20 ans et y passa la première année sur une ferme, à Fleming, Sask., avant de venir achever son instruction et étudier le droit à Winnipeg. Admis au barreau en 1913 et créé conseil du roi en 1928, il fut nommé procureur général en avril 1927, avant d'être député. Deux mois après, il était élu pour représenter Winnipeg.

L'hon. W.-J. Major

Rôle important

Comme procureur général et comme président du comité des amendements aux lois, M. Major a joué un rôle important dans toute la législation manitobaine adoptée depuis 14 ans. Les principales mesures introduites durant cette période ont été: la nouvelle loi de contrôle des liqueurs (1928), la suppression de la peine de la prison pour dettes (1931), la loi de circulation sur les routes. Il a mené à bonne fin la revision et la refonte des lois du Manitoba, travail qui a demandé plusieurs années.

Son successeur

Deux noms sont mentionnés comme ceux des successeurs possibles de M. Major: l'hon James McLenaghen, ministre de la santé, et l'échevin de Winnipeg C. Rhodes Smith. La nomination du premier entrainerait une nouvelle distribution des portefeuilles, mais pas forcément un ministre de plus dans le cabinet, qui serait réduit de 13 à 12 membres.

Indigne d'un gentilhomme qui porte l'uniforme du roi

OTTAWA — M. George White, ou plutôt le capitaine George White, député conservateur de Hastings-Peterborough, a demandé la conscription des hommes pour service "n'importe où dans le monde" et il s'est lancé dans une attaque à fond contre la province de Québec. D'après lui la conscription des hommes est la seule solution à apporter aux difficultés que rencontre actuellement le recrutement. Ces difficultés sont aggravées du fait que l'enrôlement est en partie volontaire et en partie obligatoire. M. White a critiqué l'entrainement militaire de trente jours. Il y est allé rondement. Son discours a donné lieu à plusieurs interpellations. La partie la plus importante de ses remarques portait contre la province de Québec et contre M. Ernest Lapointe.

Contre le Québec

"Je veux parler du discours prononcé en cette Chambre par le ministre de la Justice. Dans ce discours il a dit que la province de Québec est opposée à un gouvernement national et que sa province n'acceptera pas un tel gouvernement. Son discours a soulevé de grands applaudissements, y compris ceux du premier ministre. J'aimerais dire au ministre de la Justice qu'il existe d'autres régions au pays que la province de Québec. Il est temps que l'on se rende compte du fait que le pays ne saurait être gouverné plus longtemps par les dictées et les volontés de la province de Québec".

"Etes-vous assez aveugles dans cette province (de Québec), pour ne pas voir ce qui s'en vient? Est-il vrai que vous ne vous occupez que des votes et du résultat de la prochaine élection? J'avertis le ministre de la Justice que ses paroles feront plus pour créer la désunion au pays et pour nuire à l'effort de guerre que tout ce qui a été dit depuis le début de la guerre. Le cri de conscription est de nouveau lancé. Votre gouvernement a adopté une mesure de conscription et lorsque le vote a été pris en cette Chambre, tous ont voté en faveur de la mesure, à l'exception de deux députés. Je demande au ministre ce qu'il aurait l'intention de faire dans le cas où nos armées essuieraient des revers outre-mer et où il deviendrait nécessaire de fournir des renforts, même en ayant recours à la conscription".

M. Ralston intervient

Le ministre de la Défense nationale a fait la leçon au capitaine White. "Je veux dire avec toute la force dont je suis capable, a déclaré le ministre, qu'un membre de cette Chambre qui parle d'unité et de coopération et en même temps prononce un discours comme celui que le député de Hastings a prononcé cet après-midi n'est certainement pas conséquent avec lui-même, pour employer un euphémisme. Mon honorable ami suivait un homme (M. Manion) qui a promis qu'il n'y aurait jamais de conscription au Canada. M. White a été élu sur ce programme. Et cependant il se lève aujourd'hui et parle de la province de Québec comme si elle conduisait le pays. Je dis à mon honorable ami que cela est indigne d'un membre de cette Chambre, d'un gentilhomme qui porte l'uniforme du Roi, comme il le fait actuellement".

M. Ralston a répondu aux accusations de tolérer du favoritisme dans l'armée et de ne pas faire assez pour la guerre.

Nouvelles Brèves

MONTREAL — Mlle Augustine Bourassa, fille du peintre Napoléon Bourassa et d'Azélie Papineau, petite-fille de Louis-Joseph Papineau et soeur de M. Henri Bourassa, est morte à l'Institution des Sourdes-Muettes, où elle était pensionnaire depuis vingt-sept ans. Elle était âgée de 82 ans.

BUFFALO — L'Université de Buffalo vient de confier une chaire de professeur au romancier et historien français André Maurois. Celui-ci donnera trois cours durant les mois d'avril et de mai.

VICHY — Au cours d'une réunion tenue sous la présidence du maréchal Pétain, le conseil des ministres a décidé la création d'un commissariat général aux questions juives.

LONDRES — Un nouveau journal — "le seul journal allemand libre en Europe" — est publié par des Allemands anti-nazis domiciliés à Londres. Cette nouvelle feuille s'appelle Die-Zeitung.

VICHY — Le gouvernement français a nié officiellement que des bases allemandes aient été établies dans le Maroc français ou en d'autres endroits de l'Empire français.

COLOGNE, Allemagne — Le cardinal Schulte, archevêque de Cologne, est décédé à l'âge de 69 ans. Archevêque de Cologne depuis 1920, il avait été élevé au cardinalat en 1921.

BERLIN — Un incendie d'origine inconnue s'est déclaré à bord du grand paquebot "Bremen", dans un port allemand.

ROME — L'Angleterre a prévenu l'Allemagne et l'Italie que si les avions de l'axe bombardait Athènes, la R.A.F. attaquerait Rome.

Franco refuse de "collaborer"

LONDRES — Des messages diplomatiques neutres venant d'Espagne rapportait que le général Francisco Franco a congédié son ambassadeur à Berlin, à la suite de la pression exercée par l'Allemagne pour entrainer l'Espagne dans la guerre.

Cet ambassadeur, le général Eugenio Espinosa de Los Monteros, avait récemment reçu de Joachim von Ribbentrop, le ministre allemand des Affaires étrangères, des ouvertures en vue d'une "collaboration germano-espagnole" dans la guerre.

Franco a rejeté ces propositions, toujours d'après les messages diplomatiques, et a même rappelé l'ambassadeur Espinosa de Los Monteros pour envoyer à sa place le ministre espagnol en Suisse, Domingo de Las Barcenas.

Depuis une semaine, on entendait de plus en plus parler d'une pression allemande croissante sur l'Espagne. D'après certains rapports, Hitler aurai voulu entrainer l'Espagne dans la guerre en lui empruntant des bases aériennes et sous-marines. D'autres sources nous apprennent que la principale demande d'Hitler consistait en un droit de passage pour les avions de guerre allemands au-dessus du territoire espagnol, leur permettant de voler au Maroc. Par ce moyen, on aurait réussi à entrainer l'Espagne dans le conflit.

Canadiens de Belgique

Au poste de radio CKY, le mercredi 19 mars, à 4 h., M. L. de Nobele parlera des "Canadiens de Belgique". Cette causerie fait partie du programme de l'Université du Manitoba.

La tempête fait quatre victimes au Manitoba

Le violent blizzard qui s'est élevé subitement samedi soir, interrompant les services de communication et bloquant les routes dans les districts ruraux, a fait quatre victimes au Manitoba: Isaac I. Fast, instituteur à l'école Carmichael, à quatre milles au sud-est de Niverville; Mme John Janzen, de Winkler, et sa fillette de six ans et demi; un Indien non identifié de la réserve de Swan Lake.

Dans le Nord-Dakota et l'ouest de Minnesota, où la tempête a été beaucoup plus violente encore, en compte jusqu'à 44 victimes.

Le cours de perfectionnement agricole à la Maison St-Joseph d'Otterburne

Chronique de la dernière semaine
Clôture des cours

Nos cours viennent de prendre fin. C'est dommage pour nous, car, comme s'exprimait l'un du groupe, nous étions rendus que nous en savions juste assez pour comprendre que nous avions besoin d'apprendre. Tout de même, il faut dire que ces cinq semaines de séjour à la Maison Saint-Joseph ont servi à nous faire acquérir une certaine somme de connaissances dans le domaine agricole et en d'autres matières qui ont été touchées occasionnellement. Si ces cours peuvent convaincre chacun de nous de la nécessité de cultiver non seulement avec son corps, mais encore plus avec sa tête! Puisque le bon Dieu nous en a donné une, elle peut et elle doit servir, même en agriculture.

La dernière semaine a été tout à fait féconde en événements divers; surtout par les visiteurs distingués que nous avons reçus. Nous y reviendrons plus loin dans cette chronique.

Les principaux cours ont été donnés par M. S. H. Tallman, machiniste expert du département de l'agriculture. M. l'agronome Lafrance a traité de l'élevage du mouton et ses dernières classes ont porté sur l'économie rurale et divers autres points opportuns. Le Frère Gagnon a donné une démonstration des premiers éléments de secourisme et nous avons eu un entretien sur la guerre et ses effets. Le Frère Laflamme a enseigné la taille des arbres fruitiers.

Mardi, tous nous avons subi gratuitement un examen médical complet.

Mardi encore, un groupe de personnages des plus distingués nous ont fait l'honneur d'une visite: M. l'abbé A. d'Eschambault, chancelier du diocèse, l'hon. ministre Marcoux, le député Préfontaine, M. l'abbé Normandin, curé de Thibaultville, ainsi que M. Roland Couture. Ces messieurs ont pris le souper chez les religieux, et dans la soirée, nous nous réunissions pour entendre M. l'abbé d'Eschambault nous servir une splendide leçon d'histoire (comme il a le secret de le faire) sur certains de nos droits français au Manitoba dans le domaine scolaire. Une leçon qui s'impose est que nous détenons des positions et que malheureusement nous ne sommes pas assez au fait et qu'il faut des éveilleurs comme l'abbé d'Eschambault pour nous le faire savoir et stimuler notre fierté nationale. L'honorable M. Marcoux et M. le député Préfontaine ont aussi adressé la parole. M. Roland Couture a fait dérouler sur l'écran des pellicules cinématographiques gracieusement fournies par la Compagnie du Pacifique Canadien. Notre président Eugène Genest a souhaité la bienvenue en notre nom à tous ces bons amis et le R. P. Poulin, C.S.V., directeur de la Maison St-Joseph, a daigné les remercier.

Vendredi, c'était clôture des cours, distribution des certificats et repas du départ. Pour la circonstance, nous recevions Mgr Jubinville, grand vicaire du diocèse, M. MacKay, directeur de l'"Extension Service," et son assistant, M. Frazer, MM. les curés d'Otterburne et de Saint-Pierre-Jolys, le R. P. Philippot, O.M.I., prédicateur de la retraite annuelle au couvent des religieuses P. M. S. J. Les religieux de la Maison Saint-Joseph ont partagé notre table et le service fut fait par des religieux et par des élèves de l'institution. Notre président, Eugène Genest, qui occupait le fauteuil d'honneur, s'est levé à la fin du repas pour souhaiter la bienvenue à Mgr le Grand Vicaire et pour présenter à M. MacKay une idée générale de ce qu'ont été nos cours, pour remercier les autorités de la Maison Saint-Joseph et pour témoigner notre vive reconnaissance à M. l'agronome Lafrance. Mgr Jubinville a bien voulu nous adresser la parole ainsi que M. MacKay. Ensuite, M. Lafrance a procédé à la distribution des certificats. Les trois premiers ont été décernés à Eugène Genest Ernest Tayler et Isidore Moquin, ce qui leur a valu à tous trois de recevoir un prix spécial. Le R. P. Poulin, directeur de la Maison Saint-Joseph, nous a laissé le mot final. Le Rév. Père s'est dit très satisfait de notre groupe. Il a souligné qu'on n'avait eu à déplorer aucun trouble disciplinaire, bien que nous n'ayons pas eu de surveillant et de surveillance. Cette petite fête s'est terminée par le chant de l'O Canada.

Avant que prenne fin notre tâche de chroniqueurs, nous tenons à faire savoir notre satisfaction intime d'avoir suivi ces cours de perfectionnement agricole et si l'on nous permet de donner un conseil, nous suggérons à nos jeunes compatriotes de suivre notre exemple, car M. MacKay nous laisse espérer d'autres cours à la Maison Saint-Joseph, l'an prochain, si les circonstances s'y prêtent. S'il le faut, que l'on commence immédiatement à économiser régulièrement pour amasser la petite somme nécessaire aux pensionnaires qui se proposent d'une telle aubaine.

Il nous reste à remercier. Nous ne pouvons nous adresser à tous individuellement, car la liste s'allongerait beaucoup, mais nous voulons faire une mention d'honneur à la Maison Saint-Joseph et à M. l'agronome Lafrance. Nous avons trouvé à la Maison Saint-Joseph des coeurs et des locaux pour nous accueillir et M. l'agronome Lafrance s'est révélé organisateur habile et zélé, professeur intéressant et qualifié. Et le dernier merci nous le réservons pour le journal La Liberté.

Le Comité de la chronique,
François Proulx et
Isidore Moquin.

Le commodore de l'Air E. W. Stedman, qui dirige le service du génie aéronautique au Conseil de l'Air du Canada.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 12 mars

On prédit une prompte capitulation de la Yougoslavie, qui accepterait les exigences de l'Allemagne et signerait le traité d'alliance tripartite.

La Royal Air Force a attaqué, la nuit dernière, la grande base navale allemande de Kiel où elle a allumé d'énormes incendies et provoqué de puissantes explosions.

En Albanie, les Italiens ont attaqué en six points différents, avec des effectifs considérables, mais ont été partout repoussés.

Le ministère des Dominions a révélé aujourd'hui que la Grande-Bretagne a envoyé dans le Proche-Orient les troupes australiennes et néo-zélandaises qui se trouvaient en Angleterre.

Jeudi 13 mars

L'aviation allemande a effectué la nuit dernière contre Liverpool et les autres ports de la Mersey la plus violente attaque que l'on ait vue depuis l'automne dernier, mais la défense anglaise contre-avions a descendu neuf avions de bombardement.

De gros et nombreux incendies ont été allumés à Berlin par les raiders, qui se sont servis de bombes très lourdes.

En Albanie, la grande offensive ordonnée par Mussolini a échoué, par suite de la résistance énergique des Grecs.

Vendredi 14 mars

Un communiqué annonce aujourd'hui que l'attaque aérienne anglaise de la nuit de mercredi à jeudi a fait 26 morts et 28 blessés à Berlin.

A Washington, le secrétaire de la guerre Stimson a déclaré que du matériel de guerre cédé à la Grande-Bretagne en vertu de la loi du prêt-bail est déjà en route vers sa destination.

Le commandement de la Royal Air Force en Grèce annonce aujourd'hui que les aviateurs anglais ont descendu 14 avions de chasse italiens hier, au cours d'un combat aérien livré au-dessus du secteur de Tepelini-Klisoura, sans perdre eux-mêmes un seul appareil.

La Royal Air Force a, la nuit dernière, effectué sa seconde attaque massive consécutive contre le grand port allemand de Hambourg et mis le feu aux dépôts de pétrole de Rotterdam.

Le premier lord de l'Amirauté, M. A. V. Alexander, a déclaré, au dîner des courriéristes parlementaires, que la victoire de la Grande-Bretagne n'est pas seulement assurée, mais qu'elle sera prompte, si l'Empire peut tenir jusqu'à ce que l'on ait reçu l'aide des Etats-Unis.

Samedi 15 mars

Près de 100,000 hommes de troupes britanniques, avec artillerie, chars d'assauts et munitions, débarquent dans les cinq principaux ports de Grèce.

L'amiral sir Percy Noble est nommé commandant en chef de la "bataille de l'Atlantique".

Dimanche 16 mars

Au cours de la semaine qui vient de finir, 42 avions allemands ...

On annonce de sources grecques autorisées que l'offensive de sept jours en Albanie, dirigée personnellement par Mussolini, a mis hors de combat au moins 50,000 Italiens.

Hitler proclame de nouveau sa foi dans la victoire finale et déclare que le secours de l'extérieur n'empêchera pas l'Angleterre d'être battue.

La résistance de la Yougoslavie à la pression allemande s'affermit brusquement, influencée par la ferme attitude des Etats-Unis et l'arrivée d'une force expéditionnaire britannique en Grèce.

Lundi 17 mars

Les troupes impériales britanniques ont repris Berbera, capitale de la Somalie anglaise, occupée par les Italiens depuis le mois d'août.

Bristol a subi une attaque la nuit dernière; des milliers de bombes incendiaires ont été lancées sur la ville. Un coup direct sur un abri public a fait de nombreuses victimes.

Lloyd's annonce que les pertes de bateaux britanniques, alliés et neutres ont presque atteint cinq millions de tonnes — 700,000 tonnes de plus que dans les premiers deux ans et demi de l'autre guerre.

Mardi 18 mars

L'Allemagne a maintenant 16 divisions (240,000 hommes) à proximité de la frontière grecque-bulgare.

Washington est informé qu'un sous-marin allemand a été envoyé à travers l'Atlantique pour opérer le long des côtes américaines.

Le roi George II de Grèce a envoyé des félicitations personnelles à son armée, à la suite du succès remporté contre l'offensive d'une semaine en Albanie dirigée par Mussolini en personne.

Le ministre de la Défense, M. Ralston, a déclaré hier en Chambre que les hommes dans l'armée active canadienne et dans la réserve sont amplement suffisants pour les besoins immédiats.

Menaces fascistes

ROME — Dans les milieux politiques italiens, on déclare que l'adoption du bill d'aide à la Grande-Bretagne va certainement plonger les Etats-Unis dans la guerre, "car l'Axe est décidé à ne pas rester coi tandis que des cargaisons d'armes et de munitions seront expédiés à la Grèce et à la Grande-Bretagne". Les fascistes disent que les navires et les sous-marins de l'Axe couleront tous les vaisseaux d'approvisionnements allant vers l'Angleterre, quel que soit leur pavillon.

Deuxième anniversaire du couronnement de Pie XII

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le Pape Pie XII a assisté de son trône de la chapelle Sixtine à la messe qu'a chantée Son Eminence le cardinal Pignatelli di Belmonte, âgé de 89 ans, doyen du Sacré Collège, à l'occasion du deuxième anniversaire de son couronnement.

Des parents du Souverain Pontife ont assisté à la messe, ainsi que les représentants diplomatiques accrédités au Vatican, les Chevaliers de Malte et les membres de l'aristocratie romaine.

"Voici la France de ce mois"

Février 1941—Sommaire

France de janvier, J.-P. F.; La France continue, Maréchal Pétain; Le sens de l'unité nationale, Charles Maurras, de l'Académie française; La Presse de Paris sous l'occupation allemande, Henri Longa; La nouvelle organisation municipale, Marcel Peyrouton; L'Afrique du Nord et la France, d'après René Chambre; Charles Huntziger, Edouard Helsey; Le retour de Vienne; Porto-Bardia, M.-Edith de Bonneuil; Guillaumet, Antoine de Saint-Exupéry; Bibliographie; Un chasseur; croquis de guerre VI, Jean Baradez; L'état de réfugié, A.-N. Lequeux; La leçon du Dieu Enfant, François Mauriac, de l'Académie française; Enfants de France, Marg. Frawley; Rodin, Georges Grappe; Les poètes et la guerre, Tristan Derème; A la France, 1939, P.-Jean Jouve; Pour une politique du théâtre, M. Martin du Gard; Léon Chancerel et les comédiens routiers, l'Alerte; Les Compagnons de Saint-Gervais, Peit-Gris; Troisième classe, Paul Morand; Liste des camps de prisonniers internés en Allemagne; Une semaine dramatique de l'Histoire de France, Jean Montigny. Chronique.

Revue de 96 pages. Abonnement: $3.00 par an. Distributeur au Canada: Librairie J.-A. Pony, 554 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Saint-Léon

Le dévouement et la complaisance de nos généreux paroissiens ne manquent jamais à l'oeuvre paroissiale. Notre couvent bénéficie d'année en année du bon esprit d'entente, de charité qui anime chacun. Soirées de cartes, contributions de corvées, charriage du combustible gratuitement, etc.

Merci à tous et à chacun; les noms des bienfaiteurs sont gardés dans les registres de la reconnaissance, en attendant les rétributions de l'au-delà.

Il y aura une messe célébrée au couvent aux intentions des bienfaiteurs, le 19 mars prochain, jour de la fête de Saint-Joseph.

Lorette

Le 9 mars dernier, plusieurs membres du club "Le Voyageur" passaient la journée parmi nous. Il va sans dire que ce fut une journée fort intéressante.

Nous avons d'abord été favorisés de bien beau chant à la messe, ainsi qu'à vêpres. Dans l'après-midi, il y eut jeux à la patinoire, amusements pour les enfants, et dans la soirée, partie de cartes à la salle paroissiale.

La partie de cartes, avec M. Lucien Dubreuil, président des "Voyageurs", comme maître de cérémonies, fut une des plus récréatives qu'il y ait eu à Lorette. Après le jeu du whist, "Les Voyageurs" nous divertirent pendant à peu près deux heures de leurs chants et jeux. Le tableau présenté par le Dr Dubé, son assistant le Dr Saint-Germain et le patient Lévêque, souleva de chauds applaudissements. M. Lévêque, nous espérons que vous êtes complètement rétabli de l'opération que vous avez dû subir: il n'arrive pas souvent qu'un malade a le triste sort de tomber entre les mains de chirurgiens tels que Dubé et Saint-Germain.

Le magnifique gâteau décoré de l'emblème des "Voyageurs" et que ceux-ci nous avaient apporté, a été gagné par Mlle Rose Desmarais. Les prix pour le whist furent gagnés par Mmes A. Turcotte et M. Bisio, MM. A. Marcoux et Cournoyer; le prix d'entrée par Mme Roger Marcoux, et les prix de rafle par MM. Emile Gauthier, Grégoire Jeanson et Idlas Dugas. Les recettes nettes ont été de $52.00.

Les intéressés du "Club Sportif Taché" remercient très sincèrement "Les Voyageurs" qui voulurent bien se rendre à leur invitation et les amis qui se rendirent en bon nombre à la soirée. Merci et revenez-nous!

Tableau d'honneur au couvent

GRADE XII — Jean Guppy, Odile Saint-Pierre, Anna Kristionsen, Pauline Ambroski.

GRADE XI — Angèle Gauthier, médaille; Helen Stefura, Eden Guppy, Irène Haddock, Lucille Gendron, Vlasta Metejka, Marcelle Desorcy.

GRADE X — Alma Laurin, Léa Arpin.

GRADE IX — Thérèse Péreux, médaille; Nita Dawson, Thérèse Désorcy.

GRADE VIII — Claire Laurin, médaille; Thérèse Skotnicki, Lenore Mourant, M.-Jeanne Dugas, Suzanne Marcoux.

GRADE VII — Madeleine Jeanson.

GRADE VI — Helen Funk, Eva Bohémier.

GRADE V — Armand Arpin, Marcelle Jeanson, Fabiola Jeanson.

GRADE IV — Claire Marcoux, Angèle Arpin, Reine Therrien, Jean-Marie Audette, Juliette Audette.

GRADE III — John Funk, Roger Arnould, Lucien Dufresne, Phyllis Gauthier, Denise Marcoux, Tina Funk, Jacob Funk.

GRADE II — Frank Antoniuk, Irène Arnould, Emma Jeanson, Jeannie Funk, Harvey Winters, Alice Jeanson, Marie-Josèphe Jeanson, Anne Dugas.

GRADE I — Denis Trudeau, Hélène Saint-Pierre, Carmelle Therrien.

Cours préparatoire — Alma Audette, Lucille Marcoux, Glenn Reimer.

Laurier

Le 9 mars, réunion à la salle pour une partie de cartes. Deux heures durant, nos bridgeurs ont pu se satisfaire, et nos joueurs de whist sont restés bien tranquillement à leur place.

Vers 10 heures du soir, notre directeur d'études gravit son calvaire, car les bombes vont éclater autour de lui; à grands traits il expliqua le mécanisme de la Caisse Populaire. M. Henri Doucette, co-instituteur, reprit ses fonctions et, sur le tableau, donna la théorie des intérêts diminués à chaque versement. Alors arrivent les obus d'un côté et d'autre. Une chance qu'ils n'étaient pas explosifs, autrement notre directeur aurait été "capout". Il est vrai qu'il a le dos large; il peut en entendre et en lire, ça glisse. Une heure d'objections et 40 noms ont été donnés, futurs membres; 40 autres sont promis. Donc nous allons avoir notre Caisse Populaire à Laurier.

A l'issue de la partie de cartes, fut tirée une boite de chocolat, donnée par Mme Evariste Guay, au profit de la Croix-Rouge; elle fut gagnée par M. Tom Hunter.

Nos petits croisés se sont organisés et ont désiré, tous les quinze jours, se réunir à la table sainte, en vue d'implorer leur grand frère Jésus de prendre en pitié les petits croisés de France, de Belgique et d'ailleurs.

• • •

M. Henri Bougearel, consul de France, a désigné Mme François Maguet pour vouloir bien de nouveau exercer son dévouement au profit de nos bébés de France et des réfugiés français. Français de France, encouragez par vos dons votre zélatrice locale en lui donnant. Sachez que vous soulagez ceux qui souffrent pour vous.

• • •

A reçu le sacrement de baptême, Joseph-Lucien-Paul, fils d'Antoine Delaurier et de Juliette Duruisseau.

• • •

Un ange au ciel; le bébé de M. Braconnier et de Rose Pelletier.

• • •

Le mardi 11 mars, les dames et demoiselles du Club d'Economie Domestique ont donné un rendement de compte de leurs activités de l'année.

Une nombreuse assemblée se réunit à la salle paroissiale et à 2 h. 30 les accords de "O Canada" ouvrirent l'intéressante session.

Dans quelques phrases originales et bien françaises, notre bon et dévoué M. le curé souhaitait la cordiale bienvenue; puis, au grand étonnement de tous, il poussa la condescendance jusqu'à exprimer dans la langue d'Albion les plus gracieux "How do you do" aux distingués visiteurs du département d'Agriculture.

L'art et le talent abondent à Laurier, nos dames et demoiselles nous en ont donné des preuves tangibles, lorsqu'elles nous ont expliqué, en termes choisis et appropriés, leur part du travail accompli pendant les mois d'hiver. De magnifiques tables démontraient les grandes lignes des cours suivis.

M. Evans, le député du ministère de l'Agriculture, a su captiver l'auditoire par ses paroles sur les produits de la ferme en temps de guerre. M. Henri Doucette s'est fait l'interprète du cercle des dames pour remercier Mlle McConnell de son grand dévouement parmi nous. M. Connor, de Dauphin, a félicité nos dames du bel ouvrage fait pendant l'année et les a vivement encouragées à continuer les cours l'an prochain. Puis Mlle McConnell, avec son bon sourire irlandais, a expliqué avec éloquence et grâce comment dresser un jardin potager. L'après-midi fut vite passé et à cinq heures il a fallu se séparer mais non sans avoir pris la ferme résolution de continuer ces cours si pratiques et si intéressants.

• • •

Dimanche 23 mars, partie de cartes donnée par la Ligue du Sacré-Coeur. Cordiale invitation à tous.

St-Pierre-Jolys

Le personnel enseignant, les élèves des grades supérieurs et de l'école ménagère, ainsi que plusieurs dames et demoiselles de la paroisse, se réunissaient, le 10 mars, dans la salle paroissiale pour la soirée de la Doctrine chrétienne. M. le curé compléta la série de conférences sur les idéaux en nous parlant du caractère.

Voici comment M. le curé nous définit le caractère: c'est une volonté ferme au service d'un bel idéal. Les gens dont l'idéal n'est ni honnête, ni vertueux, ni généreux, agissent par énergie pure et simple. Peuvent avoir de l'énergie les tyrans, les mondains, les ambitieux, les opiniâtres, mais ce ne sont pas des personnes de caractère, car leurs idéaux sont mauvais.

La fermeté de la volonté se manifeste par la faculté de passer de l'inertie à l'action, de prendre une décision avec réflexion respectant toujours les droits de Dieu, du prochain, de la justice et de la charité. Il est très important de savoir se décider dans les choses ordinaires et de poursuivre ce que l'on a commencé. Le grand ennemi de la fermeté de la volonté, c'est le caprice. On le combat par des moyens naturels tels que la répétition des actes de la volonté, afin de développer par l'exercice ce que l'on possède en germe par nature. C'est en agissant qu'on apprend à agir et en agissant dans un sens déterminé qu'on acquiert la constance pour contourner ou vaincre les difficultés. L'obéissance détruit non seulement le caprice, mais aussi affaiblit l'amour-propre. Le grand moyen surnaturel est l'état de grâce qui donne des secours considérables pour fortifier la volonté comme pour éclairer l'intelligence. Une personne ne peut pas modifier son tempérament, mais elle peut accentuer ses qualités et corriger ses défauts par la force de son caractère.

Une Jéciste.

Saint-Laurent

Le 13 mars avaient lieu à l'église paroissiale les funérailles de Rose Cyr, enfant de M. et Mme Charles Cyr, décédée à la résidence de ses parents, le mardi précédent, dans sa dix-septième année, après une maladie de deux semaines. Lui survivent, outre son père et sa mère, Louis, Mme Horace de Laronde (née Hilda), Edmond, soldat actuellement en Angleterre, Pierre et May.

• • •

Le 16, baptême de Marie-Flore-Mathilde, enfant de Célestin Guiboche et de Marie-Rose Leclerc. Parrain et marraine, M. Etienne Ducharme et Christine Guiboche.

La Broquerie

Tableau d'honneur de février

GRADE XI— Blanche Gaboury, Marguerite Lafortune.

GRADE X — Louise Emond, Florence Rocan.

GRADE IX — Ida Lafortune, Yvonne Lafortune.

GRADE VIII— Estelle Clément, Denise Rocan.

GRADE VII— Florence Savard, Thérèse Nadeau.

GRADE VI — Denise Emond, Georgette Lafortune.

GRADE V — Yolande Clément, Joseph Mireault.

GRADE IV — Eloise Gagnon, Joséphine Pelletier.

GRADE III — Jeannine Dupas, Lucille Normandeau.

GRADE II (a) — Denise Normandeau, Marie-Thérèse Rocan.

GRADE II (b) — Léo Clément et Odile Beaupré, Lucien Rocan.

GRADE I — Marie Beaupré, Oscar Gagnon.

Cours préparatoire— Rita Normandeau, Jeannine Millier.

Association d'Education

Saint-Eustache

Percepteurs: MM. Albert Desjardins, Willie Girard, Harry Hogue, Alphonse Houde, Clément Lachance, Willie Carrière.

$2.00 — A. Picard, Lucien Marchand, Wm-G. Carrière.

$1.00 — MM. F. Lachance, P. Goulet, Louis Chabot, C. Chabot, E. Albert, Raoul Allard, Albina Bonin, W. Girard, J.-H. Lachance, Laurent Chabot, Eva Girouard, Maurice Duclos, Théo. Rivard, Alph. Houde, C. Lachance, Albert Gauvin, P. Guay, Fred Desjardins, René Leclerc, Mme Joseph Lachance.

50 sous — MM. Alex. Desjardins, Pierre Leclerc, J. Beaudin, Albert Beaudin, A. Derocher, Léo Lacroix, A. Senécal, Dan. Bousquet, Emile Lacroix, Pat. Gladu, L. Rivard, Richard Senécal, A.-G. Senécal, R. Ménard, Alexandre Allard, C.-A. Allard, E. Girard, E. Beaudry, Albert Picard.

35 sous — MM. Alex. Saint-Germain, Joe Melnic.

30 sous — Mlle Joséphine Lussier.

25 sous — MM. A. Laramée, O. Lemieux, J.-P. Dionne, Tobie McKay, R. Beaudin, Théodore Gervais, Alexandre Hamelin, Anonyme, J.-A. Fleury, J. Rivard, J. Allarie, H. Hogue, W. Lacroix, Jos. Lacroix, A. Tanguay, H. Coyns, A. Carignan, Henri Saint-Germain, Louis Dumas, Henri Leclerc, Alex. Kirton, Alfred Fleury, Mlle T. Fleury.

Total: $42.25.

• • •

Saint-Boniface

Supplémentaire

Mme Léon Griveau, 212, rue Horace, $5.00.

Dans les "zones dissidentes"

VICHY, France — Un décret du gouvernement Pétain-Darlan annonce que tout Français qui mettra le pied dans le territoire contrôlé par le général de Gaulle sera déchu de sa nationalité. Le décret est rétroactif au 1er décembre 1940 et viserait ainsi les "zones dissidentes", soit l'Afrique Equatoriale française, Tahiti et les Nouvelles-Hébrides.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire — Fondé en 1913

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE.

Volume XXVIII — Numéro 46

Un ennemi national: la littérature indécente

LA LUTTE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA

La "National Organization for Decent Literature" des Etats-Unis, prit naissance à une assemblée de l'épiscopat catholique américain, en 1938. Un comité d'évêques fut chargé de mettre sur pied un organisme ayant pour but d'empêcher la publication et la vente de brochures et de magazines portant atteinte aux principes de la moralité chrétienne. Ce comité tint sa première réunion à Chicago, en décembre 1938. Il poursuivit si bien son travail que, moins d'un an après au mois d'octobre 1939, le mouvement enserrait le pays tout entier dans un vaste réseau formé par les sous-comités de cent diocèses. L'organisation en diocèses de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, comme partout d'ailleurs, se révéla, en cette circonstance, un merveilleux et puissant instrument d'unité et d'entente dans la poursuite d'un but commun.

Les chefs du mouvement ne s'en tinrent pas là. Ils sollicitèrent et obtinrent le concours d'autres organisations soucieuses de la moralité publique. Autorités civiles et sociétés protestantes donnèrent leur appui. Les revendications des catholiques eurent bientôt revêtu un caractère national. Ce n'était donc plus seulement au nom de la morale catholique, mais bien au simple point de vue de la morale naturelle, que l'on condamnait la littérature obscène et immorale qui inondait le pays. Il ne s'agissait pas seulement de protéger la moralité des catholiques, mais celle de la nation entière. La littérature pestilentielle que nous servent un grand nombre de magazines et de brochures à la mode constitue, en effet, une semence de vices et de crimes. Les faits sont là pour le prouver.

✦ ✦ ✦

Ce genre de littérature est une agence de sabotage aussi dangereuse que les espions du nazisme et du communisme et il est aussi urgent de lui faire la guerre que d'expédier des armes à ceux qui combattent les ennemis du christianisme sur les champs de bataille. C'est que les périls du dedans donnent plus à craindre pour la civilisation chrétienne que ceux du dehors. La littérature dont il s'agit ici est diamétralement opposée à la morale chrétienne et à la morale naturelle. En publiant des histoires, vraies ou fictives, qui font appel aux instincts les moins nobles de l'être humain, en faisant le récit du crime de manière à glorifier le crime et le criminel, elle est toute consacrée à l'exploitation du mal dans la vie des hommes.

Cette littérature possède malheureusement une force d'attraction extraordinaire. En plus d'offrir à la curiosité malsaine des foules, de la jeunesse surtout, une pâture que seules une vertu généreuse ou une éducation profondément chrétienne savent mépriser, elle utilise adroitement — et avec grand profit—les ressources incomparables de l'imprimerie. La popularité dont ces publications jouissent dans tous les milieux en fait d'excellents organes de réclame, ce qui est une source de revenus très élevés et permet aux éditeurs de ne rien épargner pour "bien" servir leurs lecteurs.

On conçoit facilement quelle influence néfaste ces magazines sensuels et hautement suggestifs exercent sur la jeunesse, surtout celle qui a grandi loin de l'influence bienfaisante du christianisme. Les jeunes de cette dernière catégorie se comptent par millions. Ils n'ont presque pas de résistance à opposer à la séduction exercée par ces feuilles dépravantes.

✦ ✦ ✦

Un mouvement semblable à la N. O. D. L. américaine a été lancé au Canada. Il n'a cependant pas encore pris toute l'ampleur et la vigueur de la campagne américaine. La "Croisade Nationale pour la Bonne Lecture" a été lancée au Canada par des Jeunesses Catholiques. Les autres organisations de jeunesse du Dominion ont emboîté le pas. Une requête fut envoyée au ministre du Revenu National, lui demandant d'user plus énergiquement des pouvoirs dont il dispose pour interdire certaines publications. Des assemblées furent tenues. Mais il reste encore du travail à faire. Dans ce domaine, tout individu est en mesure de faire sa part. De plus, il faut organiser des comités, préparer des campagnes, se concerter avec d'autres organisations, faire pression auprès des éditeurs et des distributeurs, faire intervenir les autorités civiles, etc.

Un commissaire d'école de Winnipeg, M. Pierre Tarasca, déclarait récemment, à une assemblée du comité de la direction des écoles de notre ville, que nous pouvons difficilement prétendre que nous combattons pour sauver la civilisation chrétienne si nous ne nous soucions pas de maintenir cette même civilisation chez nous —dans l'occurence, par l'enseignement de la religion dans les écoles. De même, il semblerait un peu étrange que l'on soit plus disposé à veiller, au péril même de sa vie, au maintien de la civilisation chrétienne chez le voisin plutôt que chez soi. Tout en songeant à repousser le loup qui veut entrer dans la bergerie, n'allons pas commettre la bévue de laisser à celui qui s'y est déjà introduit toute liberté de poursuivre son oeuvre de mort.

ROMÉE

Le poids des Etats-Unis dans la balance

L'événement le plus notable de la semaine écoulée est assurément l'adoption définitive, aux Etats-Unis, du bill de prêt-location et sa ratification immédiate par le président Roosevelt. On répète que les démocraties sont lentes à agir et ne peuvent lutter à armes égales avec les Etats totalitaires que n'entravent pas les discussions parlementaires, mais que l'on songe à tout le terrain parcouru par le peuple américain depuis septembre 1939. D'abord indifférent au sort de l'Europe et résolu à se tenir complètement en dehors de la guerre, le voilà aujourd'hui presque unanime dans sa résolution de tout faire pour aider à abattre le pangermanisme menaçant le monde. C'est à la force du sentiment populaire qu'il faut attribuer cette victoire de l'administration Roosevelt, dans laquelle les divisions de partis se sont presque effacées.

Dans les deux camps ennemis, personne ne peut entretenir aucun doute quant à la portée de l'acte que vient de poser la grande République américaine. Elle s'est engagée moralement à faire triompher le droit et la justice en jetant dans le plateau de la balance tout le poids de ses immenses ressources matérielles. Il n'est guère possible d'imaginer que ce geste n'entraînera pas un résultat décisif en faveur des Alliés. C'est une nouvelle phase de la guerre qui s'ouvre. On va voir à l'oeuvre des forces de destruction décuplées et peut-être des tentatives désespérées pour forcer la victoire.

Le jour même où le président Roosevelt apposait sa signature au bas de la loi historique, les Allemands reprenaient leurs attaques de nuit massives contre l'Angleterre, interrompues depuis près de quatre mois. C'est le début de la nouvelle offensive aérienne, dont l'intensité dépassera de beaucoup tout ce qui s'est vu jusqu'ici. On a dit que les Anglais, grâce à une "invention nouvelle", étaient désormais en mesure de parer à ces attaques de nuit, mais ce sont là des bruits auxquels il ne faut pas trop s'arrêter. Constatons seulement que la R.A.F., de son côté, s'est mise à pénétrer plus avant et en plus grande force en territoire ennemi. Les secours assurés d'outre-atlantique permettent de conserver maintenant plus d'appareils et plus de munitions à ces raids audacieux.

Le pacte d'amitié entre la Yougoslavie et l'Allemagne, qui devait être signé d'une heure à l'autre, demeure en suspens. Les nazis ont dû renoncer à leur projet d'avoir les Yougoslaves comme partenaires de l'Axe. Ceux-ci consentiraient à un "compromis" par lequel ils déclareraient leur amitié, remettant à plus tard—peut-être—leur admission dans l'Axe. Cette combinaison, qui laisse de côté le droit de passage en Yougoslavie et la démobilisation de l'armée, ne fait pas l'affaire des Allemands. Une forte opposition se développe à travers le pays contre la demande de démobilisation d'une armée à la veille d'atteindre le chiffre d'un million d'hommes. Les chefs du mouvement déclarent que toute concession aux nazis entraînera la chute du gouvernement, avec des soulèvements civils et militaires. Il semble impossible que les autorités résistent à l'opinion publique et à l'armée qui veulent le maintien de l'indépendance yougoslave.

L'attitude de la Turquie, en cas d'une invasion de la Grèce par l'Allemagne, demeure toujours indécise. D'après des sources diplomatiques, il serait à peu près décidé que l'armée turque ne tentera pas de secourir ses alliés en attaquant le flanc gauche des colonnes allemandes. Les experts militaires estiment qu'en abandonnant ses lignes fortifiées pour se battre à découvert, elle s'exposerait à subir le sort des Français et des Anglais en Belgique. Sa meilleure tactique sera d'attendre l'ennemi chez elle. On ne croit pas que le gouvernement turc se soit engagé en faveur d'une solution définie sur ce point, lors des pourparlers avec Anthony Eden. De plus, une déclaration de guerre des Turcs contre l'Allemagne doit avoir l'approbation de Moscou.

Mussolini semblait très désireux de remporter une victoire, ou un semblant de victoire, avant que les troupes de Hitler viennent mettre fin à une suite ininterrompue de défaites italiennes. Il s'est transporté en Albanie, croyant que sa présence suffirait à électriser ses soldats, mais l'offensive lancée sous son impulsion s'est révélée aussi désastreuse que les précédentes.

D. F.

Joseph Bonnet à l'orgue

Un concert d'orgue attire un choix d'auditeurs plutôt qu'une foule. D'habitude, un auditeur moyen se surprend au milieu d'une vague de distraction tandis que là-bas, bien loin, l'orgue continue son voyage musical, tout embrumé dans les sons gras, étrangement veloutés. Est-ce que l'orgue invite plus qu'un autre instrument à la rêverie? Nous le croyons; à l'église il est, plus que ne le serait le piano, un instrument de rêverie religieuse: la musique nous vient en bouffées solennelles, fourrées, douces, enveloppées et prend notre âme avec elle dans des sentiers d'oubli.

Cependant l'orgue est un excellent instrument de concert et quand il est dominé par un artiste tel que M. Bonnet, nous sommes conduits par lui dans des champs musicaux voisins de ceux où nous conduiraient Brailowski ou Yehudi Menuhin. Seulement, notre oreille, cette capricieuse, parce qu'elle n'est pas habituée à la richesse de l'orgue, s'égare un moment et se refuse à offrir son canal qui conduit à l'entendement.

M. Bonnet — dont la renommée s'étend sur deux continents — ne nous frappe pas par des artifices de virtuose; il nous touche par la vraie virtuosité qui est celle du coeur: il est arrivé à une telle maitrise de son instrument, ses doigts se sont mis si docilement au service de son âme que sa musique nous arrive sous un aspect simple; ne nous y trompons pas: c'est parce qu'elle est le produit d'années de recherches, d'étude et d'un talent parfaitement dominé; simple, mais habillée de cette grandeur qui fait les rois. Comme une peinture qui n'a pas voulu par des couleurs violentes arracher notre admiration, mais plutôt la gagner peu à peu par sa grandeur d'abord cachée, de même un morceau d'orgue de M. Bonnet ne veut pas nous séduire par sa redondance, mais il nous conquiert lentement par sa vérité. Cet artiste repousse la grandiloquence pour ne chercher que la grandeur; il n'est attentif qu'à la vraie qualité, la plus fine, la plus rare, la plus inhumaine, celle qui se trouve dans le son mis au service de la pensée plutôt que dans une couche de dorure sonore. Chaque minute de ce concert a été une minute de beauté étudiée, de pensée; chaque minute pouvait porter à rêver: une bonne rêverie cette fois qui, sur l'aile de la musique, est souvent si immensément productrice.

L'artiste s'efface pour faire vivre l'oeuvre seule, et c'est pourquoi elle nous vient, simple et vraie, comme si elle avait été faite sans effort sous le bâton de la grâce musicale. Sous les doigts de M. Bonnet — nous devrions ajouter "sous les pieds", puisque cette partie marcheuse de notre être est employée ici pour des desseins plus spirituels! — l'orgue n'est plus cet instrument aux sons trainants, languissant dans les plaines de l'indécision, qui conduisent à une demi-rêverie si voisine de l'ennui ou de l'inattention, mais c'est un instrument précis et solide, plus ample souvent que d'autres instruments de concert.

Le récital — qui était un concert-surprise organisé par le comité des "Celebrity Concerts" et qui eut lieu à Grace Church, le jeudi 13 mars — s'ouvrit par un Offerte de Raison où nous avons retrouvé l'ampleur et le solennel classiques des Haendel et des Lulli: musique de circonstance, distinguée, sans pompe, qui bien vite descend de ses hauteurs pour se divertir dans des dentelles de musique gaie.

La Toccata et Fugue en ré mineur de Bach a toujours été la reine de l'orgue; elle est plus complète que toute autre: d'abord dans sa Toccata, exubérante et ouverte, ensuite dans sa Fugue qui vient d'abord frêle et pure, comme tout thème de fugue, pour se grossir bientôt dans l'alternance et le mélange des voix: char d'assaut musical qui avance fort et convaincant jusqu'au moment où, se calmant, il s'arrête satisfait. Aucune surcharge dans cette musique: elle dit ce qu'elle a à dire, allant son chemin comme un cheval qui se lancerait dans la bataille, des visières de chaque côté des yeux pour être sûr de ne pas être effrayé.

Cabezon, Daquin, Guilmant, Gigout nous ont touchés par leur intimité: c'était tantôt comme une frange de musique assez douce pour accompagner une pensée religieuse, pas assez violente pour la déranger; tantôt la mélodie d'un Noël populaire émergeant des mers sonores; tantôt un thème aimable développé avec naturel, et une simplicité qui dissimulait pourtant une grande ingéniosité de composition. La Gavotte en fa de Martini a passé, charmante dans sa grâce pastorale du XVIIIe siècle, suivie à quelque distance de la Pièce Héroïque de Franck, commençant par un portail d'éloquence pour s'oublier ensuite dans des développements où passait un air rafraichissant et original du XXe siècle; le Scherzo en mi de Widor avait plus que toute oeuvre du programme ce caractère un peu conventionnel et brillant des compositions officielles pour orgue.

Quant aux compositions de M. Bonnet lui-même, elles nous ont touchés chacune pour des raisons différentes: la première, la Berceuse, par sa franche simplicité de ligne et le développement; l'Ariel, par sa grâce liquide; la Rhapsodie catalane est une belle oeuvre, où le maitre de l'orgue, Bach, a sans doute apporté son inspiration: oeuvre éloquente et ferme où plusieurs mélodies populaires viennent donner leur poésie et où une cadence pour pédales fait faire à l'organiste un tour de force. Nous reconnaissons dans ces oeuvres, non seulement le produit d'une belle inspiration, mais aussi des oeuvres faites par un organiste pour un instrument qu'il connait complètement; M. Bonnet sait tout ce que son instrument peut donner; il ne cherche pas à le surprendre, à le forcer; mais d'avance ils ont fait un pacte d'amitié.

M. Bonnet qui, dès l'abord, a gagné l'auditoire par des qualités humaines de bonté, les a prouvées encore à la fin en nous donnant plusieurs bis.

Le Révérend Martin, pasteur de Grace Church, a salué cet artiste français en termes chaleureux, reconnaissant l'éternité de la France dans ses oeuvres de l'esprit.

Alfred GLAUSER.

Un organiste qui parle au coeur

Etant donné l'importance de l'événement artistique, nous publions avec plaisir ces impressions d'un autre expert musical sur le concert de Joseph Bonnet:

Parmi les grands organistes modernes, il en est dont la virtuosité, le jeu brillant s'imposent à l'esprit et y laissent une profonde impression d'admiration. Il en est d'autres qui vont plus loin et dont l'art consommé non seulement nous remplit de respect pour leur talent mais parle au coeur, le réchauffe et l'élève. Joseph Bonnet est un de ces rares génies, un de ces artistes dont le jeu nous captive tout entiers et fait vibrer toutes les fibres de notre être en unisson avec son instrument. Il y avait près de vingt ans que nous ne l'avions entendu à Winnipeg, mais les amateurs de musique d'orgue n'avaient pas oublié le charme du concert qu'il avait alors donné. Quand on était entre amis et que l'on mentionnait son nom, on redisait l'impression profonde qu'avaient fait sa Berceuse, sa Romance sans paroles, son Angelus. Sa musique avait causé une nostalgie pour lui; aussi, c'est avec une joie immense que nous l'avons écouté hier soir pendant près de deux heures.

De son jeu lui-même, que dire? Les vingt années qui se sont écoulées entre ces deux concerts ont indubitablement laissé leur marque. Le beau talent de M. Bonnet est comme les raisins de ses côteaux bordelais, mûrs à point, dorés: il s'est beaucoup approfondi, perfectionné même, si l'on peut employer des degrés de comparaison pour un pareil artiste.

Le programme qu'il a donné fut un vrai régal musical. Sa première pièce, un bel exemple des compositions de J. Raison, avec sa majestueuse introduction et les variations du thème, évocatrice dans ses grandes lignes de la splendeur de la Cour du Roi-Soleil, remplit bien son but de préparation pour ce qui devait suivre. Il est difficile d'analyser chaque pièce en détail: son concert fut comme une magnifique tapisserie musicale aux tons chauds, clairs, délicats, qui se mariaient tous harmonieusement. Un gracieux Noël espagnol reflétait bien le décor somptueux et assez sombre de la cour de Philippe II et préparait à l'exécution de la célèbre Fugue en Ré mineur de Bach et de son Prélude. Et là, que d'heureuses surprises! Il réussit bien à humaniser cette grande oeuvre que tant de musiciens traitent en composition mathématique sèche, privée de sentiment, qu'ils réduisent à sa simple trame. Sous les doigts de M. Bonnet, elle prit vie: elle avait une âme, elle priait vraiment et chantait. Bach n'était pas seulement un grand musicien, mais un grand croyant, et M. Bonnet, avec sa foi profonde, sut admirablement interpréter les sentiments du compositeur.

Après deux pièces de caractère plus léger: une Gavotte, de P. Martini, que l'orgue dansa littéralement sous les doigts de M. Bonnet, avec son heureuse combinaison de jeux, et le fameux Noël sur les flûtes, de Claude Daquin, on en arriva au second morceau de résistance: la Pièce Héroïque, de César Franck. Là, encore, M. Bonnet nous ménagea des surprises: son originalité, son goût délicat transformèrent, pour ainsi dire, cette pièce fameuse et la rendirent nouvelle pour nos oreilles.

Elève de Guilmant, il joua le Noël languedocien de ce compositeur avec toute l'âme qui se fait jour sous les oeuvres de ce grand maitre.

La Marche des Rogations fut bien ce que son titre laisse entendre: la procession dans le frais matin, les enfants de choeur se faisant des niches, le chant des oiseaux...

Les deux pièces de Widor, le Scherzo en Mi et l'Allegro Cantabile de la Sonate en La furent aussi des révélations, et ceux qui les avaient entendus jouer par ce grand maitre y retrouvèrent la fougue, l'enjouement, l'habile dextérité du cher compositeur disparu.

Au programme figuraient la Berceuse, l'Ariel et la Rapsodie Catalane de M. Bonnet et, en rappel, il joua sa fameuse Romance sans paroles. Leur exécution fut source de pure joie musicale qui ne peut s'analyser: on écoute et on jouit, on soupire quand c'est fini.

Enfin, pour terminer, ce fut l'air triomphal de Henry Purcell pour trompettes, — un digne couronnement d'un programme unique de beauté. Oui, Joseph Bonnet est, en toute vérité, le roi des organistes, comme l'appelait une des notices préliminaires de sa visite, tour à tour brillant, tendre, fin, moqueur même: bien peu ont, au même point que lui, le génie de faire parler leur instrument.

Jehan LE CAUCHOIS.

LIVRES CANADIENS

Axe et Parallaxes

par François HERTEL

François Hertel, essayiste, romancier, et narrateur, redevient poète après six ans de pérégrinations à travers les genres littéraires. Cette fois, c'est un recueil de vers libres qu'il présente au public.

Axe et Parallaxes est un livre qu'aimeront également les adeptes de la poésie et les amateurs de prose. Car on trouve à chaque page la densité psychologique, le coloris des sentiments humains et le sens de l'action propres aux romanciers. D'autre part, François Hertel révèle dans ce livre un entrain et une verve poétique qui tiennent en haleine le lecteur du début à la fin.

Le public de François Hertel retrouvera avec joie dans ces pages un auteur qui continue à se dégager des lieux communs pour battre lui-même des sentiers neufs. Il le fait avec le même absolutisme que dans "Mondes Chimériques", mais avec une sincérité encore plus profonde.

Dans certains poèmes d'inspiration religieuse, l'auteur parle une langue d'homme capable d'émouvoir tout chrétien. On y sent la compréhension de la souffrance, on y découvre la lucidité religieuse et la piété vraie qui sont la fraicheur même de la religion.

Les principaux morceaux: **Lettre à Paul Claudel, Tristesse, Dialogue, Parallaxe d'une même étoile** (dédié à son ami Pierre, nageur olympique), **Art poétique et Journal** dénotent beaucoup de style et d'originalité. Les petites pièces: **Notre-Dame des Laurentides, Soit ultime, Géométrie de Montréal,** terminent le volume sur une note gaie et finement spirituelle.

Axe et Parallaxes est un livre qu'on lira avec joie. On le donnera en cadeau. On le placera dans les bibliothèques de classe. On l'adoptera dans les collèges et dans les couvents à l'occasion des récompenses scolaires.

Axe et Parallaxes, un volume de 180 pages, format français, publié par les Editions Variétés, 1,410, rue Stanley, Montréal, est en vente dans toutes les bonnes librairies, au prix de 75 sous l'exemplaire.

Mettons les points sur les "I"

(Deuxième partie)

L'examen des horaires du réseau national que nous avons entrepris la semaine dernière a pour but, rappelons-le, de démontrer que, dans l'ensemble, la part faite au français au réseau national a proportionnellement diminué au lieu d'augmenter depuis le début de la radio-état.

Nous ne prenons évidemment pas, comme point de départ, le néant qui a caractérisé les premiers mois de 1933. Nous prenons le redressement effectué par un vigoureux coup de barre vers le milieu de ladite année.

Nous poursuivons donc...

1936-1937: La Société Radio-Canada vient de remplacer la Commission Canadienne de la Radiodiffusion. Elle est déterminée à progresser à pas de géant. Effectivement, elle avance dans plus d'un domaine... sauf celui du bilinguisme extra-québécois.

Au fait, un relevé de la semaine du 28 mars au 3 avril 1937 indique 3 heures ½ de programmes bilingues sur 60 heures d'émission et la disparition complète de programmes français ou à caractère français au réseau national.

1937-1938: La Société Radio-Canada augmente son horaire national d'un tiers, mais le nombre des programmes bilingues reste à peu près stationnaire.

En effet, un relevé de la semaine du 24 au 30 avril 1938 indique 4 heures de programmes bilingues sur un total hebdomadaire de 90 heures d'émission au réseau national.

1938-1939: L'horaire national atteint une moyenne de 13 heures ¼ d'émissions quotidiennes. Il nous manque la feuille de service qui nous permette de faire le relevé des émissions bilingues inscrites à l'horaire du réseau national à cette époque. Mais nous avons sous les yeux un tableau de celles relayées par les postes de la Saskatchewan.

Il indique, pour la semaine du 5 au 11 février 1939, 3 heures ¾ de programmes bilingues sur un total hebdomadaire de 93 heures d'émission au réseau national dans ladite province.

Avant de poursuivre notre examen des horaires du réseau national il serait sans doute de quelque utilité de rappeler ici ce qu'est un programme bilingue — expression du bilinguisme canadien en dehors du Québec, dans le domaine radiophonique, de 1937 à 1940.

Un programme bilingue, c'est ordinairement un programme dans lequel le français figure en moyenne pour 10% de l'émission. Dans un programme de 30 minutes, par conséquent, des syllabes françaises retentissent durant environ 3 minutes. Cela comprend les boniments du début et de la fin, la présentation des artistes et des pièces au programme et, quand il s'agit de musique vocale, les chants français. Evidemment, dans le dernier cas, la proportion de syllabes françaises est plus considérable que lorsqu'il s'agit d'un programme de musique instrumentale, où la part faite au parlé français est inférieure à 10%. Et c'est pourquoi nous avons dit 3 minutes en moyenne. Le calcul a été fait à maintes reprises au cours de l'année 1940 et exposé dans le détail par l'un ou l'autre de nos collaborateurs au début de notre campagne de renseignement.

Il ne nous est jamais venu à la pensée de faire grief à la radio-état de ne point donner une part plus large au français dans les émissions bilingues de musique instrumentale ou vocale. Elle est ordinairement égale à celle faite à l'anglais, au moins depuis plusieurs mois. De par leur nature, ces programmes ne comportent point davantage de parlé.

Mais ce que nous refusons d'admettre, c'est que de tels programmes bilingues puissent passer pour des programmes canadiens-français, propres à satisfaire les légitimes exigences des Canadiens français, tant au point de vue égalité de droits qu'au point de vue culture. Comme l'exprimait justement "La Survivance" (Edmonton, Alta.) du 5 mars.

"...Nos gens veulent autre chose que du "piano français", et des "récitals". Ils veulent entendre parler en français..."

(La suite à la semaine prochaine)

Les Associations nationales de l'Ouest.

"Paysana" de mars

Pour son troisième anniversaire, **Paysana** a fait toilette neuve et se présente dans un nouveau format, fort attrayant.

La directrice, Françoise Gaudet-Smet, signe l'article **"Anniversaire"** et un poème **"Traditions"**; le R. P. Legault, C.S.C., **"La Paix dans la famille"**; M. Alphonse Désilets, une fort belle pièce de vers: **"Paysannes"**.

Mme Gabrielle Saint-Pierre Dugal apporte une nouvelle bien vivante, **"La gardienne"**, et Germaine Guèvremont, un conte de bonne venue, **"Un vrai Taupin"**.

Trois modèles de tissage toile de lin, deux patrons de rideaux, draperies à crocheter, toujours à la gloire de la toile-du-pays, et encore pour le pays: **La guerre des couteaux.** Tout un programme de cuisine améliorée et d'alimentation perfectionnée, à l'appel de Bella Cousineau.

Avec le médecin de **Paysana**, Mme Comtois-Chauveau, comme avec son professeur de coupe et de couture, Mme Cotnoir-Capponi, les femmes du Québec ont tout ce qu'il faut pour régler les problèmes de la vie familiale.

Numéro échantillon sur réception de trois sous. Abonnement, un dollar par année. Trois ans pour deux dollars. **Paysana**, case postale 25, Montréal.

Saint-Boniface

Le quatrième centenaire des Jésuites au Collège

Mercredi dernier 12 mars, on fêtait, au Collège de Saint-Boniface, par une soirée académique, le quatrième centaine de la Compagnie de Jésus. La soirée fut présidée par Mgr Wilfrid Jubinville, P.D., V.G., curé de la cathédrale, représentant S. E. Mgr l'Archevêque-Coadjuteur qui n'avait pu se rendre. Parmi les nombreux membres du clergé qui étaient présents, on remarquait les RR. PP. Emile Papillon, S.J., provincial, I. D'Orsonnens, S.J., assistant provincial, Thomas Mullaley, S.J., provincial du Haut-Canada et Edouard Lamontagne, O.M.I., provincial des Oblats.

Une foule d'amis et d'anciens élèves se joignirent aux pères du Collège et aux élèves actuels pour commémorer cet événement important.

M. Clément Lavoie, élève finissant, offrit aux Révérends Pères Jésuites les hommages reconnaissants des élèves actuels du Collège. M. Charland Prud'homme, président de l'Association des Anciens Elèves, parla au nom des anciens. Il rappela avec émotion le souvenir de l'ancien Collège.

La chorale du Collège exécuta avec succès, sous l'habile direction du R. P. Martial Caron, recteur, quelques morceaux de son répertoire. Les applaudissements de l'auditoire dirent assez combien fut appréciée, encore une fois, l'excellente chorale du Collège de Saint-Boniface.

Conférence du juge Bernier

La pièce de résistance de la soirée fut une conférence donnée par Son Honneur le juge Joseph Bernier sur le quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus. M. Joseph Bernier est un ancien du Collège et il a de plus un frère, le R. P. Alfred Bernier, et un fils, le R. P. Robert Bernier, dans la Compagnie. La conférence de M. Bernier fut un aperçu nécessairement sommaire de l'oeuvre gigantesque accomplie dans le monde par les Jésuites, depuis quatre cents ans. A l'instar des grands Ordres qui l'avaient précédée, la Compagnie de Jésus fit son apparition à un tournant particulièrement difficile de l'histoire de l'Eglise. Elle était destinée à devenir l'instrument principal et providentiel de l'Eglise dans sa lutte contre le protestantisme. Les fils de saint Ignace couvrirent bientôt l'Europe de leurs collèges. Ils prirent une large part à l'effort missionnaire de l'Eglise et lui donnèrent des saints et des savants distingués. M. Bernier fit l'éloge du travail accompli par les Pères Jésuites au Collège de Saint-Boniface, signalant, en particulier, le fait qu'ils ont consacré au maintien du Collège la somme de $100,000.

Les anciens élèves du Collège présentèrent ensuite une pièce intitulée "Un drôle de Saint". Cette charmante petite pièce, particulièrement bien adaptée à la circonstance, rappela la charité inépuisable de saint Robert Bellarmin envers les pauvres. Saint Bellarmin était membre de la Compagnie de Jésus.

Le R. P. Recteur du Collège prononça ensuite quelques paroles. Il fit quelques remarques tendant à expliquer les méthodes adoptées par les Pères Jésuites dans leur programme d'enseignement au Collège. Le R. P. Papillon, S.J., provincial, ajouta quelques mots aussi. Il fit remarquer que l'éducation de la jeunesse est avant tout une oeuvre chrétienne et humaine, qu'elle s'efforce de faire du jeune homme un chrétien et de développer son intelligence et sa volonté avant d'en faire un spécialiste.

Un mot de remerciement de Mgr Jubinville clôtura la séance.

A l'Archevêché

La Révérende Soeur Marie-Egide, supérieure des Soeurs de la Sainte-Famille de l'archevêché, est décédée à la Maison-Mère de Sherbrooke, la semaine dernière. Les Soeurs recommandent aux prières cette dévouée supérieure qui a donné tant de signes des plus belles vertus religieuses. R. I. P.

A la Cathédrale

Retraite

Dimanche prochain s'ouvre la retraite des dames et demoiselles de la paroisse. Mgr le curé a demandé à tous les paroissiens de prier avec ferveur pour le succès des retraites qui vont s'ouvrir, afin que Dieu bénisse les participants et ramène à lui les négligents.

Communiqué de "La Commission Diocésaine de Chant Liturgique"

No 4.

On a demandé à la Commission d'indiquer des titres de messes en musique asesz faciles; voici, à titre de suggestions:

1. Messe "Marie Reine des Coeurs" à quatre voix mixtes ou à deux voix égales, O. Van Durme.

2. Messe Brève et Facile, à deux voix égales, J. Noyon.

3. Missa Prima (No 2), à deux voix égales, Moorgat.

4. Missa "Stella Matituna", à deux voix égales, V. Carnevali.

5. Messe brève en l'honneur de saint Jean-Baptiste, à deux voix égales, R. Quignard.

Les nos 1, 2, 3 et 5 se trouvent chez Edmond Archambault, rue Sainte-Catherine, Montréal. Le no 4 se trouve chez J. Fischer & Bros., 119 West, 40th Street, New York, N. Y.

Avis de la Commission pour ce qui regarde les messes en musique.

1. Aussi longtemps que la chorale ne peut chanter au moins une messe grégorienne, qu'elle ne songe pas à chanter des messes en musique.

2. Il n'est jamais nécessaire de chanter une messe en entier.

3. Lorsqu'une partie de la messe, soit le Gloria, soit le Credo, est trop difficile pour les moyens qu'on a, la remplacer par le morceau grégorien correspondant.

4. En général, chanter le Credo en chant grégorien.

5. Qu'on ne chante pas de messe en musique à moins d'avoir préparé raisonnablement le propre.

6. Les messes de Conconne, Léonard, La Hache, Battman, Bordèse, Lambillotte, Merlier, Millard, etc... DOIVENT DISPARAITRE.

"La Commission Diocésaine de Chant Liturgique".
Le secrétaire.

Le R. P. Aimé Lizée, O.M.I., nommé recteur du Collège de Gravelbourg

Le R. P. Aimé Lizée, O.M.I., quitte son poste de supérieur du Juniorat des Oblats à Saint-Boniface, pour assumer la direction du Collège de Gravelbourg, en remplacement du R. P. Rosario Leclerc. Le P. Leclerc n'avait pas été en mesure de vaquer à ses fonctions depuis assez longtemps, pour cause de maladie. Nous apprenons cependant avec plaisir que sa santé s'est sensiblement améliorée.

Le nouveau recteur est un ancien élève du Collège où il a enseigné avec succès pendant plusieurs années. De plus, il a vécu à Gravelbourg la plus grande partie de sa vie. Nous avons donc tout lieu de croire que sa nomination sera accueillie avec joie, tant au Collège même que parmi la population canadienne-française de la province de Saskatchewan.

La "Liberté" offre au R. P. Recteur du Collège Matthieu ses plus sincères félicitations et ses voeux de succès dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

Aux Anciens élèves du Collège

Le dimanche 23 mars il y aura au Collège de Saint-Boniface une réunion des Anciens, d'un caractère particulier. Cette réunion coïncidera avec des réunions semblables à travers toute l'Amérique. En ce jour, des milliers d'anciens des Jésuites viendront assister à la sainte messe et faire leur communion pour remercier Dieu des bienfaits divins envers l'illustre Compagnie durant les quatre cents ans de son existence. Ils offriront en même temps aux Jésuites leurs sentiments de reconnaissance.

Il y aura ce jour-là des causeries radiophoniques venant des Etats-Unis par des orateurs éminents, anciens des Jésuites, sur l'oeuvres et les mérites de leurs maitres.

Les Anciens du Collège se joindront à ces manifestations qui se feront à travers tout le pays. Il y aura le dimanche 23, messe avec communion générale à neuf heures. La cérémonie sera suivie d'un déjeuner en famille. Les Anciens entendront ensemble une partie du programme radiodiffusé des Etats-Unis. On fera un film de cette réunion des Anciens qui promet d'être enthousiaste. Qu'on se rende donc au Collège dimanche prochain pour neuf heures. Bienvenue à tous les Anciens.

Société St-Jean-Baptiste

A l'assemblée de l'exécutif M. Joseph Vermander, le dévoué président de la fanfare La Vérendrye, fit part de ses appréhensions pour l'avenir de la fanfare. Depuis 29 ans la fanfare existe et a rendu de grands services lors de nos manifestations religieuses et nationales; elle a formé de bons musiciens pris dans notre jeunesse. Elle n'a pu se maintenir que par le dévouement de quelques-uns et en particulier de son chef. Depuis 20 ans il est à la tâche et le fardeau lui pèse. Devant l'apathie et les difficultés, il se demande s'il doit continuer et solliciter l'opinion de la population. La question est quelque peu discutée. Assurance est donnée à M. Vermander et à la fanfare que leurs services et leur dévouement sont bien appréciés. Il est regrettable que certains jeunes une fois formés, quittent la fanfare. Il y a là ingratitude et manque de caractère qui peuvent se combattre.

* * *

La Société étant intéressée dans la bâtisse des jeunes située sur l'avenue Provencher, M. l'abbé Lévêque donna un rapport des activités de la jeunesse masculine pour les années 1938 et 1939. Tout d'abord, il reste compris que les sports ont été complètement éliminés et demeurent, le cas échéant, sous la responsabilité et la charge entière de comités indépendants. M. l'abbé montre le travail fait parmi les enfants de choeur, le catéchisme à l'école, au camp d'été, aux divers cercles d'études et à la croisade des jeunes, le tout inspiré par une haute pensée religieuse qui se traduit par l'adoration nocturne, les retraites spéciales et l'assistance à la messe. De ce côté il y a progrès. Les difficultés viendraient que pour la bâtisse de l'avenue Provencher, nécessairement des améliorations ont dû être faites et il en resterait encore à faire pour pouvoir faire du soubassement une bonne salle de réunion.

A l'hôtel de ville

Le lundi 10 mars, le conseil siégea en cour de revision pour entendre les appels contre l'évaluation des propriétés et des taxes d'affaires. Quinze appels ont été présentés, dont cinq obtinrent un redressement. Le maire remarqua que l'officier évaluateur, M. Leclerc avait fait un excellent travail pour que l'évaluation générale entraine si peu de réclamations. Il reste compris que l'évaluation reste la même que l'an dernier et que là où il y avait changement, le contribuable en avait été notifié.

* * *

L'échevin Hansford a rendu compte au conseil de la conférence des représentants des municipalités convoquée par le premier ministre Bracken au sujet de l'avis de la coupe radicale des octrois du gouvernement fédéral au 31 mars comme contribution à l'assistance publique. D'après les rapports, 9,000 hommes et 2,000 femmes employables sont encore à demander du travail au bureau de placement provincial. Une délégation représentative du Manitoba ira discuter la question à Ottawa.

L'échevin E. Handsford élu président de la Fanfare de la Ville

A la réunion annuelle de la Fanfare de la Ville, le président T. Bockstael et le directeur N. Pirotton ont rappelé des souvenirs du bon vieux temps. Il y a 40 ans, les exercices se tenaient dans le poste des pompiers. Souvent il arrivait que l'alarme sonnait dans le moment et les musiciens devaient se hâter de faire place aux chevaux qui venaient occuper leur poste au signal, renversant tous les obstacles sur leur passage. Les membres de la Fanfare apprirent ainsi à tenir en haut respect les chevaux de pompiers répondant à l'appel du devoir.

Avec la coopération des citoyens de Saint-Boniface, les chefs et les musiciens envisagent une année très active. Le printemps approche et nos parcs auront une attraction nouvelle pour tous les amateurs de musique.

Voici le résultat des élections: Président honoraire, le maire Georges McLean. Président; l'échevin E. Handsford; vice-président, L. de Noble; secrétaire-trésorier, Jack Thompson. Comité: Théo. Bockstael, les échevins J. Gault, N. Pirotton, Théo. Hébert et Joseph Wynant.

Chef de la Fanfare, N. Pirotton; sous-chef, C. Mitchell.

La Caisse Populaire de Saint-Boniface

L'administration de la Caisse populaire est heureuse de donner ici un aperçu des activités pour l'année 1940.

Des prêts ont été consentis aux sociétaires, au nombre de 72 et au montant de $7,267.50 depuis la fondation de la Caisse, le total des prêts se chiffre à $16,794.00.

Les remises sur prêts se chiffraient pour l'année à $5,847.70, et depuis la fondation de la Caisse, à $10,751.98.

Les bénéfices de l'année sont de $560.67. La Caisse a maintenant un fonds de réserve de $335.12.

Le capital social de la société s'élève à $5,748.67 et l'épargne à $1,119.88.

Les boni payés sur les parts sociales ont été de 4% et l'intérêt sur l'épargne de 2%.

La Caisse a 305 sociétaires; sur ce nombre il y a 80 emprunteurs et 50 déposants.

Voici les noms des membres qui sont officiers des différents comités:

Administration — MM. Raoul Martel, président; Georges-H. Bérubé, vice-président; Jules Demers, sec.-gérant; J.-A. Pambrun, J.-E. Saint-Hilaire, R. Péloquin, L. Dorge, E. Rougeau et J.-E. Beaulieu.

Comité de Crédit—MM. Roland Couture, Arthur Vermander et Jules Turenne.

Comité de Surveillance — MM. Jean Trudeau et Alex. Allaire.

Soirée artistique

Dimanche soir, sous la présidence de Mgr W. Jubinvile, P.D., V.G., les élèves du cours supérieur du département musical de l'Académie Saint-Joseph, jouaient pour leurs parents et leurs invités.

L'on remarque au programme vingt auteurs judicieusement choisis pour leur valeur éducative en technique et en inspiration. Les interprétations fidèles soulèvent des applaudissements qui reviennent après chaque morceau comme le leitmotiv d'une grande symphonie, qui serait jouée de concert par les jeunes artistes et toute l'assemblée.

La fête se rehaussait encore par le couronnement d'une élève finissante: Mlle Eliane Pelletier, qui a réussi dans les examens requis par le Conservatoire de Toronto pour le degré "Associé". La proclamation est faite par Mme Agathe Le Goff et le diplôme présenté par M. Kenneth Thompson, secrétaire du Conservatoire de Toronto.

Les jeunes élèves musiciennes méritent bien les félicitations que les connaisseurs leur ont spontanément exprimées.

Mlles Joyce Franks, Thelma Zimmermann et MM. Clelio Ritagliati, Gordon McLean, comme artistes invités, ont ajouté un cachet de valeur à l'agréable soirée.

J. J.

Visite de M. Joseph Bonnet au Juniorat

M. Joseph Bonnet, le grand organiste français qui donna un concert d'orgue dans l'église "Grace", jeudi dernier, a bien voulu accepter de se rendre au Juniorat des Pères Oblats, vendredi, pour y voir l'orgue qui y fut installé il y a quelques années. Cet orgue est l'oeuvre de son distingué compatriote, le R. F. Charles Sylvestre, O.M.I.

M. Bonnet était accompagné de M. Albert Blanchard, représentant des Orgues Casavant au Manitoba. Après avoir essayé l'orgue de la chapelle du Juniorat, il exprima son admiration pour l'oeuvre remarquable de son auteur. Puis il causa familièrement avec ceux qui étaient présents, exprima sa confiance dans la résurrection de la France et ajouta qu'il partirait bientôt pour Cincinnati.

La Coopérative Familiale

Le Conseil d'Administration a tenu sa réunion hebdomadaire le jeudi 13.

On a décidé de commencer dès le 17 mars les travaux de peinture et de décoration au nouveau local de la Familiale, 200, avenue Provencher, la porte voisine du magasin Huot. L'administration a retenu les services de M. Alexandre Allaire, comme gérant et de M. Henri Bellefeuille, comme boucher. On s'efforcera de hâter les travaux de décoration, de façon à pouvoir ouvrir les portes du nouveau magasin dès le 28 mars.

Il est décidé de donner un thé, le 27 mars, de 2 à 5 heures de l'après-midi, au nouveau local, afin de permettre aux membres et aux clients de rencontrer le gérant et le boucher et de visiter le nouvel emplacement. Les dames de la Coopérative et autres dames intéressées à la coopération seront en charge de l'organisation et du service.

Les Croisés

M. l'abbé Lévêque, toujours inlassable dans son attention à la jeunesse, préparait depuis plusieurs mois la réception de 28 nouveaux croisés, qui eut lieu dimanche dernier.

M. l'abbé A. Couture fit le sermon de circonstance, rappelant les règlements de la croisade, citant quelques exemples à imiter des trente-trois années de Jésus sur la terre et les devoirs à remplir pour être et rester bons croisés. Le salut du Saint-Sacrement termina la cérémonie. Le chant fut fait par les garçons déjà reçus, dirigé par Mlle L. Guyot, accompagné par Mlle M.-A. Lamarre, infatigables de dévouement.

* * *

La partie de cartes des croisés promet un succès; un bon nombre de billets sont vendus. Les personnes qui n'ont pas encore les leurs voudront bien se les procurer à la porte de la salle du Cercle Ouvrier le vendredi 21 mars, à 8 heures. Un programme récréatif suivra la partie de cartes et d'assez généreux prix seront donnés. Donc n'oubliez pas nos croisés et l'oeuvre des camps. Venez en grand nombre.

Le Comité, par A. L.

Provencher remporte la victoire sur le Collège

Un bruyante partie de gouret se déroula le jeudi 13 mars, entre les équipes de l'école Provencher et du Collège de Saint-Boniface, sur la patinoire de l'Amphithéâtre à Winnipeg.

L'équipe Provencher remporta une brillante victoire, le résultat étant de 10 à 5 en leur faveur. Les deux institutions furent représentées par un grand nombre d'élèves, qui s'égosillèrent à applaudir, encourager et animer leurs joueurs par des clameurs et des cris retentissants.

Durant les dernières minutes de la partie, les Collégiens jouèrent avec frénésie, essayant sans succès d'entrer la rondelle dans le but de leurs adversaires, mais furent arrêtés chaque fois par les vigoureux joueurs de l'école Provencher.

Non découragés par la malchance qui les poursuivait, les Collégiens combattirent courageusement jusqu'à la dernière seconde. Pour le Collège, Jacques Bruyère fit quatre points et Maurice Lévêque un. Pour l'équipe de l'école Provencher Gérard Lavallée fit 3 points, Marcel Lemay et Paul Bédard, 2 points, Adélard Bourgeois, Jean-Paul Lemay, Sergio Pandolfi chacun un point.

Les arbitres furent M. l'abbé Lévêque et Maurice Sabourin.

Les joueurs— Collège: A. Saint-Laurent, Louis Bourbonnais, Maurice Arpin, Alcide Labossière, Roland Perez, Jacques Bruyère, Lionel Tessier, Maurice Lévêque, Joseph Bockstael, Edwin Gallant et René Préfontaine.

Provencher: Camille Phaneuf, Lucien Desmarais, Georges Rodrigue, Marcel Lemay, Jean-Paul Lemay, Adélard Bourgeois, Lucien Lévêque, Arthur Guilbault, Paul Bédard, Gérard Lavallée, Sergio Pandolfi.

MANITOBA HOSPITAL SERVICE ASSOCIATION

Bilan au 31 decembre 1940

ACTIF

ARGENT EN BANQUES			
Compte courant	$12,525.87		
(Disponible pour comptes de fonctionnement)			
Dépôts à intérêt	27,894.28	$40,420.15	
COMPTES RECEVABLES		2,517.53	
(Cotisations en voie de perception)			
PLACEMENTS			
$15,000.00 Obligations du Dominion, au prix d'achat	14,937.50		
Intérêt accru	172.92	15,110.42	
AUTOMOBILE		1.00	
AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU		1.00	
		$58,050.10	

PASSIF ET RESERVES

COMPTES PAYABLES				
Comptes d'hôpitaux payables		$11,535.25		
(Comptes pour patients congédiés en décembre, payables en janvier)				
Comptes d'hôpitaux accrus		3,018.75		
(Comptes pour patients non congédiés au 31 décembre 1940)				
Comptes divers payables		165.87		
(Articles de bureau, etc., achetés en décembre et payables en janvier)				$14,719.87
REVENU DIFFERE				
Cotisations des souscripteurs non accrues				5,122.94
RESERVES				
Réserve contingente (En cas d'épidémie et circonstances imprévues, etc.)				
Solde au 31 déc. 1939	$ 7,500.00			
Prélevé sur revenu de 1940	20,000.00	$27,500.00		
Surplus				
Solde au 31 déc. 1939	$ 2,898.43			
Transféré de l'état de comptes no II	7,898.86	10,707.29	38,207.29	
				$58,050.10

COMPTE DE REVENUS ET DE DEPENSES POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE, 1940

REVENU		
Cotisations accrues		$147,840.41
Intérêt sur placements et dépôts de banque		468.50
DEPENSES		
Dépenses d'opération	$ 23,291.10	
Ameublement et accessoires de bureau	1,385.15	
Automobile	1,044.00	
Comptes d'hôpitaux des souscripteurs et personnes dépendantes	94,689.80	
	$120,410.05	
TRANSFERE A RESERVE CONTINGENTE		
En cas d'épidémies et circonstances imprévues, etc.	20,000.00	
SURPLUS DE REVENU (transféré)	7,898.86	
	$148,308.91	$148,308.91

Approuvé pour le Bureau d'Administration
A. SEARLE LEACH, administrateur.
J. McEACHERN, administrateur.

CERTIFICAT DE VERIFICATEUR

Au Bureau des Administrateurs,
Manitoba Hospital Service Association, Winnipeg.

Nous avons vérifié les comptabilités de la Manitoba Hospital Service Association pour l'année finissant le 31 décembre 1940, et nous faisons rapport que nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés, et nous sommes d'avis que le bilan et le rapport des revenus et dépenses ont été dûment exposés, et qu'ils représentent la situation financière telle qu'elle existait au 31 décembre 1940, ainsi que le résultat de ses opérations financières pour ladite année, conformément aux renseignements et explications qui nous ont été donnés, et tel qu'ils apparaissent d'après les comptes de l'association. En autant que nous avons pu nous renseigner, toutes les transactions financières faites par l'association ont été faites en conformité avec ses fins et ses pouvoirs.

Winnipeg,
6 février 1941.

GEORGE A. TOUCHE & C.,
Comptables licenciés.
VERIFICATEURS.

Affiliés au 31 décembre 1940
Souscripteurs, 16,604; Dépendants, 20,135; Total des Affiliés, 36,739
Membres et dépendants hospitalisés, 4,763.

BUREAU D'ADMINISTRATION
A. Searle Leach, Président — F. D. MacCharles, Vice-président
John McEachern, Trésorier — E. S. Moorhead, M.B., Secrétaire

A. L. Crossin, Directeur gérant
E. D. Millican, Directeur adjoint. — P. W. Dawson, Secrétaire

BUREAUX
705, Edifice Lombard — Téléphone 92 181

Nos positions françaises au Manitoba

d'après le recensement de 1936

(Suite)

IV.—La position familiale des Franco-Manitobains

Pour juger de la vitalité d'une race, on se penche d'ordinaire sur ce baromètre indicateur des hausses et des baisses qu'est la famille. Il importe donc de se rendre compte de la position de la famille française au Manitoba. Pour rendre plus instructive encore cette étude, nous procéderons par comparaison avec la famille britannique, non seulement dans la province, mais encore au point de vue de la population rurale, de la population urbaine et de la cité de Winnipeg en particulier. Sur ces différents aspects, les données du recensement nous permettent d'abord de répondre à quatre questions concernant la famille: quel est le nombre de familles normales? le nombre de familles qui ont des enfants? la moyenne des enfants par famille? le nombre d'enfants par famille? Nous commencerons par fournir une réponse à ces questions, puis nous ajouterons quelques statistiques touchant certains aspects de la vie familiale.

La première question revient à ceci: quelle est la proportion de Britanniques et de Français qui, au Manitoba, vivent dans une famille normale? D'après le recensement, une famille normale, c'est une famille où l'époux et l'épouse cohabitent, vivent ensemble sous le même toit, avec ou sans enfants. La réponse à cette question nous indiquera donc la proportion des gens qui mènent une vie de famille, qui connaissent et pratiquent la vie de famille, à l'exclusion des célibataires, des veufs, des divorcés, etc. La moyenne britannique et la moyenne française s'équivalent: 77% des Britanniques et des Français vivent, au Manitoba, au sein d'une famille normale. Ce qui devient intéressant, c'est le détail entre les villes, les campagnes et la cité de Winnipeg, détail que nous fournit le tableau suivant:

Familles normales	Français	Britanniques
Population rurale	81%	79%
Population urbaine	70	76
Winnipeg	62	77

La première constatation qui s'impose, c'est que la proportion britannique est beaucoup plus stable que la proportion française: la vie familiale britannique semble s'accommoder assez facilement du séjour urbain; peu de variation dans la moyenne, 3% seulement. Mais tel n'est pas le cas de la vie familiale française: il y a une variation de presque 20% dans la moyenne des familles normales qui vivent à la campagne et celles qui vivent dans la cité de Winnipeg. Tandis qu'à la campagne, 20% environ de la population ne vit pas dans une famille normale, à Winnipeg, cette proportion s'élève à près de 40%, soit le double. Le moins qu'on puisse conclure de ces chiffres, c'est que la vie de famille est beaucoup plus développée dans les centres ruraux que dans les centres urbains. Faute de détails précis nous nous abstiendrons d'aller plus loin dans nos conclusions.

La deuxième question se pose ainsi: quel est le nombre de familles qui comptent des enfants au-dessous de 25 ans à la maison? Les Franco-Manitobains forment en tout 7185 familles dont 5,710 ont des enfants à la maison, soit une moyenne de 79%; la moyenne britannique ne s'élève qu'à 71%. Sans parler du nombre d'enfants, l'on peut constater déjà que la moyenne française des familles qui ont des enfants l'emporte sur la moyenne britannique. Reste à détailler cette moyenne selon les groupements ruraux, urbains et la cité de Winnipeg:

Familles avec enfants	Français	Britanniques
Population rurale	81%	78%
Population urbaine	75	68
Cité de Winnipeg	70	67

Dans ces trois endroits, la famille française a nettement l'avantage, car c'est un avantage pour une famille que de compter des enfants. La population rurale l'emporte encore sur la population urbaine et sur la cité de Winnipeg en particulier. Non seulement donc la vie rurale, comme on l'a vu, semble plus propice à la vie de famille, mais elle favorise en plus la naissance des enfants.

Déterminons maintenant la moyenne des enfants par famille. Les statistiques, favorables jusqu'à un certain point au groupe français, vont se déclarer ici clairement en sa faveur. La moyenne française est, en effet, de 3.7 par famille, et la moyenne britannique n'est que de 2.4. Cela revient à dire que si l'on compare la famille britannique à la famille française, l'on trouvera toujours un enfant de plus dans chaque famille française. Cette moyenne française, d'ailleurs, est la plus forte de toutes les races établies au Manitoba: les Hollandais, qui suivent de près, comptent 3.6 enfants par famille.

Moyenne d'enfants	Français	Britanniques
Population rurale	4.	2.6
Population urbaine	3.	2.2
Cité de Winnipeg	2.5	2.1

La population rurale conserve toujours son avantage et la cité de Winnipeg toujours sa faible moyenne. Les familles rurales britanniques, d'après ce tableau, ont une moyenne d'enfants plus élevée que les familles françaises de la cité de Winnipeg; par contre, la moyenne française de la famille rurale est le double de la moyenne britannique des familles de Winnipeg: 4 contre 2.1.

Reste une dernière question: celle du nombre d'enfants par famille, ou plus exactement, celle des familles nombreuses. Prenons comme prototype, la famille de deux enfants: les statistiques nous révèlent que, dans toute la province, sur les 51,592 familles britanniques qui ont des enfants, 62% n'en ont que deux, et sur les 5,710 familles françaises dans le même cas, 40% seulement n'en comptent que deux. Le détail s'établit comme suit:

Familles de 2 enfants	Français	Britanniques
Population rurale	36%	57%
Population urbaine	51	67
Cité de Winnipeg	62	70

La progression est renversée: elle est devenue ascendante. Chez le groupe français, la famille de deux enfants est normale dans les villes, semble excessive dans la cité de Winnipeg, mais, par contre, elle n'affecte que le tiers des familles rurales: exactement 64% de ces dernières comptent plus de deux enfants à la maison.

Si l'on descend encore dans plus de détails, l'on découvre une chose assez surprenante: il y a environ dix fois plus de familles britanniques que de familles françaises dans toute la province. Cet avantage numérique incontestable devrait permettre, quand on considère les chiffres non plus proportionnellement mais absolument, aux Britanniques de se classer premiers partout. Mais, de fait, il n'en est pas ainsi: dès qu'il s'agit de familles nombreuses, les Britanniques, en dépit de leur nombre, ne peuvent tenir que jusqu'au 8e enfant. A partir du 9e, les Français prennent la tête et s'y maintiennent jusqu'à la fin, et cela, encore une fois, bien qu'ils comptent environ dix fois moins de familles, donc dix fois moins de chances de se classer premiers. Le tableau suivant nous permettra de faire mieux saisir ce que nous venons de déclarer:

Familles de	Français	Britanniques
9 enfants	172	170
10 enfants	91	77
11 enfants	53	29
12 enfants	21	12
13 enfants	10	5
14 enfants et plus	11	2

Un dernier détail: sur les 26 familles manitobaines comptant 14 enfants et plus, les Français, à eux seuls, en comptent, selon le tableau ci-dessus, 11 dont 10 sont des familles rurales. La tradition française d'avoir des enfants s'est donc bien conservée au Manitoba et c'est, croyons-nous, au maintien de cette tradition que les Franco-Manitobains doivent en grande partie d'avoir survécu en augmentant toujours leurs effectifs, en dépit d'une immigration peu généreuse à leur endroit.

On nous permettra d'ajouter ici quelques renseignements fournis par le rapport annuel du département de la Santé et publiés récemment dans "La Liberté", renseignements qui corroborent et éclairent les statistiques fédérales.

Le groupe français conserve le pourcentage le plus élevé des naissances, soit 28.7, contre 15.2 chez les Britanniques; d'un autre côté, il détient le record des décès, soit 9.2 contre 8.4 chez les Britanniques; il détient aussi la proportion la plus haute pour ce qui regarde la mortalité infantile: 62.5 contre 37 seulement chez les Britanniques. Comme dit "La Liberté", "voilà un fait qui devrait nous faire réfléchir. C'est évidemment là qu'est le danger! Nous avons perdu l'an dernier 87 enfants nés viables!... Nous devrions surveiller la santé des tout petits avec plus de vigilance... Autrement, notre avantage au point de vue natalité se trouvera bien réduit et pratiquement annulé".

Le tableau général du recensement portant sur les familles normales nous fournit encore deux autres détails que nous donnerons brièvement: il s'agit de l'occupation des enfants. Parmi les enfants de moins de 14 ans, 57% chez les Britanniques vont à l'école et 51% seulement chez les Français. Parmi les jeunes gens de 14 à 24 ans, 43% des Britanniques et 41% des Français vont à l'école, tandis que 33% des Britanniques et 39% des Français gagnent déjà leur vie, ou mieux, possèdent une occupation rémunérée.

La proportion des enfants et des jeunes gens qui vont à l'école est plus grande chez les Britanniques que chez les Français; par contre, il y a proportionnellement plus de jeunes Français qui gagnent leur vie qu'il y a de jeunes Britanniques payés pour leur occupation.

Terminons cet article en donnant le nombre de personnes divorcées d'après les différentes races. Les Français comptent 28 divorcés, dont 7 vivant à la campagne et 21 dans les villes: leur taux s'établit à 16 divorcés par 10,000 personnes mariées. Celui des Ecossais est de 25, celui des Anglais de 29 et celui des Irlandais de 30, presque le double du taux français.

Tels sont les principaux renseignements que nous fournit le recensement de 1936 sur la position familiale des Franco-Manitobains. Ceux-ci, peut-on conclure sans exagération, constituent l'une des races les plus familiales de la province, pour ne pas dire la plus familiale tout court. La famille apparaît, chez eux, comme plus complète, parce que le nombre de familles à compter des enfants est plus élevé que chez les autres races; elle apparaît aussi comme moins égoïste, parce que les enfants y sont plus nombreux, et comme plus stable parce que les divorces y sont moins fréquents. Cet attachement à la vie de famille intégrale qui caractérise les Franco-Manitobains a été dans le passé, et demeure encore pour l'avenir, l'un des gages les plus assurés de leur survivance et de leur constant dynamisme.

V.—La position économique des Franco-Manitobains

Nous porterons maintenant nos investigations sur le terrain économique pour y dresser le dénombrement de nos forces françaises. Dans son allocution à Québec, S. Exc. Mgr Yelle a consacré un paragraphe à signaler certains détails intéressants sur ce qu'il appelle "la part d'influence sociale qu'exercent les Canadiens français au Manitoba". "Il y a actuellement, disait-il alors, peu d'employeurs de langue française. Dans la classe professionnelle, 20 médecins sur environ 600, une dizaine d'avocats; sur 50 juges de différentes juridictions, 4 sont de langue française, parmi lesquels le juge-en-chef de la Cour d'appel du Manitoba; à Ottawa un sénateur sur 6, un député sur 17; au provincial, deux députés sur 55, avec une influence qui peut facilement être décisive dans 10 ou 12 comtés. On vient de publier pour la population de Winnipeg et de Saint-Boniface un bottin-indicateur des professionnels, hommes d'affaires, marchands, employés de magasin et de bureau; on y relève 280 noms. La liste n'est certainement pas complète; ajoutons-y une trentaine de noms, puis une trentaine de noms de personnes employées dans l'enseignement, un petit nombre de rentiers, un bon nombre de chômeurs, le reste de la population est composé d'ouvriers. A la campagne, nous avons déjà vu que la population rurale doit s'élever à environ 22,000. En généralisant les résultats d'une enquête faite, il y a deux ans, dans le diocèse de Saint-Boniface, on pourrait conclure que les deux tiers de cette population vivent directement de la culture du sol..."

Grâce au tableau 10 du deuxième volume du recensement, il nous sera permis de compléter cet exposé et même d'énumérer d'une façon précise et détaillée les occupations auxquelles se livrent les Franco-Manitobains. Nous suivrons, en ses grandes lignes, la méthode employée par M. François-Albert Angers dans son article intitulé "La position économique des Canadiens français dans le Québec" (1). Nous emprunterons à cet auteur les statistiques qui nous serviront à comparer la position économique des Français du Québec à celle des Français du Manitoba.

Le tableau que nous allons étudier porte comme en-tête l'inscription suivante: "Population active *(gainfully occupied)* âgée de 14 ans et plus, par origine raciale". Le premier point à préciser est donc celui du sens exact de cette expression "population active". Est comprise dans la population active toute personne âgée de 14 ans et plus, exerçant une occupation rémunérée *(gainfully occupied)*. Le rapport précise: "Une occupation rémunérée est un emploi par lequel l'individu qui en jouit gagne de l'argent ou participe à la production de marchandises ou de services vendables. Les enfants travaillant à domicile à une occupation de ménage, ou, de temps à autre, à des besognes utiles ou autres travaux, ne sont pas inscrits comme ayant une occupation rémunérée. Les enfants ne fréquentant pas les écoles et occupés, la majeure partie de la journée, à quelque emploi ou aidant régulièrement leurs parents aux travaux de la terre ou au magasin, sont considérés comme ayant une occupation rémunérée. Les personnes sans travail à la date du recensement et qui avaient déjà eu une occupation rémunérée sont comprises dans la population active si, à cette date, elles sont en quête d'emploi".

Pour plus de clarté, cette cinquième partie se divisera en trois sections: la première comprendra les données générales sur notre position économique; la deuxième reprendra, pour les étudier plus en détail, certains postes de première importance, tels que l'agriculture, les services, les manufactures; la troisième tentera de classer les diverses races d'après leurs succès.

A.—Tableaux généraux

La population active du Manitoba, en 1936, s'élevait à 269,820 âmes, ce qui signifiait qu'un peu plus de la moitié, en fait 51.53 pour cent, de la population adulte occupait alors ou avait occupé un poste rémunéré. Au point de vue racial, voici comment se répartissait cette population active âgée de 14 ans et plus. Pour fins de comparaison, nous ajoutons à ce tableau les statistiques similaires du Québec.

TABLEAU 1

Population active par origine raciale

Manitoba (1936)		Québec (1931)	
Britannique	53.1 %	Française	75.03 %
Europe orientale	17.9	Britannique	17.44
Europe centrale	8.0	Hébraïque	2.44
Française	6.1	Europe orientale	1.35
Scandinave	4.6	Europe centrale	1.34
Hollandaise	3.4	Scandinave	0.25
Hébraïque	2.6	Hollandaise	0.08
Autres	4.3	Autres	1.43
	100.0		100.00

Il y aurait des considérations intéressantes à faire sur la différence de composition raciale des deux provinces: ainsi, le Québec est beaucoup plus français que le Manitoba n'est britannique: 75 pour cent contre 53 pour cent; mais, par contre, le Québec s'avère beaucoup plus britannique que le Manitoba n'est français: 17% contre 6 %. Comme il faut nous borner à notre sujet, nous nous contenterons de cette remarque.

Dans cette répartition raciale de la population active manitobaine, les Canadiens français n'ont pas tout à fait le pourcentage requis, tandis que les Britanniques ont augmenté le leur: constituant 6.7% de la population totale, les Franco-Manitobains ne forment ici que 6.1 % de la population active, tandis que les Britanniques ont porté leur pourcentage de 50.9 à 53.1. Premier gain donc à l'avantage des Britanniques.

A quelles occupations se livraient, en 1936, les membres des communautés britannique et française? Le tableau suivant, enrichi des statistiques concernant les Canadiens français du Québec, nous l'indiquera:

TABLEAU 2

Population active par origine raciale et occupation

	Manitoba (1936) Britannique	Manitoba (1936) Français	Québec (1931) Français
Total de la population active	100.0 %	100.0 %	100.0 %
Agriculture	31.2	43.4	26.5
Pêche, chasse et forêt	0.4	3.0	2.3
Mines, carrières, etc.	0.7	0.7	0.5
Manufactures	7.7	6.2	13.5
Eclairage, énergie électrique	0.9	0.6	0.5
Construction	4.1	3.5	6.4
Transports et communications	8.4	5.7	6.5
Commerce	10.2	5.0	7.3
Finance, assurance	1.3	0.4	0.7
Services	18.3	20.0	17.0
Commis de bureau	11.0	3.4	4.3
Ouvriers non qualifiés	4.4	7.7	13.9
Entreposage et emmagasinage	1.4	0.4	0.6

Il faut bien comprendre le sens de ce tableau: il indique la proportion de la population active d'origine britannique ou d'origine française engagée dans telle occupation déterminée. Ainsi, comme on le voit, l'agriculture constitue la principale occupation rémunératrice des Franco-Manitobains: cela veut dire que 43.4% de la population active *(gainfully occupied)* d'origine française gagne sa vie dans l'agriculture. Cette position est bien supérieure à celle des Britanniques (31.2%) et surtout à celle des Franco-Québécois, lesquels n'ont plus que le quart des leurs qui vivent de la terre.

Les services (administration et défense publique, professions, amusements, hôtelleries, etc.) retiennent ensuite le plus grand nombre de Franco-Manitobains: leur pourcentage de 20.0 est sensiblement plus élevé que celui des Britanniques et que celui des Canadiens français du Québec.

Puis, vient, par ordre d'importance, la catégorie des ouvriers non qualifiés, sans métier *(labourers and unskilled workers)*, catégorie où se range 7.7% de la population active. Ce taux élevé, dans lequel pourtant ne sont compris ni les travailleurs des fermes, ni les ouvriers des mines, ni les bûcherons, ne laisse pas d'être assez inquiétant. Ce n'est certainement pas, en tous cas, un indice de supériorité économique que de compter une si grande proportion d'ouvriers sans métier, d'hommes à tout faire: ces gens, de nos jours, outre qu'ils rencontrent souvent de plus grandes difficultés à se placer, reçoivent toujours un salaire moindre que celui des ouvriers qualifiés ou spécialisés. Nous nous contentons de signaler ce fait; d'autres pourront en déterminer les causes. D'ailleurs, la province de Québec ne donne guère un bon exemple sur ce point. La proportion des Franco-Manitobains occupés à gagner leur vie dans les manufactures n'équivaut qu'à la moitié de celle des Franco-Québécois, mais elle se compare à celle des Britanniques de la province: ce pourcentage peu élevé tient surtout au fait que l'industrialisation est beaucoup moins poussée au Manitoba que dans le Québec.

Une dernière remarque avant de quitter ce tableau: les métiers de commerçants et de commis de bureau semblent délaissés par les Franco-Manitobains. Encore ici, nous signalons simplement ce détail.

Poursuivant nos recherches, nous allons maintenant établir un autre point: celui de savoir si les communautés britannique, française et juive ont une représentation proportionnelle normale dans chacune des branches des différentes industries. Un exemple servira à faire comprendre notre intention: l'on sait que les Franco-Manitobains constituent 6.1% de la population active totale de la province; s'ils conservent ce pourcentage de 6.1% dans chaque industrie, par exemple dans l'agriculture, le commerce, etc., ils auront alors une représentation proportionnelle normale dans cette industrie déterminée. Pour ne pas surestimer l'importance du tableau qui va suivre, retenons bien que le nombre, la quantité seule est en cause; ainsi, nous avons 7,190 Franco-Manitobains qui gagnent leur vie dans l'agriculture, mais par rapport à l'ensemble de la population active agricole de la province, que représente ce chiffre? Sommes-nous suffisamment représentés dans telle ou telle occupation rémunérée? c'est ce que nous allons voir immédiatement.

TABLEAU 3

	Pourcentage retenu par les groupes Français	Britannique	Hébraïque
Part dans la population active	6.1 %	53.1 %	2.6 %
Part dans la population active de			
—l'abatage du bois	24.2	20.1	0.07
—ouvriers non qualifiés	7.8	38.7	1.2
—services	7.3	57.6	2.1
—l'agriculture	7.0	44.2	0.1
—l'éclairage, l'énergie électrique	5.7	72.7	0.2
—la construction	5.6	56.7	2.6
—mines et carrières	5.4	46.3	0.2
—transports et communications	5.2	65.7	1.5
—manufactures	4.8	52.4	7.9
—commerce	3.7	66.3	12.5
—finance et assurance	3.4	83.6	4.1
—pêche et chasse	3.1	8.8	0.3
—commis de bureau	2.9	83.7	3.6
—entreposage et emmagasinage	2.4	72.5	5.1

L'élément français, comme on peut s'en rendre compte en jetant un coup d'oeil sur ce tableau, est plus que suffisamment représenté, quant au nombre, dans quatre postes: l'abatage du bois, les ouvriers non qualifiés, les services et l'agriculture. L'élément britannique possède, lui, huit postes de ce genre, dont les principaux sont: les commis de bureau (83.7% de tous les commis de bureau sont des Britanniques), la finance et l'assurance (83.6%), l'électricité et l'entreposage. L'élément hébraïque, de son côté, en possède cinq: les deux plus marquants sont le commerce et les manufactures: les Juifs comptent 4 fois plus de commerçants qu'ils devraient en avoir normalement, vu qu'ils ne constituent que 2.6% de la population active totale.

Les principales insuffisances numériques sont: du côté des Français, outre la pêche et la chasse, faiblesse commune aux trois groupes parce que les Indiens en ont le quasi-monopole, l'entreposage, les commis de bureau, la finance et l'assurance ainsi que le commerce; du côté des Britanniques, l'abatage du bois, les ouvriers non qualifiés (faiblesse qui en réalité n'en est pas une), l'agriculture et les mines; du côté des Juifs, l'abatage du bois, l'agriculture, les mines et l'électricité.

On remarquera que les postes où l'élément français possède une représentation numérique supérieure à sa moyenne générale ne sont ni les postes les mieux rétribués, ni les postes directeurs de la vie économique actuelle d'une nation.

Il ne s'agit toutefois que du nombre, que de la quantité. Or, pour déterminer l'importance réelle de chaque groupement, il faut se préoccuper aussi de la qualité, de la valeur de ses représentants. La condition, en effet, d'un propriétaire ou d'un indépendant est supérieure à celle d'un contremaître ou d'un surveillant, et la condition de ces derniers l'emporte sur celle d'un salarié ou d'un simple manoeuvre. Pour connaître donc la réelle valeur de la représentation de l'élément français, il faut en déterminer la qualité dans chaque branche d'activités. C'est ce que nous ferons, en bornant nos recherches aux seuls Franco-Manitobains.

Richard ARES, S.J.

(A suivre)

1. Cf "L'Actualité Economique" octobre 1939.

Nos Sept Mots

Cinquième semaine

Acompte— Nom masculin: Paiement partiel du montant d'une dette ou d'un compte. En anglais: account ou instalment.

Acoustique— Adjectif: Qui a rapport au son. En physique: relatif à la perception des sons. "Cornet acoustique": instrument qui renforce les sons et dont se servent les personnes sourdes.

Acoustique— Nom féminin: Théorie des sons. On dit souvent: l'acoustique de cette salle est très bonne ou très mauvaise.

Acquitter— Verbe actif: Payer ce que l'on doit: acquitter une dette.

Acrobate— Nom masculin: Danseur, danseuse de corde. (Se dit aussi pour clown, jongleur, équilibriste, hercule).

Acte— Nom masculin:
a) Action, manifestation de la pensée: on connaît l'homme à ses actes.
b) Pièce (document) légal qui constate un fait: acte de naissance.
c) Mouvement de l'âme vers Dieu: acte de foi.
d) Division d'une pièce de théâtre: pièce en cinq actes. Remarquez qu'il n'y a pas de mot "acter" en français. Ainsi il faut dire: Les acteurs ont bien joué leurs rôles.
e) Acte d'accusation. En anglais: "Charge" ou "Indictment".

Actif— Nom masculin: Dans la finance et le commerce, le total de ce qu'une personne possède s'appelle: actif.

Adjectif—
a) Qui agit: principe actif.
b) Vif, laborieux: ouvrier actif.
c) Energique: remède actif.
d) Qui peut avoir un complément direct: verbe actif.

Calendrier liturgique de la semaine

Le 20 mars: Férie. Rite simple. Messe propre sans Gloria ni Credo. Oraisons: 2e "A cunctis"; 3e "Omnipotens"; 4e pour le temps de guerre. Ornements violets.

Le 21 mars: Saint Benoît, abbé. Rite double. Messe "Os justi". Gloria. Oraisons: 2e, férie; 3e, pour le temps de guerre. Préface du Carême. Dernier évangile, celui de la férie. Ornements blancs.

Le 22 mars: Férie. Comme le 20 mars.

Le 23 mars: 4e dimanche du Carême. Rite semi-double. Messe propre. Sans Gloria. Oraisons: 2e, "A cunctis"; 3e "Omnipotens"; 4e, pour le temps de guerre. Credo. Préface du Carême. Ornements violets.

Le 24 mars: Saint Gabriel, archange. Rite double majeur. Messe propre. Gloria. Oraisons: 2e, de la férie; 3e, pour le temps de guerre. Credo. Préface du Carême. Dernier évangile, celui de la férie. Ornements blancs.

Le 25 mars: Annonciation de la B.V.M. Rite double de première classe. Messe propre. Gloria. Oraisons: 2e, de la férie. Préface de la B.V.M. Dernier évangile, celui de la férie. Ornements blancs.

Le 26 mars: Férie. Comme le 20.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous, quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions, quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais."

—Pie XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive, assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces, nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Cheers for Miss Bishop	II
Father's Son	I
Honeymoon for Three	II
Mr. and Mrs. Smith	III
Ride, Kelly, Ride	I

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Les grandes tendresses durables sont comme les monuments que l'on n'improvise pas; il les faut construire avec prudence et en choisir chaque pierre de ses propres mains.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Transcona

Retraite

Durant la semaine dernière, les familles italiennes de la paroisse ont eu la bonne fortune d'avoir une retraite prêchée dans leur langue par le bon Père Patriarchi, de la paroisse du Saint-Rosaire, de Winnipeg. Plusieurs ont suivi ces pieux exercices avec assiduité et en ont profité pour accomplir leur devoir pascal.

Visiteur

M. l'abbé L. Vinet, ancien curé de Lac du Bonnet, a passé le dimanche du 9 mars parmi nous. Il a renouvelé plusieurs vieilles connaissances et il a donné deux éloquents sermons: l'un à l'heure sainte du vendredi soir et l'autre à la grand'messe.

Enfants de Marie

A leur dernière réunion tenue dans la salle, les Enfants de Marie ont exercé des cantiques pour la messe de communion à Pâques. Afin d'augmenter et de compléter leurs connaissances religieuses, elles étudièrent le sacrement d'Extrême-Onction; puis une boite à questions, dans laquelle chacune avait déposé ses questions, fut ouverte. Chaque question fut discutée et la bonne solution donnée.

• • •

Mlle Gertrude Aubertin est revenue d'un voyage à Fort William, Ont., où elle a visité sa soeur, Mme Thagart.

N.-D. de Lourdes

Naissance

Le 26 février: André-Ambroise-Joseph-Eugène, fils de Ambroise Deleurme et de Thérèse Faiziant.

• • •

Mme veuve Georges Jamault est venue habiter au village avec ses enfants.

• • •

Le R. P. Pelletier a réussi à nous faire parvenir quelques nouvelles. La lettre, datée du 1er février, répond à une autre qui lui fut écrite le 25 juillet et qu'il venait de recevoir. Il est resté chez ses parents à Vevy (Jura) jusqu'au 15 août et a été sous l'occupation allemande pendant un mois ½. Nommé vicaire à Sault (Vaucluse), à la fin d'oût, il est resté là en compagnie du R. P. Antoine, curé de cette paroisse et chargé, avec un autre prêtre, de quatre dessertes. Le 15 novembre, le Père Antoine a eu une attaque très grave de congestion cérébrale (la 2e) et est resté longtemps entre la vie et la mort dans un hôpital d'Avignon où il est encore dans un état précaire. Le Père Pelletier le remplace comme curé intérimaire avec deux vicaires sous ses ordres.

Somerset

Dame rumeur nous apprend que le club dramatique "Somerset", sous la haute direction de M. Henri Grenon, principal, a mis à l'étude deux belles comédies, pour être jouées incessamment en faveur de notre nouvelle église. L'on peut être assuré d'y trouver de quoi rire et d'intéressant. Nous en reparlerons plus tard.

Thibaultville

Dimanche dernier, soirée organisée par les enfants de la paroisse. Nous savions d'avance que cette soirée montrerait un record de travail et de dévouement tant de la part des enfants que des institutrices, et nous n'avons pas été déçus. En effet, les recettes nettes ont été de $80.00.

S'il est vrai que la jeunesse scolaire de Thibaultville, c'est la paroisse de demain, nous entrevoyons l'avenir avec confiance, à la vue du travail et du dévouement de nos enfants d'école.

Letellier

Nos jécistes

Le 23 février, les jécistes du couvent invitaient les paroissiens à une partie de cartes au profit de leur bibliothèque.

Une nombreuse assistance répondit à l'invitation afin d'encourager le mouvement des jeunes: enrichir leur bibliothèque, commencée l'an dernier, de nouveaux livres qui sont mis à la disposition du public.

Un programme fort intéressant fut présenté par les élèves.

Les prix furent gagnés par les personnes suivantes: Dames, Mlles A. Robert et S. Ayotte. Hommes, MM. Stanley Fraser et Xavier Jubinville. Prix d'entrée, Jeannine Bruyère et Maxime Léclaire.

M. Stanley Fraser rapporta le beau tapis, fait par Mme Hector Daneault, vendu à l'encan chinois. Le joli coussin fut gagné par Madeleine Houle.

Les jécistes désirent remercier de nouveau tous ceux qui ont contribué au succès de leur soirée.

Entrainement militaire

Une section de réservistes volontaires a été formée dans notre village; une quarantaine d'hommes et de jeunes gens en font partie.

L'entrainement se fait régulièrement chaque semaine, à la salle municipale, en attendant la belle température, qui permettra de le poursuivre en plein air.

Les jeunes qui ont fait leur mois d'entrainement, ainsi que les vétérans de la Grande Guerre, prêtent leur concours pour aider les nouvelles recrues.

Contrats de betteraves

Nos producteurs de betteraves renouvellent leurs contrats pour la prochaine saison.

M. Charles Cadieux, représentant de la raffinerie, nous assure que déjà mille acres de terrain seront ensemencés et que les facilités pour le chargement des betteraves seront améliorées.

Conférence

La mauvaise température de dimanche, a fait remettre la conférence du R. P. Arès, S.J., du Collège de Saint-Boniface, à dimanche prochain.

Le cercle paroissial de l'Association d'Education invite tous les paroissiens à profiter de cette conférence qui ne manquera pas d'intérêt.

Groupes d'étude

Suivant l'exemple des paroisses voisines et voulant emboiter le pas dans un mouvement qui semble vouloir se généraliser, des groupes d'études ont été formés dans notre paroisse.

Sans bruit, les réunions se tiennent et l'on entame l'étude de la Caisse populaire d'abord.

Espérons que les jeunes surtout réaliseront la nécessité de s'intéresser à ce mouvement et qu'ils auront le courage et la détermination de poursuivre ces études et de mener les projets à bonne fin.

Saint-Eustache

On nous a annoncé déjà, dès l'automne dernier, que l'Association d'Education devait distribuer une médaille à l'élève le plus avancé dans l'étude du catéchisme et du français, et cela dans chacune de nos écoles. Or outre l'école centrale du village de St-Eustache, sous la direction des Révérendes Soeurs des Missions, nous avons trois autres écoles sous la direction d'institutrices laïques. Ces différentes écoles sont: l'école Chabot, sous la direction de Mlle E. Girouard; l'école Baie Saint-Paul-Est, sous la direction de Mlle Albina Bonin, et l'école Baie Saint-Paul-Ouest, sous la direction de Mlle Toupin. De plus, comme au village il y a au moins cinq classes ordinaires et une classe spéciale pour les onzième et douzième grades, il faudrait sans doute donner une médaille pour chaque classe.

On nous a annoncé aussi qu'un concours portant sur l'enseignement religieux et français aurait lieu entre toutes et chacune des écoles de la paroisse, et qu'une médaille spéciale serait donnée à l'école qui aurait l'honneur de se classer à la tête de toute la paroisse. La clôture de ce concours aura probablement lieu vers la fin de l'année scolaire, au mois de juin prochain.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba enverra sans doute un de ses représentants pour faire passer des examens dans chacune de nos écoles et dans chacune de nos classes. Puis le bureau de direction de l'Association choisira lui-même les médailles à donner et il enverra la note à la personne généreuse et patriote qui a promis de donner ces récompenses.

Et maintenant, qui gagnera une de ces médailles? Il est encore temps de se mettre au travail, mais il n'y a plus une minute à perdre.

St-Jean-Baptiste

Nous avons eu, la semaine dernière, un très intéressant cours agricole sous la direction de M. Campbell, notre représentant agricole de Morris. Plusieurs distingués professeurs du Collège Agricole sont venus adresser la parole à nos jeunes. On nous a laissé entendre que nous en aurons peut-être un en français l'an prochain.

• • •

On est à ouvrir les chemins. Le docteur s'est même rendu dans son "V8" à 6 milles de la grande route. Les "cabanes" ambulantes disparaitront donc bientôt.

• • •

Un bon nombre de nos abonnés à la "Liberté" sont encore en retard. Allons! Allons! Un petit coup de coeur. Soyons fiers de soutenir notre chère "La Liberté" que nous aimons.

Dunrea

Nous avons eu une grand'messe offerte pour le repos de l'âme de Mgr J.-J. Blair.

• • •

En visite ces derniers jours: M. le curé P.-E. Halde, de Saint-François-Xavier, et M. le curé A. Roy, de Grande Clairière.

• • •

M. Léo Bourget, de Val d'Or, P.Q., est en congé chez ses parents.

Ste-Rose-du-Lac

L'Action catholique

Sous la direction des Pères et de trois religieuses de notre couvent, nos mouvements spécialisés d'Action catholique s'organisent peu à peu à l'école du village et, ici comme ailleurs, il y a lieu d'espérer que cet apostolat voulu et béni par l'Eglise donnera les plus heureux résultats.

A nos Croisés de l'Eucharistie sont venus s'ajouter des groupes de la J.E.C.F., avec une section spéciale pour les élèves de langue anglaise. Nos enfants s'y donnent avec plus d'entrain et de zèle à mesure qu'ils comprennent mieux la méthode et l'esprit de l'Action catholique, et qu'ils entrevoient plus clairement le grand bien qu'ils peuvent faire dans leur milieu.

Depuis le commencement du carême, la messe de 8 h., à l'église, est dialoguée. Nos enfants, qui ont été préparés avec soin par leurs dévouées institutrices, répondent à la messe avec un ensemble parfait. Bon nombre de paroissiens se sont procuré "Mon Missel Dominical", de l'abbé Stedman, et peuvent ainsi s'unir plus intimement au prêtre à l'autel. Cette méthode ne peut manquer de les aider à entrer plus profondément dans l'esprit de la liturgie et à mieux profiter de la sainte messe.

Bibliothèque scolaire

Le R. P. curé a fait cadeau d'une cinquantaine de volumes à l'école du village pour commencer un bibliothèque scolaire. Comme les commissions scolaires peuvent dépenser une petite somme, chaque année, pour une bibliothèque scolaire, nos commissaires pourront compléter la nôtre en peu de temps. Ils n'ont qu'à s'adresser à l'Association d'Education qui s'est chargée de fournir à nos écoles les livres les mieux appropriés à la jeunesse étudiante.

Partie de cartes

Notre partie de cartes de dimanche dernier a remporté le plus brillant succès. L'assistance nombreuse a manifesté un entrain, une gaieté de bon aloi qui ont fait de cette soirée une agréable fête paroissiale. Plus de vingt prix avaient été offerts, soit pour la partie de cartes, soit pour le bingo.

Après le goûter, il y eut un joli programme musical: Un morceau de piano par M. Dion; une chanson par Mlle L. Maitre; un duo de violo par MM. E. Neault et A. Vermette, accompagnés au piano par Mme T. Rath, et enfin une chanson par le directeur du programme musical, M. Alex. Hamelin.

Le R. P. curé exprima sa haute satisfaction et remercia les paroissiens de leur généreux concours. Le chant "O Canada" clôtura cette charmante soirée.

Baptême

Le 5 mars, Maurice-Octave-Antoine, enfant de Camille Vandepoele et de Maria-Jeanne Jaquet. Le parrain et la marraine, M. Antoine Vandepoele et Mme Véronique Jaquet, oncle et grand'mère de l'enfant.

Tableau d'honneur

Février

GRADE XII — Victoria Siemianski, Edwin Tucker.

GRADE XI — Inga Storgard, Eugénie Lépine.

GRADE X — Pauline Floch, Donna Henry.

GRADE IX— Clifford Gourdinne, Irène Montagne.

GRADE VIII — Lucille Boudreau, Marie-Louise Montagne.

GRADE VII — Edna Tucker, Adrienne Rodier.

GRADE VI — Odette Abraham, Laura Beaudry.

GRADE V — Marie Bourbonnière, Marie Legassé.

GRADE IV — Joseph Hemery, Solange Arcand.

GRADE III — Cécile Jacob, Germaine Ferrand.

GRADE II — Luce Leger, Denise Delveaux.

GRADE I — Gilberte Ferrand, Kenneth Downey.

Otterburne

Soirée de l'Association d'Education

Le cercle local de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba tenait la première de ses deux soirées annuelles, le dimanche 9 mars, en la salle de la Maison Saint-Joseph.

En l'absence du président, M. Joseph Laroche, M. Gérard Gobeil occupait le fauteuil. Ce fut lui qui souhaita la bienvenue aux nombreux paroissiens accourus à cette séance, et qui présenta le programme.

Les enfants de l'école Saint-Viateur-Est, sous la direction habile et discrète de leur institutrice, Mlle Marguerite Royal, exécutèrent avec aplomb un programme court et bien choisi. Après l'entrée, jouée au piano par le R. F. Gagnon, les élèves exécutèrent un chant: "Canadiens, en avant!" Le R. F. Langlois se fit entendre dans deux chansons du terroir. Nous assistions ensuite à un sermon en deux points, d'une brièveté et d'une clarté qui pourraient servir de modèles, mais dont l'esprit évangélique était tout concentré dans le premier point. Mlles Léonne et Germaine Carrière chantèrent en duo "Le Credo du Paysan", accompagnées au piano par Mme Eugène Gobeil. Suivait une saynète, par un groupe d'élèves, "A qui la place?", dont la morale pourrait être: l'esprit d'entente et de coopération agit pour la prospérité de tous; l'esprit de suspicion et d'envie est un principe de ruine. Enfin, un chant mimé: "Vive la Canadienne", par les élèves de l'école Saint-Viateur.

M. l'abbé Laplante, de la Maison Saint-Joseph, était le conférencier invité. Pour cette fois le sujet n'en était pas un d'éducation française au Manitoba. Le conférencier traita plutôt d'une question très actuelle: l'Allemagne d'aujourd'hui et le Racisme. M. l'abbé Laplante nous dit les origines de ce mouvement raciste, ses précurseurs qui l'ont formulé et les applications qu'on en a faites de nos jours le chef de l'Allemagne actuelle, dont la doctrine respire une haine implacable pour tout ce qui n'est pas du plus pur sang aryen.

Le R. P. Lalonde, notre curé, appelé par le président, à tirer les conclusions de la soirée, fit quelques brèves remarques, qui peuvent se résumer ainsi: Canadiens français, nous avons des droits qui nous sont chers au point de vue national et religieux. A l'exemple de nos frères qui ont combattu en héros sur les champs de bataille, luttons de toutes nos forces pour la défense de nos droits, mais luttons sans haine, en travaillant à nous comprendre mutuellement pour la grandeur de notre patrie, le Canada.

Le Père curé félicita aussi les jeunes de leur belle tenue, et de leur succès sur la scène. Et il n'eut guère de peine à faire comprendre au président des commissaires que ces chers petits ... et leur institutrice ... méritaient un grand congé.

Aubigny

Décès

Le 3 mars s'éteignait pieusement, à la demeure de Mme Ch. Mousseau, une de nos anciennes paroissiennes, Mme Noé Clément (née Mathilde Gagnon), âgée de 89 ans et 6 mois.

Munie des sacrements de la sainte Eglise, elle a vu venir la mort avec la résignation que donne la foi.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé J.-A. Beaudry. Assistaient dans le choeur MM. les abbés Primeau, Gauvin et Joyal.

Un grand concours de parents et d'amis des environs vinrent témoigner une dernière marque de sympathie à la chère disparue. Entre autres, on remarquait les Révérendes Soeurs Hébert, Laurendeau, Albina Hébert.

Gérard Mousseau, petit-fils de la défunte, conduisait le deuil. Ovide, Auguste, Armand, Gustave, Joseph et Maurice Mousseau portèrent leur vénérable grand'mère à sa dernière demeure.

Elle laisse pour la pleurer cinq filles et deux fils: Sr M. de l'Eucharistie (Blandine), Sanatorium; Mme Ch. Mousseau (Alzire), Aubigny; Mme F. Robert (Blanche), La Broquerie; Mme D. Bonin (Nathalie), Edmonton, Alta.; Mme Z. Gagnon (Zephyrine), Nominingue, P.Q.; Rodrigue et Télémaque, Saint-Jérôme, P.Q.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

• • •

La famille Mousseau et les parents remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Noé Clément.

Saint-Norbert

Tableau d'honneur

GRADE XII — Edmée Lussier, Kathleen Ford, Dorothy Effick, Rose Young.

GRADE XII — Gilberte Allard, Agnès Rousseau, Jeanne Champagne, Dorothy Frost, Josie Melnychuk.

GRADE X — Margaret McDonald, Irène Grenon, Rose Lavoie, Gilberte Chatelain.

GRADE IX — Géraldine Hamilton, Lena Quiring, Mary Chopp, Marielle Moreau, Lucille Campeau, Eleonore Herauf, Pauline Wolanski, Vera Alford.

GRADE VIII—Fleur-Ange Cormier, Gertrude Girouard, Anne Fyshe, Dorothy Jones, Lorraine Saint-Germain, Cécile Turenne, Claire Châtelain, Minnie Lasakoski.

GRADE VII — Dolorès Lord, Jean Krivak, Mary Mosiewich.

GRADE VI — Madeleine Campeau, Eileen Connery, Thérèse Champagne, Thérèse Desrosiers.

GRADE V — Jeanne Brisson, Hélène Yong.

GRADE IV — Léonie Lemoine, Bernice Aubey, Yvette Cormier, Sophie Balogh, Irene De Vos, Lucille Dufort.

GRADE III — Berthe Monchamp, Simone Pelland, Jeannine Tellier.

GRADE II — Florence Verscheure, Elisabeth Sedun.

GRADE I (a) — Lucille Normand. Denise Lemoine.

GRADE I (b) — Thérèse Courchaine.

Marchand

Dimanche prochain, 26 mars, la sainte messe mensuelle sera célébrée comme de coutume par M. le curé Dugal, de Woodridge. Le soir, il y aura, au profit de la mission, une partie de cartes organisée par les dames aidées des institutrices.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

18 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres

De choix	$8.75—$9.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50

Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres

De choix	$8.75—$9.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50

Génisses—

De choix	$8.25—$8.50
Bonnes	$7.25—8.00
Moyennes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.25—$5.75

Veaux engraissés—

De choix	$9.00—$9.50
Bons	$8.00—$8.75
Moyens	$6.50—$7.50

Vaches—

Bonnes	5.75—$6.50
Moyennes	$4.25—$5.50
Ordinaires	$3.00—$4.00

Taureaux—

Bons	$5.00—$5.75
Ordinaires	$4.00—$4.75

Bouvillons à engraisser—

Bons	$6.50—$7.50
Moyens	$5.50—$6.00
Ordinaires	$5.00—$5.25

Vaches et génisses à engraisser—

Bonnes	$5.00—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.25
Vaches laitières	$40.00—$70.00

Veaux de boucherie—

Bons et de choix	$9.50—$10.25
Ordinaires et moyens	$5.00—$9.00

Porcs—

A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$10.25—$10.45
B2—Déduction par tête	.50
B3—Déduction par tête	$1.50
C1—Déduction par tête	1.00
C2—Déduction par tête	1.00
C3—Déduction par tête	2.00
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	1.50
D3—Déduction par tête	2.50
Léger—Déduction par tête	2.00
Pesant—Déd. par 100 lbs.	1.50
Très pésant—Déd. par 100 lb.	3.00
E—Valeur du marché	
Truies No. 1— Déd. par 100 lbs	$3.50—$5.00
Truies No 2— Déd. par 100 lbs	$5.00

Agneaux—

Bons du printemps	$10.00—$10.50
Ordinaires	$7.00—$8.00

Moutons—

Bons moyens	$3.00—$3.50
Bons pesants	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS

Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1— F.O.B. Winnipeg	.33

Oeufs—

Grade A, gros, la douz.	.15
Grade A, moyen, la douz.	.13
F.O.B. Winnipeg	.12
Grade C, la douz.	.10

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Sac de 98 livres	$2.70

Plus 35 sous de taxe par 98 livres

Gruau

(Prix de détail)

Sac de 80 livres	$2.80

Alimentation

(Prix du char)

Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$22.00

Légumes

Carottes, la livre	.01½
Pommes de terre, 75 liv.	.85
Betteraves, la livre	.01
Choux, la livre,	.03

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mars	10	11	12	13	14	15
BLE						
Nord No 1	77½	77¾	77	76¼	76½	76⅝
Nord No 2	75¼	75⅛	74⅞	74¼	74½	74⅝
Nord No 3	72¼	72½	71⅞	71¼	71½	71⅝
No 4	70	70½	69⅝	69	69½	69⅝
No 5	68½	68⅝	68	67⅝	68	68¼
No 6	66½	66⅝	66	65¼	65⅛	65⅝
Fourrage	65	65¼	64½	63⅝	64	64¼
Sur voie net	76⅞	77⅛	76⅝	75⅝	75⅞	76¼
No 1 Durum	71	71¼	70½	69¾	70	70¼
No 2 Durum	70½	70¾	70	69¼	69½	69¾
No 3 Durum	69½	69¾	69	68¼	68½	68¾
Inf. Nord 1	75½	75¾	75	74¼	74½	74⅝
Inf. Nord 2	72¼	72½	71⅞	71¼	71½	71⅝
Inf. Nord 3	69¼	69½	68⅞	68¼	68⅛	68⅝
Charbonneux 1	73¼	73½	72⅝	72	72¼	72⅝
Charbonneux 2	71	71¼	70⅝	70	70¼	70⅝
Charbonneux 3	68	68¼	67⅝	67	67¼	67⅝
Rej. Nord 1	70½	70¾	70	69¼	69½	69⅞
Rej. Nord 2	68¾	69	68⅜	67⅝	68	68⅝
Rej. Nord 3	65¾	66	65⅝	64⅝	65	65⅝
AVOINE						
C.W. No 2	35⅛	35	34½	34½	34⅝	35
C.W. No 3	34⅝	34⅛	34	33¾	33⅞	34⅛
Fourrage No 1	34⅛	34	33½	33½	33⅝	33⅞
Fourrage No 2	32⅞	32¾	32¼	32¼	32⅜	32⅝
Fourrage No 3	30⅝	30½	30	30	30⅛	30⅝
Sur voie net	34½	34⅜	33⅞	33⅞	34	34¼
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs	51⅝	51⅜	50¾	50⅞	51¼	51⅝
C.W., 3, 6 rangs	51⅝	51⅛	50½	50⅝	50⅞	51½
Fourrage No 1	50⅞	50⅝	50	50⅛	50⅝	51
Fourrage No 2	48⅛	47⅞	47¼	47⅜	47⅝	48¼
Fourrage No 3	46⅞	46⅝	46	48⅛	46⅝	47
Sur voie net	48⅞	48⅝	48	48⅛	48⅝	49
LIN						
C.W. No 1	165½	169	173½	170½	170¼	170
C.W. No 2	163½	167	171½	168½	168¼	168
C.W. No 3	152	155½	160	157	156¾	156½
C.W. No 4	147	150½	155	152	151¾	151½
Sur voie net	164⅝	168⅞	172⅝	169⅛	169¼	169⅝
SEIGLE						
C.W. No 2	50⅝	51	50⅝	50	50⅝	51⅛
C.W. No 3	47¾	48⅜	48⅛	47⅝	47⅝	48⅜
C.W. 2 rej.	46⅝	47⅜	47⅛	46⅝	46⅝	47⅜
C.W. No 4	46¾	47⅜	47⅛	46⅝	46⅝	47⅜
Ergot	43¾	44⅜	44⅛	43⅝	43⅝	44⅜
Sur voie net	49¾	40⅜	50⅛	49⅝	49⅝	50½

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Mai	79	79¼	78½	77¾	78	78¾
Juillet	80⅝ a ¾	80⅞	80 a ⅛	79⅝	77⅝ a ¾	79⅞
Octobre	....	....	....	....	....	....
AVOINE						
Mai	35⅝	35½	35	35	35⅛	35⅝
Juillet	33¾	33⅝	33¼	33¼	33⅝	33⅝
Octobre	32	31⅞	31½	31⅝	31⅝	32
ORGE						
Mai	49⅞	49⅝	49	48⅛	49⅝	50
Juillet	45	44⅞	44½	45	45⅝	46½
Octobre	....	....	....	44¼	32⅝	42⅝
LIN						
Mai	167	170⅛	175	172	171⅝	171½
Juillet	164	167¼	171⅝	168½	167⅝	167⅝
Octobre	159½	160⅛	161½	160	158	158
SEIGLE						
Mai	51⅝	52⅝	52⅛	51⅝	51⅝	52⅝
Juillet	52⅝	53⅛	52¼	51⅞	51⅝	[illegible]
Octobre	....	....	....	....	....	....

CETTE FOIS NOUS SOMMES TOUS EN PREMIÈRE LIGNE

L'argent mis de côté maintenant

sert à acheter des avions, des chars d'assaut, des sous-marins, des fusils, des munitions, des armes pour hâter la victoire.

L'argent mis de côté maintenant

sera une protection après la guerre pour ceux qui épargnent.

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par

Le Collège de Saint-Boniface

Sous la direction des RR. PP. Jésuites

Travaillez! Epargnez! Prêtez!

***pour votre propre* SECURITE, *pour la* VICTOIRE**

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par

Le Juniorat de la Ste-Famille

SAINT-BONIFACE

Sous la direction des RR. PP. Oblats

LE PATRIOTISME ET LA PRUDENCE

demandent que vous épargniez maintenant!

Vos épargnes sont nécessaires pour le Canada maintenant pour l'achat des munitions et des armes de guerre. Vous prêtez afin que le Canada puisse faire sa part dans la victoire. C'est du patriotisme.

Vos épargnes vont vous être remises quand la paix reviendra remettre la sécurité durant la période de rajustement qui suivra la guerre. Vous épargnez pour l'avenir. Voilà de la prudence.

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par

LE CLUB DU SACRE-COEUR

WINNIPEG

Vous pouvez vous procurer des boutons marqués en français "Epargner pour vaincre".

Je m'engage

Je comprends que le Canada a besoin de moi dans la Grande Campagne nationale d'Epargne dont dépendent la victoire et ma propre sécurité.

— que nos défenseurs de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation sur le front militaire ont besoin de mon aide sur le front domestique. Les munitions, le matériel de guerre indispensables, c'est mon argent qui peut en accélérer la production. C'est à moi qu'il appartient d'armer mes défenseurs.

— que cela exige beaucoup de travail et d'argent.

— que c'est en travaillant, en restreignant mes dépenses, en PRÊTANT le plus d'argent possible à mon pays que je puis le plus efficacement aider à gagner la guerre et à assurer notre sécurité future.

Je m'engage à me priver d'acheter ce qui ne m'est pas indispensable, même s'il s'agit de petites dépenses que je pourrais facilement me permettre, afin de ne pas entraver la production des choses nécessaires à la poursuite victorieuse de la guerre.

Je m'engage dès maintenant, dès ce mois-ci, à placer une part fixe de mon revenu dans les Certificats d'Epargne de Guerre. Je ferai déduire ce montant, chaque semaine ou chaque mois, de mon enveloppe de paye ou de mon compte de banque, par mon patron ou le gérant de ma banque.

Insérée par CANADIAN PUBLISHERS LTD., 619, Ave McDermot, Winnipeg

(Signé par) *Chaque loyal citoyen du Canada*

Je félicite la "Liberté" de l'initiative qu'elle prend d'expliquer à notre population le sens des Certificats d'épargne de guerre, et de l'encourager à souscrire à cet emprunt dans toute la mesure de ses ressources. Le résultat de la terrible guerre dans laquelle notre patrie est engagée ne peut et ne doit laisser personne indifférent; et cette manière d'aider à la victoire finale a, de plus, l'avantage d'habituer les gens à pratiquer l'économie et à se faire quelques épargnes pour les jours durs que nous apporteront les rajustements d'après guerre.

✠EMILE YELLE, P.S.S.,
Archevêque-Coadjuteur de St-Boniface.

Le CANADA a besoin de votre argent maintenant!
Vous serez contents plus tard de le lui avoir prêté!

Prêtez au Canada tout ce que vous pouvez

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par la

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

de Saint-Boniface, Man.

Votre devoir présent

et votre sécurité après la guerre sont étroitement liés.

Votre sécurité après la guerre peut dépendre des épargnes que vous aurez, pour faire face à la contrainte du rajustement d'après-guerre.

Vous faites une double action quand vous placez votre argent en Certificats d'épargne de guerre.

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par

L'HOPITAL DE ST-BONIFACE

Soeurs Grises de Montréal (Soeurs de Charité)

On ne vous demande pas de DONNER . . .

mais seulement de PRETER votre argent.

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par

Le Sanatorium de St-Boniface

Sous la direction des RR. SS. Grises de Montréal (Soeurs de Charité)

CHAQUE DOLLAR QUE VOUS PRETEZ . . .

peut sauver une vie, peut aider à abréger la guerre.

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par les

Soeurs Missionnaires Oblates du S.-C. et de M. I.

SAINT-BONIFACE

Invitation pressante est faite à tous les membres du Cercle Ouvrier d'acheter des Certificats d'Epargne de guerre.

Aidez notre pays à remporter la victoire. Préparez l'après-guerre par une sage économie.

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par

Le Cercle Ouvrier Saint-Joseph

SAINT-BONIFACE

Pour renseignements sur Le Cercle Ouvrier, ses règlements, son fonctionnement, ses oeuvres, s'adresser s'il-vous-plait à

ULRIC LAMBERT, Président, Téléphone 204 142
PIERRE RAIMBAULT, Secrétaire-Trésorier, Téléphone 202 585

Tout ce en quoi vous croyez est en jeu!

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par

L'ECOLE PROVENCHER

SAINT-BONIFACE

Sous la direction des Frères de Marie.

Cette fois *NOUS SOMMES* TOUS EN 1ère ligne

(GEORGE VI)

Achetez des

CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

régulièrement

FRANCE QUAND MÊME

Comité National des Français libres (Section de Manitoba)

POUR NOUS, CANADIENS,

le MEILLEUR PLACEMENT du monde . . .

Les Certificats d'Epargne de Guerre rapportent un intérêt de 3%, composé à tous les semestres, vous donnant $5.00 à maturité pour $4.00 prêtés.

Ces Certificats d'Epargne de Guerre peuvent être achetés en argent comptant, par chèques ou mandats de poste, aux banques et bureaux de postes locaux, ou chez les agents de placement.

Achetez des

Certificats d'Epargne de Guerre

régulièrement

Insérée par

Les Canadiens de Naissance

ASSEMBLEE LA VERENDRYE 127, St-Boniface, Man.
CONSEIL REGIONAL No 5, Winnipeg, Man.
ASSEMBLEE FORT GARRY 179, Winnipeg, Man.

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand

CHEZ NOUS . . .

Aimons notre village, aimons notre chaumière,
Le vieux puits qui gazouille au tournant du chemin;
Le jardin, le fournil, l'enclos plein de lumière,
Où nous avons dansé des rondes par la main. . . .
Plus tard, quand notre coeur s'ouvre aux saintes chimères,
Quand il est temps d'aimer et de croire à genoux;
Laissons grandir nos fils à côté de nos mères,
Chez nous!

Et quand les fleurs des blés s'ouvriront dans la plaine,
Quand nos deux bras meurtris seront las de semer;
Quand l'heure nous dira: Ton existence est pleine:
Cesse de tant souffrir, cesse de tant aimer!
Frère, quand il faudra que notre tige tombe
Parmi tous les épis moissonnés avant nous,
Nous nous endormirons en paix, dans notre tombe,
Chez nous!

B. LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

L'épouse et la mère

"Partout où il y a un foyer heureux, il y a une femme oublieuse de soi".
(René Bazin).

Je ne connais d'aberration moderne plus grande, plus désastreuse que celle par laquelle certaines femmes cherchent à se convaincre qu'elles sont les égales de l'homme, s'évertuent à le crier sur les toits et à en inspirer les lois et les institutions. Franchement, ce n'est pas viser bien haut et cela ne doit pas demander un bien grand effort, s'il s'agit de rivaliser avec les spécimens qu'on a le plus souvent sous les yeux. D'ailleurs les amazones enculottées ne trompent personne: le singe qui fait l'homme n'en reste pas moins singe, ou mieux: l'homme qui fait le singe n'en est pas pour autant singe, bien qu'il soit homme diminué. Cela n'accuse-t-il pas plutôt une étrange cécité à l'égard de sa propre nature et de son rôle? Le Créateur, en faisant la femme différente de l'homme dans ses fonctions et dans ses tendances, dans sa structure, si je puis ainsi dire, ne la préparait-il pas à une tâche, à un rôle différent?

✦ ✦ ✦

Monseigneur Dupanloup, dans une lettre sur l'éducation des femmes, place devant elles un miroir des plus révélateurs. "A l'extérieur, quelque chose de plus doux, de plus flexible, de plus souple, de plus gracieux. Une légèreté dans la démarche qui touche moins à terre, une dignité dans le maintien qui s'élève mieux vers le ciel, une beauté plus exquise, plus touchante parce qu'elle a plus de charmes, mais par contre moins de force: à moins que sa faiblesse même ne soit son extrême puissance. Moins forte que l'homme, la femme est supérieure à l'homme par une nature moins matérielle, par une faculté d'élan plus vive. Elle est plus éclairée dans les choses du coeur. Elle est plus âme que l'homme. Plus humble et plus tendre et par suite plus religieuse que l'homme, elle est plus portée à la prière, plus ouverte à la charité et à l'espérance.

"Elle sent, plus que l'homme, le noble besoin d'aimer purement, son affection moins personnelle, est plus prompte au sacrifice et à tous les dévouements. Qui dira la force et la tendresse, la magnanimité et la puissance de l'amour maternel? Qui dira ces joies, son énergie, ses prodiges?"

✦ ✦ ✦

Serait-on bien loin de la vérité si l'on disait que l'homme est plutôt esprit que coeur, tandis que la femme est plutôt coeur qu'esprit, sans pour autant vouloir faire une de ces assertions qui ne supportent pas d'exception, car il arrive que l'on rencontre des hommes qui ont peu ou pas d'esprit et des femmes sans coeur. — Et cela étant, ne serait-on pas en droit de conclure qu'il y a au sein du foyer des rôles tout différents pour l'un et l'autre? Celui-ci, plus fort, ou bien si vous voulez, plus ferme, sera chargé de la direction; celle-là, plus affectueuse, plus vive, prodiguera à son compagnon de l'élan, de l'enthousiasme si nécessaires. Celui-ci sera le gouvernail, celle-là la voile. Ou pour me servir d'un rapprochement plus connu en cette ère de la machine, celui-ci sera le volant, celle-là le moteur. Qui ne sait que c'est le moteur qui engendre l'énergie et que la voiture ne vaut qu'autant que vaut le moteur, tout caché qu'il soit sous le capot? N'est-ce pas plutôt de rigueur qu'il soit caché, protégé des éclaboussures, de la pluie, de la neige, ses parties nobles étant si délicates?

✦ ✦ ✦

C'est ainsi que nos vaillantes chrétiennes ont toujours conçu les choses. Elles ont été des femmes d'intérieur. Ça été là leur champ d'action. Mais là, ce qu'elles en ont engendré... de l'énergie. — C'est engendrer de l'énergie que d'inspirer à son époux de l'ambition toujours plus noble, que de l'appuyer dans ses décisions pour le bien commun de la famille, que de l'encourager dans ses revers, panser ses blessures morales et physiques: c'est engendrer de l'énergie que de faire des hommes, en faire d'abord puis rendre hommes ceux qui pourraient s'oublier et faire fausse route; c'est engendrer de l'énergie que de présider au souvenir, imprimer de l'idéal afin de tenir lié en groupe compact les unités remuantes de cette cellule sociale! Et tout cela sous le capot du toit familial!

J.-A. DUTIL, M.S.

Reconstruction

"Faire de sa vie manquée quelque chose de plus beau que la vie réussie des autres".
Barbey d'Aurevilly

En voilà un idéal capable de changer la face du monde,
Refaire son coeur, refaire son âme.

Refaire sa vie! Parlez-moi de ça!
Pouvoir s'arracher à la mélancolie, fruit des échecs,
fermer les yeux à ce qui aurait pu être,
préparer pour demain quelque chose qui restera.

Vie manquée!
Il est tant de désillusions par les chemins!
tant de projets figés dans des contingences désastreuses!
combien de promesses oubliées, de résolutions jamais (tenues.

Vie manquée!
Le rêve a fui en laissant une réalité décevante.
Le sort a comploté contre tout succès.
La vie a sapé la meilleure sève des espoirs.

Mais le pire est d'en mourir.
C'est quelque chose de si grand pourtant:
le courage des mal menés,
l'enthousiasme des malheureux,
la confiance des vaincus.

Et c'est être si vaillant que de recommencer!
Reconstruire en balayant les cendres.
Doubler son ardeur, pour réparer le temps perdu,
et, se sachant fort de l'expérience acquise,

—à côté de ce que la réception mutile
n'y a-t-il pas toujours ce qu'elle enseigne?—

se sachant fort de l'expérience acquise,
vouloir, en se servant de tous les atouts anciens et nouveaux,

vouloir faire de sa vie manquée
quelque chose de plus beau que la vie réussie des autres!

Françoise GAUDET-SMET.

Cent caribous, pas un de moins!

Au mois de mars de 1917, la famine menaçait l'orphelinat St-Joseph, au fort Résolution, sur le grand lac des Esclaves, au nord des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

La pêche de l'automne avait été insuffisante et la chasse à l'orignal, sur laquelle on compte toujours un peu pour "combler les vides", avait fait entièrement défaut tout l'hiver.

Aux caribous (rennes), il ne fallait pas songer. Leurs troupeaux ne fréquentaient plus, depuis des années, ces parages du Grand Lac. De plus c'était l'époque de leur retour à la mer Glaciale. Des sauvages arrivés de l'est du lac, à 500 milles du fort, avaient dit que les bois favoris des rennes pour leur hivernement étaient désertés.

La pêche sous la glace n'avait jamais été si misérable. Les Frères Kérautret et Meyer, qui étaient allés se loger sur un îlot lointain, avaient pris quatre truites en dix jours avec leurs soixante-dix hameçons tendus ensemble, sur un long espace, dans l'eau profonde. La visite de ces hameçons avait même failli être fatale au Frère Meyer. S'avançant un matin dans la brume qu'écrase toujours un froid de plus de 40 degrés centigrades, il n'aperçut pas une large crevasse qui s'était formée pendant la nuit et il y tomba. Il ne dut son salut qu'au long manche de son outil, destiné à creuser des bassins, qui se posa en travers sur la glace, et auquel il se trouva suspendu par les mains.

Cependant les réserves achevaient de s'épuiser. Cent orphelins, dix Soeurs, et autant de Pères et Frères ressentaient les premiers tiraillements de la faim.

Un soir, le Père Duport, supérieur de la Mission, n'en pouvant plus d'inquiétude, alla au réfectoire, où il trouva les enfants attablés autour de petits morceaux rôtis des derniers poissons. Prenant l'air mécontent, il dit:

"Mes enfants, si nous sommes dans la misère ce n'est pas la faute de nos Frères: ils ont tout essayé: ni de vos bonnes Soeurs: elles ont tout sacrifié pour vous. C'est votre faute à vous!"

Plusieurs crurent qu'on leur reprochait de trop manger et se mirent à sangloter.

"Ce n'est pas cela, reprit le Supérieur. Si je suis fâché, très fâché, c'est que vous ne priez pas saint Joseph avec assez de ferveur. Voilà ce que je veux vous dire".

Sur cette explication, tous les petits se lèvent et promettent de prier "de toutes leurs forces".

La Soeur Supérieure, mise en demeure de fixer le nombre des caribous, répond qu'il en faut cent, pas un de moins.

"Eh bien, mes enfants, à genoux!"

Une nouvelle neuvaine commence, séance tenante, pour sommer saint Joseph de procurer les cent caribous.

Le surlendemain, c'était la fin des vivres.

Le Père Duport fit venir les deux chasseurs engagés de la mission:

"Attelez tout de suite vos chiens et partez".

Les sauvages haussèrent les épaules:

"Mais tu sais bien comme nous, Père, qu'il n'y a rien, plus rien. C'est impossible.

—Partez, vous dis-je. Allez nous tuer cent caribous, pas un de moins. Saint Joseph nous les doit puisqu'il nous les faut et que nous les lui demandons. Il vous les enverra".

Tout à fait certains qu'ils allaient à un échec, mais payés pour cela, les deux hommes partirent.

Ils n'avaient pas marché deux jours, courte distance pour nos pays, qu'une armée innombrable débouchait sur le lac devant eux et venant de l'est, contre toutes les lois suivies, de mémoire d'Indien, par ces animaux nomades.

Abasourdis de voir si subitement, et en ces lieux, plus de caribous qu'ils n'en avaient jamais rencontrés à la fois, les chasseurs se ressaisissent, se mettent en position, et procèdent à l'exécution de la bande, qui détale sur le flanc. Un renne tombait, et deux parfois, à chaque balle de leur puissante carabine. Le troupeau dispersé, les Indiens s'en furent compter les morts.

Il y en avait cent trois.

C'était au moment même où les Soeurs et leurs orphelins, réunis à la chapelle pour leur neuvaine, suppliaient saint Joseph, "dans une prière à fendre l'âme", de donner vite les cent caribous, pas un de moins.

Extrait de "Aux glaces polaires", par le R. P. Duchaussois, O.M.I.

Contre les rides

Il est bon de faire de temps à autre des applications de farine de lin. Faites un cataplasme avec de la farine de lin et appliquez-le tiède sur votre figure. N'essuyez pas ensuite, laissez sécher naturellement.

La Mode Pratique

3004
SIZES 12-20

Costume élégant

Vous serez fière d'avoir un costume de ce genre pour le printemps. Le petit manteau style quadrillé, peut se porter avec une jupe large, de couleur qui convient bien avec le manteau.

Style no 3004 pour grandeurs 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 demande 1 verge ¾ de tissu de 54 pouces pour le manteau; 1 verge ⅜ pour la jupe.

Ces patrons sont payables d'avance.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

(Découpez ce coupon)

La Liberté,
Département des Patrons,
619, ave. McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

✦ ✦ ✦

La personne de Belleview qui a envoyé 20 sous pour le patron no 882 (robe crochetée pour fillette) a oublié de mentionner son nom et la grandeur qu'elle désire.

A faire et à ne pas faire

Ne videz pas d'un trait votre verre, fut-il peu rempli; laissez-y toujours un peu de vin.

Quand vous êtes en visite, n'accaparez pas les gens de la maison; contentez-vous d'échanger avec eux quelques mots et laissez ensuite la place à d'autres.

Si l'on vous sert en premier à un repas prié, ne protestez pas énergiquement, soulignez délicatement votre confusion, marquez votre étonnement, mais... laissez faire.

Si vous invitez des gens à dîner ou à déjeuner au restaurant, soyez arrivé avant eux, retenez les tables et voyez à leur confort.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

A mes petits amis

C'est aujourd'hui la fête de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle. Vous savez quelle puissance ce grand Saint possède auprès de Dieu; aussi, ne manquez pas de l'invoquer dans toutes vos nécessités et tous vos besoins. Il ne manquera certainement pas d'exaucer tous ceux qui l'implorent comme il faut.

✦ ✦ ✦

Actuellement, vous savez tous que l'Angleterre a besoin de secours matériel pour subvenir aux exigences de la guerre, et se procurer les armes qui lui seront nécessaires pour compléter son oeuvre contre l'envahisseur. Serait-il inutile de mentionner les mots "secours", "prêts," "aide" à des enfants comme vous? Certainement non! La part que vous pouvez fournir n'est pas grande, évidemment, mais n'oubliez pas que les petits sous multipliés forment les grosses sommes. Tous, un jour ou l'autre, vous avez eu en votre possession quelque argent "à vous". Quelques-uns se sont hâtés de le dépenser; d'autres plus sensés l'ont mis en réserve pour l'employer à quelque achat utile. Pourquoi, maintenant que le pays en a besoin, n'emploieriez-vous pas les épargnes que vous possédez à lui venir en aide? Pour cela, achetez des timbres de guerre. Ce sera le meilleur moyen de prouver votre patriotisme, sans compter que cet argent vous sera remis avantageusement dans quelques années, si votre prêt atteint la somme d'au moins $4.00.

Plusieurs d'entre vous ont leur papa, des frères, des cousins, des oncles, etc., qui donnent leur vie là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique. Tout ce qu'on vous demande, c'est de leur aider. Leur refuserez-vous ce service? Songez que les petits enfants d'Angleterre sont des héros ... (comme la gravure ci-dessous le démontre). Voudriez-vous vous montrer moins généreux que ces petits infortunés, alors que vous avez tout à souhait et que vous ne ressentez nullement les horribles privations qu'ils subissent? Non, à l'oeuvre, chers enfants! Montrez que vous êtes braves, que vous voulez être des petits citoyens généreux, économes, patriotes, qui ne désirent qu'une chose: devenir de vaillants collaborateurs d'une oeuvre qui hâtera sûrement l'heure de la victoire.

MERE-GRAND.

Correspondants de la semaine

Notre-Dame-de-Lourdes — Denise Bazin.

Bonjour, Denise! Je pense que vous êtes toute ardente au travail et à l'étude. C'est le temps d'acquérir beaucoup de sciences: profitez-en bien. Vous serez contente à la fin de l'année de vous être bien appliquée, et je suis sûre que le succès couronnera vos efforts. C'est ce que Mère-Grand vous souhaite.

Dunrea — Thérèse Bisson, Jules, François, Gabrielle et Gertrude Boulet.

Certainement qu'il y a de la la place pour tous mes petits-enfants de Dunrea dans le "Coin". Venez nombreux, Mère-Grand vous accueille avec joie.

Le Rév. Père missionnaire a suscité un enthousiasme apostolique dans vos jeunes coeurs. Puisse-t-il toujours grandir et faire de vous tous, sinon des missionnaires, du moins des apôtres ardents dans la sphère où vous serez appelés à vivre.

Je suis contente de vous savoir tous guéris de la rougeole.

Sandilands — Edgar et Denise Freynet.

La déception qu'a éprouvée mon petit Edgar va être changée en joie de voir sa charmante petite lettre publiée cette fois... Quant à Denise, ce sera pour la prochaine fois... Merci de votre bon baiser en "pincettes", en retour, je vous serre bien fort dans mes vieux bras.

Saint-Norbert — Denise Landry, Madeleine Campeau, Thérèse Desrosiers, (école Saint-Victor), Thérèse et Denise Cloutier, Denise Tellier.

Je vois que vous avez commencé un excellent carême, Thérèse D. Je vous encourage à persévérer dans vos bonnes résolutions, et que mes petits amis qui ont oublié que nous sommes dans la sainte quarantaine se hâtent de reprendre le temps perdu.

Bienvenue aux petits enfants de l'école Saint-Victor. Vous êtes peu nombreux à l'école, mais je pense que la "qualité" supplée à la "quantité" ... n'est-il pas vrai?

Sainte-Agathe — Célestin Alarie, Gérard Gauthier, Denis Courcelles.

Si jamais je passais à Sainte-Agathe, certainement que j'irais voir mes petits-enfants de l'école Saint-Antoine qui sont tous "charmants"... J'irai voir aussi votre nouvelle église que je n'aie pas encore eu le bonheur de visiter. En attendant, je fais à tous une grosse caresse.

Mes petits-enfants m'écrivent

Mariapolis, Man.,
le 21 février 1941.

Chère Mère-Grand,

Vendredi après-midi, le 14, jour des valentins, nous avons eu une fête au profit de la Croix-Rouge. Que nous nous sommes amusés! Les grands ont joué au whist. M. le curé est venu. C'est lui qui a gagné le premier prix des hommes. M. l'Inspecteur aussi a joué quelques parties avant de prendre le train. Roma Choquette a gagné le premier prix des dames.

Durant la partie de cartes des grands les jeunes jouaient au bingo dans une autre salle. Nous avons eu beaucoup de plaisir. Notre petite fête nous a rapporté $11.10. C'est la première fois que les petits de Mariapolis vous écrivent, mais j'espère que ce ne sera pas la dernière, car nous vous aimons bien.

Oscar TRUDEL,
Grade II.

✦ ✦ ✦

Dunrea, Man.,
le 16 février 1941.

Chère Mère-Grand,

M. le curé aime beaucoup notre école du Sacré-Coeur; il vient souvent nous voir pour nous encourager. La semaine dernière il nous a demandé de vous écrire. Chère Mère-Grand, auriez-vous encore une petite place dans le "Coin des Enfants" pour les élèves du grade 3 de l'école du Sacré-Coeur de Dunrea? Nous aimerions beaucoup à être du nombre de vos petits enfants.

La semaine dernière nous avons eu le plaisir d'avoir la visite du R. P. Hilarion Boulay, O.F., missionnaire durant plusieurs années au Japon. Il nous a bien intéressés par ses récits et a donné à plusieurs d'entre nous le désir d'être plus tard missionnaires. Nous voulons commencer dès à présent notre apostolat en priant et en faisant des petits sacrifices pour la conversion des païens.

Chère Mère-Grand, nous prierons aussi pour vous, pour que vous puissiez encore longtemps faire du bien aux petits Canadiens français.

Un petit garçon qui vous aime bien,

François BOULET.

✦ ✦ ✦

N.-D.-de-Lourdes,
le 23 février 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est un grand plaisir pour moi de venir causer un moment avec vous. Je dois vous dire premièrement comme je fus contente de voir la photo de la "bonne petite vieille" comme on vous appelle, dans le "Coin des Jeunes". Il y avait longtemps que je désirais vous connaître, mais combien j'aimerais mieux vous rencontrer. Quand viendrez-vous voir vos petits amis de Notre-Dame-de-Lourdes? Je suis toujours intéressée à lire le "Coin des Jeunes". Madame la Grippe vous a-t-elle visitée? Ici à la maison les plus petites l'ont eue, mais moi je n'ai rien eu.

Je vais toujours à l'école; je suis dans le grade VI et j'ai onze ans. Quand je reviens de l'école, j'ai bien du plaisir à glisser avec mes petits frères et soeurs en "tobaggan".

J'ai passé de bonnes vacances de Noël et j'ai eu de beaux cadeaux. Papa nous a acheté une guitare et je commence à jouer un peu.

Aujourd'hui c'était la fête de ma petite soeur Odile: elle a eu 3 ans.

Chère Mère-Grand, je vais vous quitter et vous dire au revoir.

Une petite amie que vous aime,

Denise BAZIN.

✦ ✦ ✦

Sandilands, Man.,
le 24 février 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la deuxième fois que je vous écris. Ma première lettre n'a pas paru sur la "Liberté". Peut-être ne l'avez-vous pas reçue le 31 janvier? Je vous disais que j'avais neuf ans et que j'étais au grade III, et aussi que j'étais orphelin de mon papa qui est mort subitement le 24 juin. J'ai eu beaucoup de peine parce que je l'aimais bien. Une chance que j'ai encore maman.

A la maison j'ai deux frères. J'ai deux soeurs mariées, et j'ai une petite nièce de deux ans qui s'appelle Claudette, et un petit neveu de sept mois qui s'appelle Raynald.

J'aime bien ma maîtresse; elle est bonne pour moi.

Votre petit garçon qui vous aime sans vous connaître,

Edgar FREYNET.

✦ ✦ ✦

Ecole Saint-Victor,
Saint-Norbert, Man.,
le 22 février 1941.

Chère Mère-Grand,

Comment allez vous? J'espère que vous êtes bien. Plusieurs d'entre nous ont eu la grippe.

Nous sommes cinq petites soeurs en classe et nous sommes sept élèves en tout. Je suis au grade IV pour le français et pour l'anglais. Je ne suis pas trop sage en classe. On fait beaucoup de compositions. Notre maîtresse nous a montré à tricoter. Elle veut que l'on tricote des mitaines pour la Croix-Rouge.

J'ai dix ans. J'ai eu ma fête le 25 janvier et ma soeur a eu la sienne le 28 janvier. Il y en a quatre qui ont leur fête dans le même mois.

J'ai un petit frère qui a deux ans. Il ne parle pas encore mais il marche. Il est très malcommode.

Je voudrais bien vous connaître car mes grand'mères sont mortes.

Une petite-fille du large qui vous aime beaucoup,

Denise CLOUTIER.

✦ ✦ ✦

Saint-Norbert, Man.,
le 7 mars 1941.

Chère Mère-Grand,

Il y a quelque temps que je ne vous ai écrit, mais je ne vous oublie pas.

Le R. P. Faure est venu hier dans notre classe, nous étions très contentes d'avoir sa visite.

Nous sommes rendus au carême, ma résolution est d'aller à la messe cinq fois par semaine. Je ne veux pas manquer à ma promesse.

J'aime bien à aller à la classe, je suis dans le grade VI et j'ai onze ans.

M. Joseph Bohémier est mort; c'est bien de valeur. Nous prions souvent pour le repos de son âme.

Au revoir, chère Mère-Grand, espérant vous voir bientôt, nous serions si heureuses si vous veniez!

D'une petite amie du "Coin",

Thérèse DESROSIERS.

✦ ✦ ✦

Sainte-Agathe, Man.,
le 28 février 1941.

Bien chère Mère-Grand,

Comme je n'ai pas la chance de vous voir en personne parce que je suis trop éloigné, je viens causer un instant avec vous. Je suis dans le grade VI. J'aime cela aller à l'école parce que c'est là que nous nous instruisons. C'est quand nous sommes jeunes qu'il est temps d'apprendre sa religion et sa belle langue française.

Nous avons une très belle église qui a été construite le printemps dernier. M. le curé est bien content qu'elle soit finie.

J'ai eu beaucoup de plaisir cet hiver à patiner et à glisser.

Il commence à se faire tard donc je vais terminer en vous souhaitant de venir à Ste-Agathe pour nous voir.

Au revoir. Votre petit garçon qui vous aime,

Gérard GAUTHIER.
—Ecole Saint-Antoine.

Le juge. — Combien de fois avez-vous déjà été condamné?

Le prévenu. — Cinq fois monsieur.

Le juge. — Alors je vais vous donner le maximum de la peine.

Le prévenu. — Ne faites-vous pas de réduction pour les clients réguliers?

Joyeuse Fête

19 mars
Agathe Champagne, Sainte-Anne.
Lucille Rivard, Sainte-Elisabeth.
Joseph Bergeron, N.-D. de Lourdes.

20 mars
Marcel Guénette, Saint-Pierre.
Ramona Grouette, Sainte-Anne.
Eveline Carrière, Otterburne.
Lorraine McCaughan, Saint-François-Xavier.
Anita Lafortune, La Broquerie.
Norman Savard, Vassar.
Mae Swanson, Vassar.
Thérèse Berthelette, Aubigny.
Doris Hamelin, Saint-François-Xavier.
Paul Martin, Sainte-Rose.
David Sabourin, Saint-Jean-Baptiste.
Joséphine Pelletier, La Broquerie.
Charles Legal, Sainte-Geneviève.

21 mars
Léon Rey, Grande Clairière.
Pearl Toews, Sainte-Anne.
Roméo Duguay, Sainte-Anne.
Clara Larocque, Letellier.
Henri Dufault, Saint-Lupicin.
Fernand Desrochers, Mariapolis.

22 mars
Georges Durand, Lorette.
Rosalie Decock, Sainte-Geneviève.

23 mars
Roméo Champagne, Somerset.
Roy Prévost, Sainte-Anne.
Gérard Tougas, Sainte-Anne.
Laurette Lecocq, Mariapolis.
Irène Peloquin, Saint-Malo.
Juliette Augert, N.-D.-de-Lourdes.

24 mars
Marcel Lafrenière, Saint-Léon.
Marie Colbe, Saint-Léon.
Stanley Reimer, Sainte-Anne.
Marie Bédard, La Broquerie.
Edmond Cormier, La Salle.

25 mars
Thérèse Dumont, Otterburne.
Jeannette Bouchard, Letellier.
Eva Landreville, Saint-Lupicin.
Marie Bouvier, Saint-Georges.
Rita Robert, Aubigny.
Jacques Parent, Saint-Joseph.
Claire Legal, Sainte-Geneviève.

Voici un petit héros de Londres, Freddie Harrison, qui sauva la vie de ses deux jeunes soeurs ensevelies sous un amas de briques, lors d'un bombardement. Mary, âgée de 3 ans, qui se trouve avec lui, est l'une des rescapées.

Feuilleton de "La Liberté"

A Qui Sait Aimer...

par Pierre Lavaur

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, de France.

NUMERO 3

—Mon ami est chez moi, poursuivit le vieux garçon après un court silence, et je voudrais vous le présenter.

—Oh! Monsieur Blainville, vous savez bien que c'est impossible! mon oncle ne recevrait pas votre ami.

—Et si nous nous passions du capitaine?

—Vous me proposez là une chose très grave... Et puis je me demande comment nous pourrions faire...

—Voyons, Mademoiselle Jacqueline... Vous m'avez plusieurs fois parlé en termes affectueux de Mme Odette Nadeuil.

—La veuve de l'exportateur?

—Précisément. Elle est votre amie, n'est-ce pas?

—Oui, mais je ne vais chez elle que rarement.

—Elle s'en plaint et serait heureuse de vous voir plus souvent.

—Monsieur Hector, je veux bien aller chez Mme Nadeuil, mais jamais je n'oserai la prier de recevoir votre ami chez elle; et, par ailleurs, comme elle est veuve, je me demande comment celui-ci pourrait se présenter.

—Ne vous préoccupez point de tout cela, Mademoiselle, répondit Blainville en riant. Je m'en charge. Et vous, allez voir votre amie dès demain, après déjeuner...

—Soit! je trouverai un prétexte pour me rendre à la ville, car mon oncle...

Jacqueline ne put achever sa phrase.

Le capitaine annonçait son réveil par un bâillement formidable.

—Ah! mille sabords! grogna-t-il dans sa barbe... Suis qu'une brute!... Ai du monde chez moi... Dors comme un sauvage. Excusez-moi, Monsieur Blainville.

—Comment! Capitaine, fit Hector en jouant la surprise, vous avez dormi?

Le capitaine fut flatté de ce que son hôte parût ne s'être pas aperçu de son somme, et, malgré tout le désir qu'il en avait, il ne sut faire aucune objection au désir que sa nièce manifestait d'aller le lendemain rendre visite à une honorable veuve qui jouissait de l'estime et de la sympathie générales.

Jacqueline et Hector Blainville échangèrent un regard d'intelligence.

Un quart d'heure plus tard, le vieux garçon rentrait à "La Tourette", et rejoignait Patrice.

—Je t'apporte une bonne nouvelle, lui dit-il. Mlle Jacqueline Vergeaise serait enchantée de faire ta connaissance.

—Quand pourrai-je la voir? demanda Patrice avec empressement.

—Je ne puis rien préciser encore, lui répondit son ami, car il faut que, dès demain dans la matinée, je voie une personne dont le concours nous est indispensable.

VII

Condom est une coquette ville dont le commerce des eaux-de-vie d'Armagnac fait la prospérité; c'est là, sur la place du Mandat, que demeurait Mme Odette Nadeuil, veuve depuis deux ans déjà d'un exportateur.

Jacques Nadeuil n'avait eu pour ambition que d'assurer un avenir heureux à sa femme et à son fils, quand la mort le surprit, à trente ans. Il n'avait pas encore achevé de payer le fonds de commerce qu'il exploitait, et la maison d'exportation d'eau-de-vie allait être vendue.

Hector Blainville, d'abord client, était devenu l'ami de Jacques Nadeuil; et, quelques jours après la mort de celui-ci, il alla trouver sa veuve; il avait jadis confié quelque argent à Nadeuil, et venait demander à Odette de garder ces quelques fonds dont il n'avait pas besoin.

L'offre était faite avec tant de simplicité, d'adresse délicate et de tact, qu'il fut impossible à Mme Nadeuil de la repousser; elle les sauvait, elle et son fils, de la misère, car ce qui allait lui rester n'eût point suffi à ce remboursement...

Odette Nadeuil n'était point femme à oublier un tel bienfait. Aussi lorsqu'Hector Blainville lui demanda de recevoir chez elle Jacqueline et Patrice, accepta-t-elle avec une exquise bonne grâce, sans se faire prier.

Comme Hector rentrait, Patrice courut au devant de son ami, qui lui annonça l'heureuse issue de son entrevue avec la jeune veuve.

—Elle est prévenue, ajouta Blainville; tu iras donc seul, avec les indications que je vais te donner. Et Mlle Vergeaise arrivera sans doute vers deux heures.

. . . .

Patrice Gerbaud trouva aisément la maison de Mme Nadeuil. Introduit au salon, il en admira l'arrangement qui dénotait une délicate présence féminine.

Dans un angle, un piano était ouvert; au mur, une aquarelle portait la signature d'Odette Nadeuil.

—Non seulement cette jeune veuve est musicienne, se dit Patrice agréablement impressionné, mais elle peint avec talent.

Les fenêtres du salon s'ouvraient sur un jardin bien tenu; à travers un rideau de tissu léger, le jeune homme aperçut un enfant superbe de trois ou quatre ans, blond et rose, qui jouait avec un petit fox.

Une femme marchait en lisant; Patrice ne pouvait apercevoir son visage, mais il remarqua qu'elle était grande, svelte, et qu'elle avait une démarche aussi souple qu'harmonieuse. Tout à coup, comme l'enfant courait au devant d'elle, la jeune maman releva la tête.

Patrice étouffa un cri d'admiration: Odette Nadeuil était d'une beauté simple et distinguée, mais très réelle.

La servante l'ayant rejointe et lui ayant annoncé qu'un visiteur l'attendait, Mme Nadeuil hâta le pas, et se montra bientôt sur le seuil du salon. Patrice, qui s'était levé, s'inclina.

La jeune veuve l'accueillit avec un sourire un peu triste et, du geste, l'invita à s'asseoir.

M. Blainville, que j'ai vu ce matin, m'avait annoncé votre visite, et m'a fait part de vos projets... Je vous avoue franchement qu'il m'a fallu trouver dans la reconnaissance que je dois à votre ami, et dans mon affection profonde pour Mlle Vergeaise le courage dont je fais preuve en cette délicate circonstance...

"Mais je reconnais que le capitaine Le Croy est un original despotique; il rend sa nièce si malheureuse que je n'ai presque pas de remords à me déclarer nettement contre lui.

—Vraiment, Madame, je suis confus...

—Oh! n'ayez pas trop d'illusions! Ce sera sans doute ardu! Le capitaine est un homme entêté, absolu dans ses idées. Vous aurez beau aimer Mlle Vergeaise, et elle aura beau vous aimer, si vous avez le malheur de ne pas, personnellement, plaire à l'oncle, jamais il ne consentira à votre mariage.

Patrice écoutait à peine, en extase devant la beauté de la jeune veuve...

—Enfin, ajouta Mme Nadeuil, j'ai assuré M. Blainville que vous pouviez compter sur moi comme vous comptez sans doute sur lui...

Il y eut un silence.

—Madame, fit Patrice pour ne pas faire languir la conversation, vous avez une maison magnifique, avec de bien beaux arbres...

—Hélas! Monsieur, je n'ai plus longtemps à en jouir. Je dois quitter cette habitation dans un mois; le fonds de commerce d'exploitation et l'immeuble sont vendus depuis deux jours...

—Mais, Madame, dit Hector profondément ému au contact de cette douleur discrète, si vous quittez ce pays, où irez-vous?

—J'ai une vieille tante à Bordeaux. Je me retirerai chez elle. Nous vivrons ensemble et je travaillerai pour élever mon fils...

Après un court silence, Odette ajouta:

—Je veux en faire un homme.

Au même instant la porte s'ouvrit et l'enfant entra.

En apercevant un étranger dans le salon, il s'arrêta et demeura un instant indécis.

—Viens, mon petit Robert, lui dit sa mère, viens dire bonjour à un ami de Monsieur Blainville.

Encouragé, l'enfant s'approcha avec une hardiesse charmante. De sa petite main il envoya un baiser à Patrice Gerbaud, puis il grimpa sur les genoux de sa mère dont il enveloppa le cou de ses bras potelés...

Le soleil qui, dans le jardin semblait suspendu à la cime des grands arbres, descendait peu à peu.

La conservation se poursuivit un long moment.

Mlle Vergeaise se faisait attendre.

—Décidément, Monsieur, dit enfin Odette, je crois que Mlle Jacqueline ne viendra pas. Il est peut être arrivé quelque étranger à "La Marinière" ou bien le capitaine, dans un accès de mauvaise humeur, aura défendu à sa nièce de sortir.

Patrice parut tomber d'un rêve.

—Ah! vous croyez, fit-il d'un air vague, que cette jeune fille...

—Monsieur, répondit Mme Nadeuil, il est déjà quatre heures et demie. Si Mlle Vergeaise arrivait maintenant, elle n'aurait pas le temps de rentrer à "La Marinière" pour l'heure du diner.

Patrice ne pouvait que se rendre à cette judicieuse remarque.

Au moment où il allait prendre congé d'elle la jeune femme lui dit avec un sourire:

—J'espère pour vous, Monsieur, que ce qui est différé n'est pas perdu. Votre ami, M. Blainville, va souvent à "La Marinière". Il est diplomate. Tout s'arrangera pour le mieux et vous ne tarderez pas à faire la connaissance de Mlle Jacqueline.

C'est à peine si Patrice entendit ces consolantes paroles.

La voix douce et prenante de Mme Nadeuil agissait seule sur lui et l'emplissait d'une délicieuse émotion. Aussi est-ce bien à regret que Gerbaud quitta la jeune femme pour revenir à "La Tourette".

Hector Blainville l'attendait.

Lorsque Patrice fut descendu de voiture, son ami courut à lui.

—Eh bien, lui demanda-t-il, comment la trouves-tu?

—C'est une femme charmante, répondit Patrice avec conviction.

—Ah! ça... de qui parles-tu? fit Hector avec surprise.

—De Madame Nadeuil.

—Sans doute, sans doute... Mais Mademoiselle Jacqueline?

—Je ne l'ai pas vue.

—Tu plaisantes, voyons?

—Pas du tout. Je l'ai attendue près de trois heures chez Mme Nadeuil et elle n'est point venue.

—Ah! pour le coup, voilà qui est bizarre, fit Hector Blainville. Sûrement il est arrivé quelque chose d'extraordinaire chez le capitaine.

Après un silence il ajouta:

—Pourvu que M. Le Croy ne se soit douté de rien!

Patrice Gerbaud restait rêveur.

Mais ce n'était point à Mlle Jacqueline Vergeaise qu'il songeait!

VIII

Hector Blainville ne s'était pas trompé. Il était survenu ce jour-là des événements extraordinaires au château de "La Marinière".

D'abord, chose qui n'avait surpris personne, le capitaine Le Croy s'était levé de fort méchante humeur. Le train qui apporte le courrier à Larouzé avait eu du retard; le facteur n'arrivant pas, le capitaine était allé au devant de lui.

Soudain, il entendit un bruit de pas.

Au lieu du facteur, c'était un grand jeune homme blond et mince, décoré de la Légion d'Honneur, qui marchait lentement.

—Pardon, Monsieur, dit l'inconnu, auriez-vous l'obligeance de m'indiquer "La Marinière"?

Le capitaine toisa le jeune homme.

—C'est par là! dit-il avec brusquerie. Mais, en suis le propriétaire. Que voulez-vous? Serais curieux de savoir ce qu'allez faire là-bas, mille sabords!

—Heureux de vous rencontrer, capitaine! répondit l'arrivant. J'allais vous rendre visite pour vous demander la main de Mademoiselle votre nièce...

Le vieil officier avait bondi.

—Manquez pas de toupet, vous! Mille sabords! Un pékin... Reçois personne, moi! Inutile d'aller plus loin. Non, non, et non!

Sans se démonter, le jeune homme repartit en souriant:

—Je suis le capitaine Serge Froment.

Tristan Le Croy poussa une exclamation. Il voulut répondre, mais son ébahissement était tel qu'il ne put articuler un seul mot.

—La façon dont vous m'avez reçu, capitaine, dit le jeune homme gaiement, bien loin de me déplaire, me charme. Elle me montre combien vous m'avez fidèlement gardé celle que vous me destiniez... Si je suis en civil, c'est uniquement pour voyager plus commodément; je n'en suis pas moins marin, corps et âme. Voyez, ma décoration est toute neuve; j'ai eu cette surprise, il y a trois jours, en rentrant d'Indochine, en même temps que ma nomination de capitaine. Vous m'aviez demandé de venir vous voir dès ma promotion; et me voilà! J'accours...

—Oh! oh! mon garçon, fit le vieil officier en reprenant sa voix grincheuse, vous n'y allez pas par quatre chemins, vous! Vous êtes trop pressé, mille sabords, trop pressé!

—Mais capitaine, je croyais que tout était entendu, que nous étions d'accord...

—Euh... Me plaisez beaucoup, sacré tonnerre! Mais.... Ne décide pas seul, moi, vous savez! Jacqueline, pas facile à vivre.... caractère indépendant.... faut pas aborder sans préparation.... ménagements.... euh....

—Comment faire, alors, capitaine?

—Sais pas, moi.... Laissez-moi réfléchir.... A horreur de l'uniforme, cette enfant. Rétive.... Une fille, quoi! N'aime pas la marine.. Faut trouver un biais....

"Oh! attendez.... je crois que j'ai une idée....

—Dites alors, capitaine.

—Laissez-moi vous conter une histoire. L'ai lue hier soir.... Oui. S'agit d'une jeune fille à qui on veut faire épouser un cousin qu'elle n'a jamais vu. On lui en a dit tellement de bien.... qu'elle l'a pris en grippe, sans le connaître!

—Serais-je dans le cas de ce pauvre cousin?

—Euh.... Mille sabords! Analogue, oui! Mais on trouve un moyen, on ourdit un complot: le cousin se présente sous un faux nom, fait la cour à la jeune fille, lui plaît et gagne son coeur....

—Oui, je devine le reste, capitaine! Mais....

—Pas à hésiter. Faut faire comme cela, mon garçon. Prendrez un nom supposé.... vous direz employé de ministère....

—Vous me présenterez, capitaine....

—Ah! mais, non, mille sabords! Tout serait manqué. Présenterez vous-même. Direz n'importe quoi, que vous la connaissez.... sais pas, moi.... que vous l'avez vue à Paris l'hiver dernier.... pas impossible: y avons séjourné deux mois, vous gênez pas: pouvez casser du sucre sur mon dos, sur cet oncle barbare qui veut imposer un mari à sa nièce!

—Cependant....

—Plus d'objections, mille tonnerres! n'ai jamais aimé ça dans le service.... Maintenant non plus. Allez droit devant vous: "La Marinière" est au bout du sentier.

—Mais vous, capitaine?....

—Inquiétez pas de moi! Vais aller déjeuner au village.... M'arrangerai pour que ma nièce le sache.... Ainsi ne m'attendra pas. Aurez tout le temps de causer. Bonne chance, jeune homme!

Le vieil officier se leva et prit le chemin de Larouzé.

Serge Froment s'achemina vers "La Marinière".

Tout en marchant, il songeait que le capitaine Le Croy était certainement l'homme le plus singulier qu'il eût rencontré dans sa vie.

(A suivre)

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT, par Odette FUMET-VINCENT

206

1. Les princes-mâles ou faux-bourdons, promenant leur paresse autour des fleurs, aperçoivent l'envolée de la Reine, qui s'élève de plus en plus.

2. Vite ils se rassemblent par milliers, des alentours, et la poursuite commence, chacun essaie de dépasser l'autre en vitesse, pour joindre la Reine et se faire accepter.

3. Bientôt, les chétifs, les infirmes, abandonnent la course folle, tandis que la Reine-Abeille, choisira, comme la Reine-Fourmi, celui qui aura pu monter avec elle, très haut, très haut dans le ciel.

Autour de la Ferme

Une comptabilité est-elle nécessaire sur la ferme?

Une comptabilité est-elle nécessaire sur la ferme? Oui, indispensable. Sinon, comment déterminer si l'entreprise opère à profit ou à perte. Le plus petit commerce, comme la plus grande industrie, trouve indispensable d'avoir une tenue de livres aussi parfaite que possible. Pourquoi en serait-il autrement en agriculture où le capital investi dépasse, dans au moins 90% des cas, la somme de $10,000 par ferme? Une telle mise de fonds exige, à mon sens, une étude suivie, si l'on veut en retirer quelque profit.

La première chose à faire est un bon inventaire qui donnera l'idée exacte du capital investi. C'est un bon temps de l'année pour le faire. Il ne s'agira, ensuite, que de tenir au jour le jour un compte des revenus et des dépenses de chaque département de la ferme. Il est important d'avoir séparément, pour les différents départements, — industrie animale, industrie porcine, grande culture, aviculture, cultures spéciales, etc., — une idée exacte de ce qu'ils rapportent ou font perdre. En sachant à la fin de l'année que tel département ne paie pas, on est alors en mesure d'en rechercher les causes et d'y remédier, en abandonnant complètement l'opération de tel département ou en corrigeant les erreurs qui ont pu être la cause de l'insuccès. En ces années où la marge de profit est si réduite qu'elle devient facilement une perte, il est plus important que jamais de savoir où l'on va.

Il n'y a rien de compliqué dans tout ceci. Un cahier, un crayon et de la bonne volonté sont les seuls instruments nécessaires. N'ayons donc pas peur des chiffres; ils nous diront parfois de dures vérités, mais qu'il faut connaître. Il vaut mieux voir venir les faits que d'être pris au dépourvu. Cette connaissance de la situation financière de l'entreprise agricole pourra être utile sous bien des rapports, en plus de l'utilité personnelle de l'entrepreneur. Si vous, cultivateurs, aviez des chiffres précis à donner pour appuyer vos réclamations, vos arguments auraient double force et vous seriez mieux écoutés.

Richard BORDELEAU,
Régisseur associé.

Station expérimentale,
l'Assomption, P.Q.

Cultivateurs, méfiez-vous des vendeurs d'aliments préparés

On trouve dans le commerce toute une variété d'aliments préparés pour toutes les espèces de bestiaux et de volailles, disait W. R. White, de la Division des produits végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture, à la dernière réunion de l'Association des éleveurs de bestiaux, tenue à Québec.

Le contrôle exercé par le gouvernement, la concurrence toujours plus vive, les connaissances plus étendues que l'on possède sur la nutrition animale, toutes ces choses ont beaucoup aidé, en ces dernières années, à améliorer la qualité générale et l'adaptation de ces aliments. Ceci ne signifie pas que tous les pauvres aliments ont disparu du marché, pas plus que toutes les pratiques de vente déloyales. Ces choses se font encore, et il n'est pas rare que la victime demande que le gouvernement s'en mêle et intervienne.

Il y a cependant une limite à ce que les gouvernements peuvent entreprendre avec les fonds qui sont à leur disposition, et même si les fonds étaient illimités, ils ne pourraient protéger les acheteurs contre quelques-unes de leurs propres erreurs. Il n'y a pas de genre de contrôle plus efficace qu'un public acheteur éclairé, a encore déclaré M. White en indiquant les moyens par lesquels le cultivateur peut se protéger contre les pratiques qui font l'objet général des plaintes.

Un grand nombre de cultivateurs ont été victimes de ces pratiques dans leurs achats d'aliments minéraux. Les autorités sur l'alimentation recommandent généralement des mélanges minéraux relativement simples, dont les principaux ingrédients sont la poussière de chaux, la poudre d'os et de sel ordinaire et, dans certains cas, de petites quantités d'autres substances comme l'iode et le fer. On trouve dans le commerce de bons mélanges de minéraux, à des prix qui ne dépassent pas $3.50 par 100 livres et parfois moins.

Au moyen d'une réclame à tout casser, on a fait payer aux cultivateurs jusqu'à deux ou trois fois ce prix et la propagande commerciale a été si bien menée que l'on a fait croire à un grand nombre de cultivateurs qu'il fallait payer de gros prix pour avoir un bon mélange de substances minérales.

Ce que l'on a dit des substances minérales s'applique également aux toniques, ou conditionneurs, et aux spécifiques. D'autre part, il y a les cultivateurs qui achètent la nourriture la meilleur marché qu'ils peuvent trouver, comptant en obtenir des résultats satisfaisants pour la production du lait et du lard. Comme on sollicite toujours l'aide du gouvernement dans ces matières, le conférencier a appelé l'attention sur un certain nombre d'agences du gouvernement qui existent aujourd'hui et dont les cultivateurs pourraient tirer beaucoup plus de renseignements et d'avantages qu'ils ne le font.

En dehors des mesures de contrôle exercées sous la Loi des aliments à bétail, il y a les Ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture, les collèges et les écoles d'agriculture, les stations et les fermes expérimentales, les commissions d'aliments et les agronomes de chaque comté, tous établis et maintenus pour aider l'agriculture par l'expérience et les conseils.

Les moyens que l'on propose, comme l'abaissement du tarif du fret sur le grain, sont certainement utiles aux nourrisseurs, mais il est probable que l'on pourrait réaliser des économies encore plus grandes en améliorant la culture et l'alimentation, et les pratiques d'achat de semence. Si les cultivateurs consultaient plus généralement quelques-unes de ces agences, beaucoup d'entre eux ne dépenseraient pas tant en achats d'aliments et obtiendraient de meilleurs résultats pour leur argent.

Ce qui se fait pour améliorer la récolte de pommes de terre

Au Canada, la pomme de terre est employée presque à l'égal du pain par toutes les classes de la population. Elle se cultive dans presque toutes les parties du pays, depuis les provinces de l'Est où l'on obtient de très gros rendements par an, jusqu'à l'extrême Ouest. Sa culture a progressé dans le nord vers le cercle arctique, donnant des rendements remarquables sous un climat et dans un sol frais, partout où la saison reste assez longtemps sans gelée pour que les tubercules puissent se développer.

Les pommes de terre de semence certifiées, produites au Canada, sont très appréciées dans un grand nombre de pays, et cette circonstance n'est pas le résultat du hasard, mais plutôt des efforts que se sont imposés les Ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture et les producteurs pour produire une récolte saine, sans maladies. Les conditions de climat exercent beaucoup d'influence sur la récolte. Le sol a aussi son importance. Il n'a pas autant d'effet que le climat, mais il est nécessaire, cependant, que la terre affectée à la production de pommes de terre soit en bon état de fertilité.

Il y a beaucoup d'autres conditions nécessaires comme les engrais chimiques, le fumier, la plantation à bonne époque, et faite de la bonne façon, la quantité exacte de semence, l'emploi de bonnes variétés, l'entretien, le rechaussage, l'ameublissement, l'encavage et le triage de la récolte.

On trouvera sur tous ces sujets et d'autres encore les renseignements les plus complets dans le bulletin de 72 pages intitulé "La pomme de terre au Canada", par T. F. Ritchie, de la Division de l'horticulture, qui contient également un chapitre sur les insectes nuisibles et un chapitre sur les maladies des pommes de terre, par Alan G. Dustan, de la Division de l'entomologie, du Service scientifique, et par la Division de la botanique et de phytopathologie respectivement. On pourra obtenir un exemplaire de ce bulletin en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, au Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

Pour assurer un approvisionnement de produits laitiers

Voici d'après le Docteur E. S. Archibald, directeur du Service des fermes expérimentales fédérales, le programme que toutes les provinces devraient systématiquement accomplir pour maintenir et augmenter les approvisionnements de produits laitiers au Canada.

(1) Maintenir et augmenter le nombre de vaches laitières, (2) Conserver et améliorer les pâturages, (3) Mieux utiliser les pâturages, (4) Fournir des fourrages verts supplémentaires pour prévenir la diminution subite de lactation, causée par des conditions temporaires pendant la saison, (5) Adopter de meilleures dispositions pour se procurer des aliments pour l'hiver 1941-42.

(6) Régler la production de beurre proportionnellement à celle du fromage dans toutes les parties des provinces en tenant compte des suivants: (a) les besoins domestiques, (b) les surplus par rapport à l'exportation, (c) la possibilité de réduire encore la production de beurre dans l'Est et d'augmenter celle du fromage dans une proportion correspondante, tandis que les provinces des Prairies qui sont outillées pour la production du beurre augmenteront cette production pour satisfaire à tous les nouveaux besoins sur toute l'étendue du Canada; (7) économiser la main d'oeuvre par l'emploi des machines, la production coopérative des aliments, la livraison coopérative du lait, etc.

Encouragez nos annonceurs

AU SACRÉ COEUR

Partie de cartes

Le Club du Sacré-Coeur a annoncé déjà, la semaine dernière, sa grande partie de cartes (courtwhist) pour dimanche prochain, le 23.

Nous nous permettons de réitérer l'invitation à tous nos paroissiens et amis. Venez vous amuser chez nous, dimanche soir, à 8 h. 30.

Au programme dramatique, vous aurez l'occasion d'applaudir les artistes suivants qui préparent une jolie comédie: Mlle Hélène Isabey, MM. Hervé Sala, Gérard Léveillé et Adrien Papineau.

Le chant sera exécuté par Mlles Yvette Sala, Louise Guertin et MM. Brunelle Léveillé et Hervé Sala. Un programme musical saura aussi vous charmer.

Cette soirée, organisée par Mlle Claire Carignan, notre habile et dévouée vice-présidente, promet d'être un franc succès. Venez l'encourager et vous divertir. Veuillez acheter vos billets, déjà en vente, au Club du Sacré-Soeur.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE fille d'expérience pour aider à l'ouvrage de la maison. Machine à laver et fer à gazoline. $15.00 par mois. Mme Gaspard Piché, Fannystelle, Man.

A vendre ou à louer — 10 acres de terrain tout clôturé, maison de 7 chambres, grande étable, hangar pour machineries, bon puits, éclairage électrique, sur grande route Trunk, angle rue Logan et chemin Rosser. S'adresser à J.-B. Lauzon, 339, ave. William, Winnipeg. Téléphone 25 683.

ON DEMANDE ménagère d'un certain âge pour prendre soin du ménage d'un vieillard en bonne santé. S'adresser à P.-A. Saint-Laurent, La Broquerie, Man.

A vendre ou à louer — 160 acres de terrain dans la municipalité de Sainte-Anne, 37 milles de la ville sur chemin Dawson. S.W. 30-8-8-E. Cette ferme est toute clôturée et semée en Timothée. S'adresser à J.-B. Lauzon, 339, ave. William, Winnipeg. Téléphone 25 683.

A VENDRE—Garage, réparations et vente d'autos et machines agricoles. Grand et beau garage avec maison et entrepôt, dans village français, sur grande route près de la ville. S'adresser à boîte 10, "La Liberté". 46p

A vendre ou à louer — 160 acres de terrain dans la municipalité de Sainte-Anne, 35 milles de la ville sur chemin Dawson. S.W. 18-8-8-E. S'adresser à J.-B. Lauzon, 339, ave. William, Winnipeg. Téléphone 25 683.

ON DEMANDE un homme d'expérience, bon trayeur, pour prendre soin d'un troupeau de choix. S'adresser à Maison St-Joseph, Otterburne, Man.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

L'assemblée du 17 mars fut un véritable succès: une cinquantaine de membres, anciens et nouveaux, y ont assisté.

Le comité de recrutement, sous la direction de M. Victor Guilbert, est très actif; aussi, plusieurs demandes d'admission furent présentées et acceptées.

Le comité d'action nationale a fait un nouvel appel aux membres pour l'aider dans l'enquête qu'il fait cette année.

La réunion fut suivie d'une conférence illustrée, donnée par le R. P. R. Arès, S.J., du Collège de Saint-Boniface, sur la situation économique des nôtres au Manitoba. Cette causerie, au dire de tous, fut très intéressante et instructive. Que les chiffres sont éloquents, surtout lorsqu'ils sont présentés et commentés par un expert! Un merci sincère au Père Arès.

Les sentiments de reconnaissance et d'appréciation de toute l'assemblée furent exprimés au distingué conférencier par le Dr P.-E. La Flèche, membre du comité d'organisation.

WINNIPEG

Au Cercle Molière

L'assemblée mensuelle du Cercle Molière, qui a été retardée d'une semaine, aura lieu le samedi 22 mars. Elle sera tenue dans la "Prairie Room" de l'hôtel Marlborough à 8 h. 30.

Le conférencier de cette soirée sera M. Guillaume Charette, de Saint-Boniface, membre de l'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. M. Charette nous répétera la conférence qu'il a donnée le mois dernier à Québec, lors de la soirée annuelle de la Société du Parler français. Il y aura, de plus, un programme musical. Mlle Louise Guertin est l'organisatrice de cette réunion.

Ce programme va sans doute intéresser tous les membres du Cercle et leurs amis. Le Comité leur transmet donc une invitation bien chaleureuse d'y assister et souhaite la bienvenue à tous.

La secrétaire.

Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie

M. Henri Bougearel, consul de France, a reçu la lettre suivante du ministère des Services nationaux de guerre:

Ottawa, 10 mars 1941.

M. H. Bougearel,
Consul de France,
Winnipeg.

Cher M. Bougearel,

Je tiens à vous remercier de votre lettre courtoise en date du 21 février et des renseignements que vous nous avez donnés concernant le travail des Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie.

Veuillez accepter mes plus chaleureuses félicitations pour la tâche accomplie par votre société au cours de l'an passé.

Il nous fait grand plaisir de vous envoyer le certificats ci-inclus, lequel établit que votre caisse est dûment inscrite pour l'année commençant le 28 mars 1941.

On me dit que plusieurs réfugiés français en Angleterre ont grandement besoin de secours et je suis sûr que votre oeuvre fera tout en son pouvoir pour leur venir en aide cette année.

Votre tout dévoué,

signé: E. W. STAPLEFORD,
Directeur des Services Volontaires

Jeunes Filles de France

La soirée organisée par les Jeunes Filles de France chez Mme Walsh, samedi soir, fut des mieux réussies. Il nous fait plaisir d'annoncer que le numéro gagnant du tirage organisé par les Jeunes Filles au profit des victimes de la guerre réfugiées en Angleterre a été le numéro 1157A, au nom de Mme Raymond, 139, rue Masson, Saint-Boniface.

Merci à tous ceux qui nous ont encouragées.

La "Manitoba Hospital Service Association"

Les initiateurs de l'Association, tout comme ses membres, ont raison de se féliciter du progrès de cette oeuvre sociale, comme l'indique son bilan pour son second exercice, clos le 31 décembre 1940.

A cette date, elle comptait 36,639 participants dans le Grand Winnipeg. Les recettes de l'année ont suffi pour solder les comptes d'hôpitaux pour les membres et leurs dépendants, suivant leurs contrats; payer les frais d'administration; augmenter sa réserve de $20,000 pour imprévus, épidémies, etc. Elles accusent, en outre, un surplus de $7,898.86, et portent à la fin de l'année les réserves accumulées au montant de $38,207.29. Ainsi, cette situation avantageuse a permis aux administrateurs d'augmenter les bénéfices des participants pour l'année 1941, comme suit:

Premiers soins dans les cas d'accidents, administrés dans les départements préposés à ces fins dans les hôpitaux associés.

Solutions de saline et glucose montant de $8.00.

Examens de laboratoire, y compris métabolisme, de $10.00 à $20.00.

Rayons-X et services d'urgence en cas de fracture de $15.00 à $25.00.

Thérapie physique de $15.00 à $20.00.

Dans le cours des deux premières années de fonctionnement, 4,756 participants recevaient les bénéfices de l'Association et la somme de $125,509.50 était en conséquence versée aux hôpitaux associés pour leur compte.

Pour le mois de décembre dernier seulement, ces comptes se chiffraient à $11,651.00, représentant 68% des recettes de ce mois. La proportion des frais d'administration diminue graduellement et n'était que de 12% en décembre.

Tout employé, homme et femme, résidant dans le Grand Winnipeg peut devenir membre de l'Association, pourvu qu'il y ait deux employés ou plus pour former un groupe.

N'oublions pas que l'Association est à base coopérative et que ses membres sont pour ainsi dire ses actionnaires qui en reçoivent leurs dividendes sous forme de services d'hôpitaux et qui augmenteront graduellement, selon les progrès numériques et pécuniaires de l'Association.

PETITES NOTES

M. J.-B. Lauzon et sa famille désirent remercier par la voie du journal, les Pères Oblats de la Maison du Sacré-Coeur, les membres du clergé, les religieuses, les membres de la chorale du Sacré-Coeur et tous les amis qui, de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie dans leur récent deuil.

• • •

M. et Mme Roméo Aquin (Annette Poirier), reçoivent des félicitations à l'occasion de la naissance d'un fils, né lundi soir.

• • •

Mmes P. Lévesque et Albert Séguin, recevaient à un thé le dimanche 16 mars, chez Mme Lévesque, rue Bannerman, en l'honneur de Mme F.-E. Johns, qui doit quitter Winnipeg pour prendre résidence à Montréal. Une présentation lui fut faite d'une jolie bourse de printemps.

La table était décorée par des tulipes mauves et illuminée par des bougies de la même nuance. Mmes P.-A. Talbot, Aimé Bénard et J.-A. Rhéaume versaient le thé; elles étaient assistées par Mlles Louise Guertin, Cécile Bénard, Renée Lemire et Béatrice Lévesque. Mme Lemire, de Saint-Norbert, et Mlle Rose Senez servaient les glaces. Les invitées étaient au nombre de 23.

Les anciens du Manitoba à Montréal

Répondant à l'appel du secrétaire, vingt-deux membres de l'Association des Anciens du Manitoba se rendaient à l'hôtel Pennsylvanie, le lundi soir 11 mars, à un souper que présidait M. Armand Goulet. Le but de la réunion était de deviser des moyens à prendre pour assurer la survie de l'Association. L'organisation de soirées mixtes s'étant avérée très difficile par les temps qui courent, on en est venu à la conclusion qu'il valait mieux continuer de se rencontrer le premier lundi de chaque mois, quitte à faire revivre, dès qu'on jugera l'occasion propice, les grandes réunions qui demeureront longtemps à la gloire des Manitobains.

Plusieurs des membres prirent la parole pour exprimer toute la satisfaction qu'ils éprouvaient de se trouver au milieu de leurs compatriotes. M. le président saisit cette occasion pour offrir les félicitations de l'assemblée à Maître Antonio Baril, récemment admis au Barreau de la province de Québec.

Un vote de condoléances fut également adressé à la famille du juge Prud'homme pour lui dire quelle part les Manitobains prenaient à son deuil récent.

Etaient présents à la réunion: Le président M. Armand Goulet, M. l'abbé Laurent Ducharme, MM. Joseph Mathieu, Antonio Labelle, Adélard Senez, Paul Olivier, Laurent Carroll, Dr Joseph Dufresne, Joseph Carroll, Bernard Dumouchel, J.-O. Dubuc, Gustave Maher, C.-Emile Couture, Thomas Olivier, Me Antonio Baril, Sylvestre Gervais, Lucien Cusson, Jean Ledoux, Bernard Goulet, Armand Couture, Marc Meunier.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de dix quilles

Western Paint	19	5	793
Soc. St-Jean-Baptiste	14	10	773
Can. Publishers	13	10	826
Taché	12	12	761
Provencher	11	13	787
Roblin Hotel	11	13	748
Club Sacré-Coeur	10	14	781
Canadiens	6	18	740

Haute partie: J. Gauthier, 216; hautes 3 parties, J. Gauthier, 612.

Ligue de cinq quilles

Sala	17	7	773
Rajotte	15	9	685
Papineau	15	9	659
Blanchard	12	12	677
Gagnon	10	14	641
Lalonde	10	14	638
Roy	10	14	636
Carignan	7	17	651

Pour la semaine, demoiselles: 3 parties, Yvette Sala, 815; 1 partie, Yvette Sala, 297.

Messieurs: 3 parties, Gérard Léveillé, 700; 1 partie, Jimmy Gagnon, 290.

Les records de la saison demeurent les mêmes.

Ligue des dames

Equipe Laflèche	12	6
Equipe Chaput	12	6
Equipe Newman	6	12
Equipe Audet	6	12

Haute partie de la semaine, Mme Aubin, 206; hautes deux parties, Mmes Arpin et Chaput, 362.

Moyennes

Mme J. Asselin	169
Mme P.-E. Laflèche	165
Mme Préfontaine	163
Mme Aubin	162
Mme Côté	152

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

ONTARIO

Fort Frances

Baptêmes

En l'église paroissiale, a été baptisé le 10 mars, Joseph-Jean-Hervé, enfant de M. et Mme Philippe Gagné. Parrain et marraine, M. Henri Labbé et Mlle Jeannette Gagné.

Le 10 mars, a été baptisé Mervin-Ulric, enfant de M. et Mme Mervin Houck. Parrain et marraine, M. Ulric Légaré et Mme Valeda Kroft.

Pour la Croix-Rouge

Mme M. Miller a reçu le club de Bridge de la Croix-Rouge mardi après-midi. Ont remporté les prix: Mmes G. B. Cox et H.-E. Clermont.

Ladies Aid

Mmes M. Halowaty et W. Toffen recevaient les dames auxiliaires de l'église Sainte-Marie le 12 mars, à la demeure de Mme E.-J. Corriveau.

Les dames auxiliaires ont obtenu un beau succès au bingo qu'elles ont donné le soir de la Saint-Patrice, à l'école séparée.

Divers

M. Donat Savoie est allé à Toronto subir un traitement médical.

• • •

M. et Mme J. M. Reid, Mmes J.-A. Mathieu et J. Mohr sont de retour d'un voyage à Winnipeg.

• • •

Mme Paul Arseneau est revenue d'un voyage de trois mois dans l'Est où elle a visité son mari, à Valcartier, et des parents et amis.

• • •

Mme J. Wrede visite sa fille, garde-malade à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg.

• • •

M. et Mme J. M. Whalen sont revenus d'un voyage à Toronto où M. Whalen a assisté à une réunion des employés civils du District Forestier de l'Ontario.

Retraite

Le R. P. M. Patriarchi, de l'église du Saint-Rosaire, de Winnipeg, prêchera une retraite de trois jours aux Italiens de notre ville, le 2 avril.

Dames de Sainte-Anne

Il y a eu communion et réunion dimanche dernier. Ces dames dévouées préparent une partie de cartes pour le dimanche 23 mars.

Hôpital La Vérendrye

Les travaux vont bon train et l'ouverture est fixée au 1er mai. On a commandé pour $16,313 d'équipement. De plus, le coût de l'installation s'élèvera à $4,000.

Exposition des arts domestiques

Cette exposition tenue à l'hôtel de ville jeudi et vendredi a attiré un grand nombre de visiteurs. La chose en valait la peine. Les nationalités suivantes étaient représentées: française, canadienne-française, danoise, écossaise, irlandaise, finnoise, norvégienne, suédoise, ukranienne, polonaise, belge, juive et indienne. Les tables d'exhibits offraient un coup-d'oeil des plus pittoresque et remplissaient totalement la grande salle. Pour la richesse, la beauté et le nombre des objets exposés, cette exposition se mesure avantageusement avec celles de la métropole manitobaine. Mlle Marie-Ange Jalbert était en charge de la section française.

Souhaitons qu'un club d'arts domestiques soit formé bientôt. Dans une région touristique comme la nôtre, l'écoulement des travaux serait facile et de nos jours, l'occasion de grossir son budget n'est pas à dédaigner.

A l'école Sainte-Marie

Le montant des souscriptions pour les timbres de guerre s'élève désormais à $2,360.00.

St. Mary's Guild

Mmes A. Wastell, J. Roy, Mlles T. Laforest et R. Belluz ont reçu les membres de St. Mary's Guild mercredi au domicile de Mme Wastell.

Pinewood

M. l'abbé A. Moreau, la semaine dernière, a passé quelques jours à Winnipeg, où il a assisté à la journée sacerdotale. M. F. Jodoin l'accompagnait.

• • •

La partie de cartes donnée par Mme J.-P. Lawler et son groupe fut un vrai succès. Les recettes furent de $41.65. Mme Hugh Kerr et Mme M. Desaulniers furent les heureuses gagnantes, tandis que MM. Maurice Boucher et Antoine Lauzon se partagèrent le prix des hommes. Le prix d'entrée fut gagné par Art. Harwood.

M. l'abbé Payette nous chanta quelques bonnes chansons canadiennes qui égayèrent tout le monde.

• • •

Mme Louise Normandeau visitait ses parents de Saint-Boniface la semaine dernière.

• • •

Le moulin à scie Desaulniers a recommencé à fonctionner ces jours derniers.

• • •

Mme J.-E.-S. Décaire était en visite chez ses parents de Saint-Malo et de Winnipeg, pour la fin de semaine.

• • •

Mme A. Legros a fait un voyage d'affaires à Fort Frances.

Jack McCabe

Lorsque le Collège de Saint-Boniface brûla en pleine nuit d'hiver, il y a dix-huit ans, l'un des premiers élèves à sortir du bâtiment en flammes fut le jeune Jack McCabe. Après avoir été maître de chapelle à l'église St-Edouard et maître de chapelle adjoint à la cathédrale Sainte-Marie, de Winnipeg, il est aujourd'hui l'un des auteurs de programmes, à Radio-Canada, pour la région des prairies.

Les décorations militaires

OTTAWA — En réponse à un discours de M. Grote Stirling, ancien ministre de la Défense nationale dans le cabinet de M. Bennett, et premier lieutenant actuel de M. R. B. Hanson, le premier ministre a déclaré que le gouvernement n'avait apporté aucun changement aux décorations militaires et n'entretenait aucunement l'idée d'empêcher les membres de nos forces armées, navales et aériennes d'obtenir de telles décorations. Ainsi nos soldats, nos aviateurs et nos marins peuvent obtenir la croix Victoria, la croix militaire et la médaille du mérite distingué. Toutefois, en ce qui regarde les titres honorifiques proprement dits, comme celui de baronnet, le gouvernement ne les approuve pas, vu la résolution que la Chambre des communes a adoptée en 1919 à ce sujet. Les décorations militaires sont accordées pour des actes de bravoure particulièrement méritoires.

Les Anglais en France non occupée

VICHY — On rapporte que les efforts tentés pour rapatrier des centaines de nationaux anglais qui se trouvent en France non occupée à bord d'un transport de troupes ont échoué parce que les Allemands auraient refusé d'accorder le sauf-conduit que les Italiens auraient consenti. On dit que 600 nationaux anglais avaient exprimé le désir de saisir cette occasion de partir.